

Aicardiana

2^e série — n° 16 — 15 mars 2016

▪ *Éditorial* Dominique AMANN

▪ *L'abbé Jean Calvet* Dominique AMANN

▪ *Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard*

▪ *Bibliographie*

Notes et Documents Dominique AMANN

▪ *Les pseudonymes de Jean Aicard*

▪ *Frédéric Dollieule*

▪ *Le général Margueritte*

▪ *Raoul Pictet*

Le rouge-gorge

Jean AICARD

Aicardiana

2^e série
revue numérique
publiée sur le site Internet www.jean-aicard.com

Directeur de la publication : **Dominique AMANN**

Aicardiana publie des travaux originaux consacrés à la vie et à l'œuvre de l'écrivain varois Jean Aicard.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Il est interdit de modifier ce fichier numérique, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© **Dominique AMANN, 2015**
ISSN 2265-7703

SOMMAIRE du numéro 16

<i>Éditorial.</i> Dominique AMANN	5
<i>L'abbé Jean Calvet.</i> Dominique AMANN	7
<i>Lettres de Jean Calvet à Jean Aicard</i>	49
<i>Bibliographie</i>	168
Notes et Documents	169
<i>Les pseudonymes littéraires de Jean Aicard</i>	171
<i>Frédéric Dollieule</i>	178
<i>Le général Margueritte</i>	181
<i>Raoul Pictet</i>	187
<i>Le rouge-gorge.</i> Jean AICARD	203

ÉDITORIAL

Devenu trimestriel pour cette année 2016, *Aicardiana* poursuit sa mission avec la même détermination : faire valoir la vie et l'œuvre de Jean Aicard dans ce qu'elles eurent de singulier, dans une période d'affrontements littéraires... et militaires.

C'est la personne de l'abbé Jean Calvet qui sera ici évoquée, principalement d'après sa correspondance avec notre écrivain.

La connaissance de l'abbé Calvet a été renouvelée récemment par la parution de l'intéressant ouvrage de M. Christian Gallot, traitant principalement de l'action scolaire et universitaire de ce prêtre-enseignant. Il était donc opportun de compléter ce livre par les rapports de Jean Calvet et Jean Aicard.

Dans les *Notes et Documents*, je me suis intéressé aux pseudonymes littéraires utilisés par Jean Aicard, notamment pour corriger quelques erreurs encore trop répandues. Et le lecteur découvrira également trois personnages, un avocat-historiographe, un vaillant général et un brillant savant, qui furent liés d'une manière ou d'une autre à notre écrivain.

Quant au texte aicardien maintenant d'usage pour clore chaque livraison, j'ai choisi un conte initialement publié dans *Le Petit Var* en 1882 et qui rappelle quelques légendes de toutes les époques à propos d'un passereau très connu de l'homme : le rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*). Sa présence est sou-

vent signe de froid, car l'oiseau, plus habitué aux bois et aux forêts, se rapproche durant l'hiver des habitations et des villages où l'on apprécie son chant mélodieux.

Dominique AMANN

6

L'ABBÉ JEAN CALVET, AMI DE JEAN AICARD

Dominique AMANN

L'abbé Jean Calvet fut un grand ami de Jean Aicard, un véritable confident de sa vie intime et spirituelle, ainsi qu'un conseil avisé en matière de littérature. Il est donc juste qu'*Aicardiana* consacre tout un numéro à ce personnage sympathique, maître à penser des milieux catholiques de la première moitié du ^{xx}e siècle¹.

7

Biographie succincte

Le patronyme étant fort répandu dans le Sud-Ouest, la famille Calvet qui nous intéresse ici est originaire de Saint-Jean-des-Clottes, dépendant de la commune de Montalzat (Tarn-et-Garonne), où Alexandre de Calvet de la Barthe (1710-1767) était un cultivateur aisé, petit hobereau d'Ancien Régime. Son fils Joseph, dont la fortune avait considérablement diminué, dut vendre le château familial et se fixa en 1784 à Castelnau-Montratier (Quercy blanc, département du Lot), où il acquit une propriété plus modeste ; il abandonna la particule au moment de la Révolution française. Les Calvet appartenaient à la classe des petits propriétaires terriens : cultivant eux-mêmes leurs

¹ Voir l'excellent ouvrage de M. Christian Gallot.

champs, laborieux et économes, s'efforçant de paraître au-dessous de leur condition réelle, ils menaient une vie modeste dans le respect de la tradition et des croyances religieuses.

Jean-Antoine Calvet est né au hameau de Palézy² le 17 janvier 1874 ; il y passa toute sa petite enfance, partagée entre l'école primaire de Montratier, confiée aux Frères des écoles chrétiennes, et les travaux de la ferme.

Le 1^{er} octobre 1886, il entra en classe de cinquième au petit séminaire de Montfaucon (Lot), où il effectua toutes ses études secondaires jusqu'au baccalauréat en philosophie obtenu en juillet 1893 avec la mention « très bien ». En octobre de cette même année, il rejoignit le grand séminaire de Cahors, administré par les Lazaristes ; il n'y passa que deux années car, de 1895 à 1897, il suivit les cours de l'institut catholique de Toulouse en vue de la licence de lettres. Il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1896 et obtint sa licence de lettres en juin 1897. Il avait été dispensé du service militaire en raison d'une vision très déficiente.

Destiné à l'enseignement par ses supérieurs, il débuta comme professeur de rhétorique au petit séminaire de Montfaucon, où il enseigna durant trois années scolaires (1897-1900). Parallèlement, il rédigeait une chronique littéraire à *La Croix du Midi*.

En octobre 1900, sa hiérarchie l'envoya à Paris pour y préparer l'agrégation à la Sorbonne. Déclaré admissible en juillet 1901, il réussit le concours en septembre 1902 et reçut sa nomination pour le lycée de Vannes ; mais il démissionna de l'enseignement public et consacra l'année scolaire 1902-1903 à une thèse sur saint Vincent de Paul.

² La commune de Calstelnau-Montratier (Lot, 46) était alors formée d'un grand nombre de hameaux et de fermes isolées. Pour la famille Calvet, on trouve par exemple : Batenq, Couges, Douvazac, La Bourrelie, La Pièce folle, Les Artigues, Latreille, Loustalnébé, Malmousque, Mothes, Moussur, Palezi, Péral, Poujoulat, Vers.

Ayant regagné son diocèse, il retrouva, en octobre 1903, l'institut catholique de Toulouse en qualité de maître de conférences. Après trois années de professorat dans cet établissement (1903-1906), Jean Calvet publia, en juin 1906, dans la revue *Demain*³, un article sur la réforme de l'enseignement supérieur libre ; ayant pris des positions « modernistes », il fut exclu, en septembre, de l'institut toulousain.

Il revint alors à Paris en octobre 1906, auprès de son maître à penser le père Portal, rencontré au grand séminaire de Cahors, qui le prit sous sa coupe. En octobre 1908, il rejoignit le collège Stanislas comme professeur de rhétorique et directeur des études littéraires : il y demeura jusqu'en 1921⁴. Durant cette période, ses premiers travaux littéraires lui méritèrent les palmes académiques (1909) puis, en 1913, le grade d'officier

³ Revue fondée à Lyon en octobre 1905 par un groupe de catholiques libéraux, désireux d'enrichir leur réflexion en s'ouvrant aux sciences, à la démocratie et aux questions sociales, alors fort négligées par la hiérarchie de l'Église.

⁴ Il y connut Émile Amann, petit-fils d'un frère de mon trisaïeul Ignace. Émile AMANN est né le 4 juin 1880 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Brillant élève du grand séminaire de Nancy, il fut envoyé à l'Institut catholique de Paris où il engrangea les diplômes : doctorat en théologie, licence en philosophie, licence ès lettres et licence ès sciences naturelles. Ordonné prêtre le 23 août 1903. En 1908, il accepta la direction de l'aumônerie du collège Stanislas à Paris, charge qu'il assumait jusqu'en 1919. Parallèlement, il fonda avec Louis BOUSQUET, professeur de grec à l'Institut catholique, la *Collection des apocryphes du Nouveau Testament*, et il publia : *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins* (1910), *Les Actes de Paul et ses épîtres apocryphes* (1913), *Les Actes de Pierre* (1920). En octobre 1919, quelques mois après sa démobilisation, la faculté de théologie catholique de Strasbourg l'appela pour enseigner l'histoire ancienne de l'Église. En 1922, il prit la direction du *Dictionnaire de théologie catholique*, dont seulement sept tomes étaient parus : à la veille de sa mort, il finissait de corriger le dernier article de ce monumental dictionnaire (quinze tomes en trente volumes). Nommé, en 1939, prélat de Sa Sainteté, il resta à la faculté jusqu'à sa mort survenue le 10 janvier 1948.

d'académie et l'élection comme membre de la Société des gens de lettres⁵.

Non mobilisé en raison de sa quasi-cécité, il poursuivit sa carrière d'enseignant. En juin 1921, il fut nommé professeur adjoint de littérature française à la faculté libre de lettres de l'institut catholique de Paris ; en 1926, il y devint titulaire de la chaire d'histoire de la pensée et de la littérature française. Chanoine honoraire (janvier 1933), doyen de la faculté des lettres (juin 1934), puis pro-recteur de l'institut (novembre 1942), Jean Calvet accéda à la fonction de recteur de l'institut catholique de Paris le 27 novembre 1945.

Le 21 juin 1946, il se retira à Sèvres et y mourut le 26 janvier 1965. Il repose dans le caveau familial au cimetière de Castelnaud-Montratier.

En juin 1942, Jean Calvet reçut un des prix d'histoire littéraire de l'Académie française pour son travail sur Bossuet⁶. Il avait également été fait chevalier de la Légion d'honneur par décret du 21 janvier 1936 rendu sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale ; puis promu officier par décret du 25 janvier 1961 rendu sur le rapport du ministre des Affaires culturelles.

Le pape Pie XII lui conféra le titre de Prélat de la maison de Sa Sainteté, distinction purement honorifique, offrant à son

⁵ Voir, par exemple, *Le Figaro*, 59^e année, 3^e série, n° 168, mardi 17 juin 1913, « Informations. À la Société des gens de lettres », page 5, colonne 3. Son admission comme sociétaire fut décidée par le comité dans sa réunion du 16 juin 1913.

⁶ Voir, par exemple, *Le Figaro*, 117^e année, n° 142, samedi 13 et dimanche 14 juin 1942, page 3, colonne 4. — Jean Calvet a également reçu, de l'Académie française : en 1929, le prix Narcisse Michaut pour *Les Types universels dans la littérature française* ; en 1939, le prix de la plus grande France pour *La Littérature religieuse de saint François de Sales à Fénelon* ; en 1956, le prix Dodo pour *La Trame des jours*.

titulaire l'appellation de « Monseigneur » bien qu'il ne fût pas sacré évêque⁷.

Jean Calvet et Jean Aicard

Exclu de l'institut catholique de Toulouse, en septembre 1906, à la suite de divergences sur la fonction des établissements religieux d'enseignement supérieur⁸, le jeune abbé s'installa à Paris et rejoignit, à la rentrée 1908, le collège Stanislas.

Parallèlement à ses fonctions d'enseignant, Jean Calvet se fit critique littéraire. Il collabora ainsi à plusieurs journaux parisiens – *L'Univers* (dès 1905), *Le Figaro*, *L'Éclair*, la *Vie Catholique*, *Le Soleil*, etc., – dans une totale liberté de pensée et de parole : « Me refusant aux servitudes d'une rubrique régulière, j'écrivais à mon heure et sur les livres qui me plaisaient. [...]. Je me donnai la joie d'exécuter des livres que d'autres n'osaient

⁷ Souhaitant ne traiter ici que des relations entre Jean Calvet et Jean Aicard, je me limite à ces quelques repères biographiques. Pour plus d'informations sur la vie de Jean Calvet, consulter : MOLETTE (abbé Charles), « Monseigneur Jean Calvet, figure quercinoise, 1874-1965 », *Bulletin de la Société des études du Lot*, 1974, 27 pages. — BRESSOLETTE (Claude), « Calvet Jean », *Les sciences religieuses. Le XIX^e siècle, 1800-1914*, Paris, Beauchesne, 1996, in-8°, xxxvi-678 pages, notice biographique aux pages 128-129. Cet ouvrage, publié sous la direction de François Laplanche, forme le volume 9 de : MAYEUR (Jean-Marie) et HILAIRE (Yves-Marie), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*. — Collectif, *Un maître d'aujourd'hui, Jean Calvet*, Paris, de Gigord, 1952, 222 pages ; ouvrage offert à Jean Calvet à l'occasion de son jubilé sacerdotal le lundi 8 décembre 1952.. — BONAFÉ (Félix), *Un humaniste chrétien : Jean Calvet*, Tulle, imprimerie Maugein et C^{ie}, 1971, in-16, 160 pages, portrait.

⁸ Afin d'éloigner la jeunesse catholique de l'enseignement républicain, l'Église romaine avait le souci de lui proposer des filières d'études complètes. Mais il était de plus en plus difficile de maintenir un enseignement supérieur de qualité, notamment dans les domaines des sciences ou de la médecine, surtout à une époque où la séparation des Églises et de l'État privait celles-ci d'une grande partie de leurs ressources habituelles. Deux positions s'affrontèrent : l'une qui souhaitait le maintien des établissements,

pas toucher et de vanter des écrivains que je ne connaissais pas et dont personne ne parlait⁹. »

C'est ainsi que, lorsque parut *Benjamine*, roman de Jean Aicard publié par Ernest Flammarion et mis en librairie en juin 1906¹⁰, le jeune Toulousain en donna un large compte rendu qui témoigne déjà d'une belle connaissance de l'œuvre de l'auteur :

FEUILLETON DE L'UNIVERS
DU 1^{er} AOÛT 1906
CHRONIQUE LITTÉRAIRE

JEAN AICARD

À propos de *Benjamine* (Paris, Flammarion)

M. Jean Aicard est célèbre ; mais au moment où il semblait qu'il allait atteindre la gloire, la gloire l'a fui et elle s'obstine à le fuir. Les jeunes à qui il a montré le chemin prennent sa place et malgré qu'il reste très jeune lui-même, on se persuade volontiers qu'il a passé l'âge des honneurs. Cette injustice du sort s'explique par la fidélité que M. Jean Aicard a voulu garder à sa petite patrie : Paris lui en a voulu de rester de Provence et en Provence. La Provence d'ailleurs l'a vengé des dédains de Paris : il est de l'Académie... du Var et il y a dans quelques-unes de ces villes charmantes du littoral qu'il a si bien décrites des rues qui

l'autre qui proposait de spécialiser les universités catholiques dans les sciences religieuses.

⁹ CALVET (Jean), *Mémoires*, pages 82 et 83.

¹⁰ AICARD (Jean), *Benjamine*, Paris, Ernest Flammarion, mi-juin 1906, in-12, 384 pages. — Jean Aicard était resté quelque temps sans publier puisque la dernière œuvre importante qu'il avait livrée à l'édition était son roman *Tata*, d'abord publié en feuilletons dans les *Annales politiques et littéraires* à partir de janvier et jusqu'au dimanche 7 avril 1901, puis à Paris, chez Ernest Flammarion, fin juillet 1901, in-16, 352 pages. La publication de *Benjamine* fut donc un petit événement dans sa vie littéraire.

portent son nom. Je crois même qu'il a sa statue quelque part sur les bords de la Méditerranée.

I

M. Jean Aicard fut d'abord, et pour beaucoup il est resté, l'aède sonore qui répète les chants de son pays natal et célèbre le charme de sa Provence aux côtes dentelées. Vers 1873 le succès de ses *Poèmes de Provence* fut éclatant ; on disait nettement qu'une poésie nouvelle venait de naître, et Sully-Prud'homme, au nom des poètes, la saluait avec enthousiasme :

Disciple harmonieux de l'antique cigale,
Je ne saurais te rendre aucune joie, égale
À la sereine ivresse où m'ont plongé tes vers.
N'en fais que de pareils ou n'en fais jamais d'autres ;
Plains et n'imité pas la tristesse des nôtres
Où ne se sont mirés ni les cieux ni les mers.

Le conseil que le poète parnassien donnait à son jeune ami, « n'en fais que de pareils ou n'en fais jamais d'autres, » semblait l'obliger à se répéter ou à se taire. M. Jean Aicard sut éviter ce double écueil. J'imagine qu'il étudia avec soin ce magnifique mouvement des félibres qui a ressuscité pour un instant la langue et la poésie provençales ; comme tant d'autres il lut avec délices ce poème de *Mireille* où palpète la vie méridionale éclatante et chaude. Puis, ce Provençal qui était devenu Parisien et qui avait été initié à la poésie par Lamartine, remarqua ce qu'il y avait de factice et de borné dans l'entreprise des félibres : les langues mortes ne revivent point quel que soit le génie de celui qui les parle ; Mistral a chanté la Provence pour les Provençaux, mais les Français ne l'ont pas compris ; ne vaudrait-il pas mieux faire connaître la petite patrie à la grande ?

C'est de cette idée, semble-t-il, que naquit le beau poème de *Miette et Noré*, un poème national comme *Hermann et Dorothee* de Goethe, mais un poème écrit avec une telle intensité de couleur locale et tellement baigné dans une atmosphère méridionale que la Provence a pu réclamer son œuvre, comme la Bretagne avait revendiqué *Marie et Primel et Nola* de Brizieux. M. Jean Aicard a dit lui-même comment il a voulu peindre directement et sans l'intermédiaire d'aucun livre le paysan moderne, non un paysan quelconque, mais le paysan d'un pays de lumière. La nature au milieu de laquelle il vit ne l'irrite ni par l'avarice du sol, ni par les intempéries de l'hiver ; aussi, il peut être mal vêtu, frugal, pauvre et content. Il vit avec l'extérieur, même dans sa maison ; car la porte est toujours ouverte et il voit le ciel, la montagne et la mer dont il parle à tout instant. « Ne soyez pas surpris de l'entendre vous décrire les moindres accidents du chemin par où il a passé ; il a tout vu, ce buisson, ce chêne, ce carré de vigne. » Il a tout vu, et avec précision, parce que la lumière est nette, intense, définitive.

Faire parler à ces paysans le langage savant des lettrés, il n'y fallait pas songer ; « renoncer au trésor d'idées et de sentiments que nous devons à une éducation supérieure pour descendre au niveau des paysans », c'eût été une affectation insupportable ; la langue naturelle de son poème M. Jean Aicard la trouva en écoutant chanter en lui l'âme de la Provence. Après de longues recherches, après bien des rêveuses méditations, il rencontra « l'expression spontanée », celle qui naîtrait naturellement sur les lèvres d'un paysan qui serait devenu lettré et serait resté paysan. Il osa encore plus ; il essaya de parler un français « qui laissât deviner par transparence le génie des idiomes locaux », et il n'hésita pas à faire entrer dans son vers quelques idiotismes, débris des patois en dissolution ; il modela sa phrase « sur la façon de dire des Provençaux de race quand ils parlent français ».

Cet amour de la terre de Provence, cette science profonde de l'âme populaire, ce langage où le patois si plastique et si pittoresque se mêle au français, donnent à l'œuvre de Jean Aicard une grande saveur. Il est bien vraiment le poète de la Provence et son vœu le plus cher a été exaucé. Il avait dit :

Pour avoir tant aimé la Provence, et toujours ;
 Pour avoir célébré sa beauté brune et blonde ;
 Pour l'avoir répandue en mes vers par le monde
 Où j'ai passé chantant, vrai fils des troubadours ;
 De même qu'en nommant Pétrarque on pense à Laure,
 À l'inverse et pourtant de même, ah ! je voudrais
 Qu'où luit son nom, le mien fût toujours mis auprès
 Et rester lumineux du soleil qui la dore !

Le soleil reconnaissant enveloppe dans la même « gloire », la Provence et Jean Aicard.

Il avait dit encore : « Ma pensée est moderne, ma langue devait être française, car de plus en plus les caractères particuliers des provinces se fondent dans la grande unité nationale... Fixons donc les choses provinciales qui s'en vont dans la langue qui doit leur survivre. N'était-ce pas la volonté de Brizeux... Et nous aurons un jour vous verrez ! une représentation poétique par provinces de toute la belle France. » Je ne connais pas de prophétie qui se soit réalisée plus complètement, s'il est vrai que je ne puis pas citer ici tous nos poètes provinciaux sans donner à ma chronique des allures de catalogue. Chaque coin de terre a son barde inspiré et ce concert où des voix si diverses se mêlent harmonieusement, ce concert rêvé par Jean Aicard nous l'entendons enfin.

Avoir chanté sa petite patrie qui le sait et qui admire pleine de reconnaissance, être le père et le maître d'une nombreuse

lignée de poètes qui l'ignorent ou qui ne voudraient pas en convenir, n'est-ce pas là une gloire qui en vaut bien d'autres ? C'est celle de Jean Aicard.

II

La France ne fut pas aussi attentive qu'il l'aurait fallu aux accents de l'aède de Provence. Je ne sais pas s'il en eut quelque amertume et quelque chagrin ; mais dédaigneux du conseil de Sully-Prud'homme, il essaya de conquérir l'attention publique par des romans et par des pièces de théâtre. Or ses romans sont longs, un peu traînants et un peu mous ; ses pièces de théâtre manquent de relief et de vigueur dramatique. On dirait que le poète habitué à voler au-dessus des oliviers et des pins de son pays ne sait pas marcher sur les cailloux.

Mais de cette œuvre nouvelle se dégage une conception de la vie, une philosophie qui doit être étudiée ; chancre de la Provence M. Jean Aicard devient l'apôtre de la bonté.

La bonté est la première et la plus grande des vertus humaines ; elle a raison d'être en elle-même et nécessaire partout, elle suffit à tout. Si l'homme était fort et libre, la justice pourrait régler tous les rapports d'homme à homme et le rythme de la vie. Mais nous sommes faibles ; nous subissons d'inéluctables fatalités ; notre existence est faite de fautes et de douleurs ; nous avons besoin de pitié et de bonté. La bonté excuse tout : il n'est pas de faute qu'elle ne doive et puisse absoudre ; la bonté triomphe de tout : les méchants et les violents sont un jour ou l'autre vaincus par les doux. Soyons bons ; c'est l'unique règle qui enferme toute religion et toute morale.

Cette philosophie, qui est plutôt un rêve poétique qu'un système lié, est exposée dans *Tata* et en particulier dans *Le Père Lebonnard*. La destinée de cette œuvre fut singulière.

Reçue à l'unanimité à la Comédie-Française en 1886, elle fut retirée par l'auteur au cours des répétitions, à la suite d'une de ces querelles de ménage dans lesquelles l'amour-propre des acteurs et celui des écrivains se donne carrière. M. Jean Aicard porta *Le Père Lebonnard* au Théâtre-Libre, où l'unique représentation qui en fut donnée fut un vrai triomphe, souligné encore plus par l'article violent et injuste de la *Revue des Deux Mondes*. Enfin, après avoir fait pour ainsi dire le tour du monde avec l'acteur italien Novelli, *Le Père Lebonnard* est rentré en 1904 à la Comédie-Française ; la querelle des acteurs et de l'auteur a duré dix-huit ans, après lesquels la bonté a succédé à la haine.

Le Père Lebonnard est bien le poème de la bonté. On sait quelle situation compliquée et étrange M. Jean Aicard a imaginée, quelles fautes odieuses pèsent sur la famille qu'il nous présente, comment la morale courante appliquée aux conflits qui s'élèvent n'arriverait à créer que de la douleur et de la haine, et comment la bonté ramène dans ce milieu troublé le bonheur et la paix. Dénouement de théâtre assurément et rien ne nous dit que dans la réalité, la bonté puisse remporter de telles victoires ; mais dénouement plein de grandeur et qui suffit pour faire de *Lebonnard* un type inoubliable. Comme le marquis lui reproche d'avoir été toujours trop faible et ajoute :

Eh ! que diable ! la vie est une ardente lutte...
Sans doute, on suit du cœur un blessé dans sa chute
Mais tant pis pour qui tombe !... on marche un peu dessus...
« Place aux forts, » dit Darwin.

Le Père Lebonnard répond avec malice :

Oui... mais que dit Jésus ?

LE MARQUIS

Holà ! Je vous croyais libre-penseur en diable ?

LEBONNARD

Libre rêveur ! Mais votre thèse est effroyable !
Et vous sachant dévot, j'ai nommé votre Dieu.
Moi, si mon voisin tombe, eh bien... je l'aide un peu !
Je ne distingue point la Pâque de Vigile,
Ma foi non, mais j'admire et j'aime l'Évangile
Où souffre un pauvre Dieu... patient sous l'affront.
C'est la force du cœur, monsieur. Les doux vaincront.

Cette religion de la douceur et de la bonté a amené M. Jean Aicard à l'Évangile ; et le poème qu'il a intitulé *Jésus* est une de ses plus belles œuvres. Je dois dire cependant que comme Rostand et comme tant d'autres que je pourrais citer ici, M. Jean Aicard me paraît s'être lourdement trompé sur le caractère de l'Évangile. Il y a vu une idylle, un conte bleu, qui se déroule au bord des lacs de Galilée, à travers les vignes odorantes de la Judée ; il a vu en Jésus un rêveur qui vient faire entendre des paroles de bonté dans un monde méchant, qui donne à ses disciples pour toute règle de vie je ne sais quelles vagues aspirations, et qui meurt en doutant de l'efficacité de son œuvre. À la longue, toute cette douceur versifiée devient un peu fade. Mais ce que M. Jean Aicard a bien vu et ce qu'il a dit en des vers qu'il faudrait savoir par cœur, c'est que le règne de la bonté dans le monde date de la naissance du Dieu de bonté :

Il fallait, pour toucher les âmes paysannes
Que, blond comme la gerbe, il eût des yeux d'azur ;

Que sa simplicité cheminât sur des ânes
Et qu'il sût distinguer la nielle du blé mûr ;
Que celle en qui dormait l'espoir de l'Évangile
Ne sût où déposer son fruit mystérieux
Et que cet abandon fit, sur l'enfant fragile,
Par les fentes du toit étinceler les cieux.
Né d'une pauvre femme, il fallait que le Maître,
Qu'attendaient le bœuf, l'âne et les rois à genoux,
Inspirât la pitié même avant que de naître,
Pour que les malheureux disent : « Il vient chez nous. »

Ce Dieu de bonté a transformé le monde par ce simple mot : Aimez-vous. L'âme humaine était pareille à Lazare ; elle était morte ; il a suffi que Jésus pleure sur elle, pour que pleine de force et de vie elle marche vers cet idéal de bonté qui l'a ressuscitée. M. Jean Aicard ne va pas jusqu'à parler de la foi en Jésus ; pour ce « libre-penseur plein de vertu chrétienne », Jésus n'est qu'un modèle humain et toute la religion consiste à faire ce qu'il a fait, à aimer. S'il arrive à l'homme de douter de la bonté des hommes, et d'être tenté de devenir méchant, ce n'est pas dans une doctrine nette et vigoureuse qu'il cherchera du réconfort, mais il se prouvera à lui-même l'existence de la bonté et de l'amour, en aimant. Le prix d'une pitié sincère c'est qu'elle nous donne l'espoir, la joie, la foi dans l'amour sauveur.

Dans son cœur, mieux que sur l'autel,
Ainsi le chrétien fait descendre
La foi, l'espoir et l'amour tendre,
En trois mots le Christ immortel.
Oui, je crois à l'amour quand j'aime,
Et c'est là dans l'homme meilleur,
Le paradis intérieur,
Le royaume de Dieu lui-même.

Cette religion de la bonté qui fut fort à la mode il y a quinze ou vingt ans et qui est aujourd'hui un peu abandonnée, ne manque pas de noblesse, et dans une société de poètes dont M. Jean Aicard serait le chef, elle dicterait des gestes élégants et des actions bonnes. Mais dans la société méchante où il faut vivre, la morale de la bonté apparaît comme une doctrine de rêve, incapable d'assurer la vie. On dirait que M. Jean Aicard, je ne dis pas en vieillissant, mais en mûrissant, l'a compris et qu'il a écrit son dernier roman *Benjamine* pour nous faire part de ses désillusions.

Benjamine est une œuvre amère qu'on dirait écrite par un pessimiste qui a essayé d'être optimiste et qui n'y a pas réussi. L'héroïne du livre est un être de candeur et de bonté qui a grandi délicate et généreuse, grâce aux bons soins de son institutrice. À vingt ans, elle aime Jean Montchanin son camarade d'enfance ; mais son père est un arriviste qui la force à épouser Courcieux dont la fortune et les relations serviront ses ambitions politiques. Benjamine a horreur de Courcieux et comme, dans son âme, elle n'a jamais aimé que Montchanin, on comprend que Montchanin reparaisant devant elle, elle soit infidèle à son mari sans croire manquer à son devoir. Une enfant naît ; Courcieux pardonne. Benjamine demande le divorce, Courcieux le refuse. L'oncle de Courcieux conseille à son neveu de fléchir Benjamine à force de bonté ; il s'y applique et il devient presque sympathique à force de s'y appliquer. Benjamine perd son enfant ; elle sent que désormais elle devra renoncer à son rêve et pardonner au mari abhorré et elle se précipite sous les roues d'un tramway qui passe juste à point devant la porte de sa villa.

Que signifie donc cette sombre histoire ? M. Jean Aicard a accumulé comme à plaisir les détails odieux au point de frois-

ser les lecteurs délicats et de sortir des limites de son art ; le fils des cigales n'est pas fait pour réussir dans le genre brutal. Mais tous ces détails excessifs ont ici leur utilité ; et je me disais à chaque page : Ah ! voilà bien les effets de la bonté, voilà ce qu'on gagne à être bon. L'oncle de Courcieux qui est marquis, qui a souffert et qui est resté bon, démontre avec éloquence la nécessité de la bonté ; il adresse à son neveu de véritables conférences que M. Jean Aicard a pensées avec tout son cœur et a écrites avec amour. Mais plus Courcieux suit ses conseils, plus il est malheureux et plus Benjamine est poussée au suicide, de telle sorte que ce brave marquis finit par ressembler à un personnage de légende dont la réalité se moque et qui se moque de la réalité. À ne regarder que les faits, ce n'est pas le marquis, c'est Montchanin qui a raison quand il s'écrie : « Vivons en joie le plus possible. Les petits enfants d'aujourd'hui savent que, dans la vie, il faut pousser le voisin, le faire tomber et lui passer sur le corps si on veut arriver. À quoi ? À jouir. Tout le monde pousse, bouscule, écrase... et ment. Écrasons, bousculons, poussons et mentons. » Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans ces propos de Montchanin autre chose que la reproduction de mots entendus, çà et là, qu'il y a comme une colère contenue et l'amertume d'un Père Lebonnard qui n'a pas réussi au quatrième acte ?

Benjamine c'est la satire du Père Lebonnard. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que M. Jean Aicard a senti en l'écrivant que la bonté ne suffit pas à tout. L'homme n'est pas tout cœur et il ne peut régler sa vie par le sentiment seul ; il est esprit et il a besoin de s'appuyer aussi sur des idées et sur une doctrine. Pour tout dire d'un mot, il lui faut une foi où le sentiment et l'idée se mélangent et s'unissent harmonieusement. Qui sait ? peut-être c'est M. Jean Aicard qui nous le dira lui-même demain dans une œuvre plus sereine et moins énigmatique que

Benjamine. Avec ce souple et délicat Provençal, il faut s'attendre à tout ; peut-être aussi que ses œuvres de demain, maintenant qu'il s'est retrempé dans le culte de sa chère Provence, lui vaudront une gloire qu'il faillit conquérir dans sa jeunesse et qui fut refusée à son âge mûr. J'aime à croire qu'il aura la destinée du *Père Lebonnard* qui entra jeune encore jusque dans l'antichambre de la maison de Molière, qui ne put franchir la dernière porte, qui dut patienter en faisant le tour du monde et qui vient d'y entrer enfin et tout à fait, triomphalement.

J. CALVET¹¹.

Jean Calvet fit la connaissance de Jean Aicard par l'entremise d'un vieil ami quercynois, Abel de Valon :

J'avais un ami qui me traitait en ami bien qu'il eût plus que deux fois mon âge. Ce n'était pas un homme banal. Reçu à l'École polytechnique en bon rang, il avait démissionné pour devenir secrétaire de la faculté des sciences de Lille. Secrétaire modèle, très apprécié et décoré, il avait démissionné à 55 ans et il vivait retiré au fond d'une campagne quercynoise dans son petit castel, avec sa femme et ses deux enfants. Il faisait de son temps deux parts égales, une consacrée à herboriser dans les bois et les champs, l'autre à bouquiner dans sa bibliothèque qui était copieuse. Et il connaissait les plantes et les fleurs autant que les bouquins, en érudit, amoureux de l'exceptionnel. Son amitié m'a été très chère et je dois dire très utile pour la science des livres ; quant à la science des plantes, il n'a pas insisté pour me l'enseigner, voyant que je n'étais pas doué.

Cet ami, Abel de Valon, avait été dans sa jeunesse étudiante, le camarade et l'ami intime de Jean Aicard et d'Émile Faguet,

¹¹ *L'Univers*, n° 13997, mercredi 1^{er} août 1906, page 2 colonnes 1-6, et page 3 colonnes 1-5.

avec qui dans sa lointaine retraite il avait gardé des relations épistolaires très suivies. C'est lui qui m'a mis en rapport avec ses deux amis. Faguet, étudiant, était célèbre, nous disait-il, par son rire en cascades stridentes et par sa critique térébrante, toujours accompagnée d'une toux volontaire de la gorge, en cascade aussi, et variée suivant la nuance de sa pensée.

Jean Aicard, plus jeune que ses deux camarades, était un poète échappé de l'Odyssée vers Paris à travers la Provence, avec ses longs cheveux noirs, ses yeux de braise et sa voix de violoncelle. À dix-huit ans, il fut brusquement célèbre dans les milieux du cheval ailé, par un poème... La chose vaut d'être contée. On était au *D'Harcourt*, une nuit de Noël 1866 ou 1867, buvant, chantant et disant des vers. Il y avait Abel de Valon, Faguet, Aicard, les inséparables, Verlaine, Moréas, et plusieurs autres illustres ou demi-illustres dont je n'ai pas retenu les noms. Faguet dit de sa voix stridente : « Aicard a quelque chose. »

On empoigne Aicard, on le juche sur une table et on fait silence. De sa voix étonnante, un peu tremblant, audacieux tout de même, il dit *la Légende du Chevrier* qui depuis a passé dans toutes les anthologies et qui est d'une beauté frêle et pure. Il y eut des larmes dans les yeux et une acclamation générale. Même Verlaine qui n'était pas admiratif, admira.

Valon qui me racontait cette anecdote, me parlait quelquefois de son ami, de son origine saint-simonienne, de son idéalisme tolstoïen, de sa bonté anarchique, si bien que je le connaissais sans l'avoir vu. J'écrivis sur lui un feuilleton dans *l'Univers* à propos de son roman *Benjamine*. Comme j'avais pénétré chez lui par Valon, je le vis derrière son livre et je devinai des subconscious qu'il exprimait en les cachant. Sa sensibilité en fut bouleversée. Je venais d'arriver à Paris, il vint

me voir. Nous causâmes et nous devînmes amis, comme si nous avions charrié ensemble depuis vingt ans¹².

Abel de Valon avait été admis à la retraite par décret du 23 septembre 1897¹³ et s'était retiré sur les terres familiales, à Vaillac (Lot). Il s'y lia d'amitié avec « deux prêtres de grande ouverture d'esprit et de haute culture¹⁴ ». L'un d'eux était Jean Calvet, que de Valon appelle, dans ses lettres ultérieures, « mon grand abbé ». Ce jeune homme étant fort passionné de littérature, de Valon décida de lui faire rencontrer Jean Aicard : « Mon grand abbé a dû quitter Paris précipitamment pour aller se soigner aux Eaux. Il profitera sûrement l'hiver prochain de l'acquiescement gracieux que vous aviez bien voulu donner à ma requête à son sujet¹⁵. »

Pour diverses raisons, l'entrevue n'eut pas lieu durant l'hiver 1901 et, son agrégation réussie en 1902, Jean Calvet s'en retourna à Toulouse où un poste de professeur l'attendait :

Mon cher ami,

Je ne sais si l'auteur vous a fait parvenir un article d'ensemble sur votre œuvre littéraire qui a paru dans une feuille quotidienne où vous n'êtes pas habitué à être mis en scène, je veux dire dans « L'Univers ». L'auteur est un jeune prêtre de mes amis, brillant Agrégé des Lettres, professeur de Littérature française dans un Institut catholique, celui-là même au sujet

¹² CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle*, pages 84-86.

¹³ *Journal officiel de la république française*, 29^e année, n° 274, samedi 9 octobre 1897, page 5633, colonne 3.

¹⁴ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre autographe d'Abel de Valon à Jean Aicard sur papier grand deuil, du samedi 28 juillet 1900.

¹⁵ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre autographe d'Abel de Valon à Jean Aicard, du mardi 23 juillet 1901.

duquel je vous avais écrit, il y a quelque trois ans, quand il préparait à Paris son concours d'Agrégation. Vous m'aviez tout de suite répondu qu'il serait le bien venu chez vous quand il s'y présenterait : mais la fin de l'année arriva sans qu'il se trouvât libre de mettre à profit cette offre amicale de votre part ; et, depuis, son enseignement public l'a retenu en Province. Il était naguère encore tout près de vous, à S^t Raphaël, où il avait été respirer l'air de la mer, et se reposer un peu avant de se remettre à ses travaux. [...] ¹⁶.

Malgré ce qu'a écrit Jean Calvet de sa rencontre avec Jean Aicard – version colportée par les hagiographes des deux hommes, – ce n'est pas l'article sur *Benjamine* qui fut l'occasion de la rencontre entre les deux hommes. Dans la réalité, ils se connaissaient déjà avant comme l'atteste la première lettre conservée de l'abbé¹⁷.

Plus de vingt-cinq années séparent les deux hommes. En cet été 1906, Jean Aicard, âgé de cinquante-huit ans, était un écrivain connu et reconnu, auteur à succès en poésie, théâtre et romans, qui n'était plus très loin de connaître la consécration suprême : l'élection à l'Académie française¹⁸ ; il était reçu dans tous les cercles et cénacles de la Capitale, littéraires, artistiques et politiques. Il fréquentait de nombreuses personnalités, était lui-même un personnage influent et célèbre. S'étant toujours

¹⁶ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre autographe d'Abel de Valon à Jean Aicard, mardi 18 septembre 1906.

¹⁷ Voir, ci-après, lettre n° 1, page 51.

¹⁸ Jean Aicard fut élu membre de l'Académie française le jeudi 1^{er} avril 1909, au huitième tour de scrutin, après une lutte mémorable : il succédait à François Coppée, au fauteuil n° 10. Il vint « prendre séance » le jeudi 10 décembre suivant, reçu solennellement sous la Coupole par son autre ami Pierre Loti.

tenu à l'écart des manœuvres politiques, des coteries partisans ou des sectes religieuses, il cherchait plutôt à inspirer la bonté et propageait un idéalisme prônant aussi bien la charité chrétienne que la fraternité républicaine, invitant au respect et au pardon ; enfin, dans son « Évangile » personnel¹⁹, Jésus n'était pas un Dieu fait homme mais un homme se divinisant progressivement par l'exemplarité de son message et la force de ses vertus.

À l'opposé, Jean Calvet était un ministre de l'Église romaine, en délicatesse avec sa hiérarchie et suspect de « modernisme », sanctionné par ses supérieurs et recueilli, à Paris, par l'un de ses anciens maîtres du grand séminaire. Âgé de trente-deux ans, venu du fond de sa province, professeur débutant, il était encore inconnu et sans grands appuis dans le monde parisien.

Le jeune professeur était attiré par cet homme brillant, séduisant, à la facilité toute méridionale, qui n'hésitait pas à se démarquer du matérialisme ou du naturalisme en vogue à cette époque pour promouvoir, avec beaucoup de courage, un idéalisme chrétien et républicain pouvant paraître suranné... Et Jean Aicard ne pouvait qu'être séduit, à son tour, par ce prêtre aux idées larges, qui n'hésitait pas à quitter sa chapelle pour aller à la rencontre de tous.

Lorsqu'il était à Paris, Jean Aicard recevait ordinairement le lundi et son ami Jean Calvet était familier de ces réunions : « Chez Jean Aicard, rue du Luxembourg (rue Guynemer), à sa table ou dans son salon, le lundi, j'ai vu bien des visages, dont quelques-uns sont restés présents à mes yeux, et dont d'autres se sont estompés ou effacés²⁰. » Il cite, parmi les habitués,

¹⁹ Cf. surtout AICARD (Jean), *Jésus*, Paris, Ernest Flammarion, début mars 1896, in-18, 298 pages. Nouvelle édition avec gravures, Paris, Ernest Flammarion, 1912, in-8°, 297 pages.

²⁰ CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle*, page 98.

« Massenet hautain et fracassant, Reyer heureux de vivre et de boire la vie, Bourget rare et déjà grave, Gaston Bonnier facétieux, le pasteur Soulier bénisseur, Julien Viaud (Pierre Loti) l'ami de toujours. Je n'ai vu qu'une fois Pierre Loti et il ne m'a rien dit ; il m'a paru avoir une puissance de silence peu commune et une grande facilité d'abstraction qui pouvait être de la mélancolie ou du mépris²¹. » Dans ses *Mémoires*, il cite encore l'acteur Silvain « qui jouait sa vie ordinaire comme une pièce de théâtre » et Alfred Mézières « dont la barbe m'impressionnait »²².

En ces premières années de séparation des Églises et de l'État, en cette III^e République fortement socialiste, laïque et athée, le clergé ne tenait plus le haut du pavé et le jeune abbé nourrissait quelques scrupules à poursuivre de telles fréquentations : « En paraissant chez Jean Aicard je ne songeais d'abord qu'aux devoirs et aux plaisirs de l'amitié. Il me vint ensuite à l'esprit que ma présence était peut-être déplacée dans un pareil milieu. Je m'en ouvris à un prêtre très surnaturel qui m'engagea au contraire à persévérer dans ma conduite. Il me fit remarquer que par le fait que j'étais là je posais une question et qu'une fois ou l'autre tel ou tel des assistants serait amené à y répondre, au moins dans le secret de son âme ou de son subconscient²³. »

La religion de Jean Aicard pouvait paraître fort singulière à un orthodoxe borné, mais le jeune prêtre respectait les opinions de son ami car il les savait sincères : « Quant à Jean Aicard, élevé dans le saint-simonisme, il avait pour Jésus une tendresse vibrante ; le problème de la nature du "Fils de l'Homme" se posait pour lui et il le résolvait à sa manière. Jésus, pour lui, était le Fils de l'Humanité, l'homme type, distinct par nature

²¹ CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle*, page 101.

²² CALVET (Jean), *Mémoires*, page 84.

²³ CALVET (Jean), *Mémoires*, page 85.

de tout individu humain, ne possédant plus de l'homme que la nature commune à tous les hommes, décantée de toutes les déficiences particulières. Il était Dieu, en ce sens que Dieu était en lui plus parfaitement que dans les autres hommes, attendu qu'elle [sa nature commune] n'était limitée par aucun défaut humain. Là s'arrêtait sa vague croyance ; il n'adhérait à aucun *Credo* positif, à aucune Église. Il avait partagé contre le catholicisme et le clergé catholique les préjugés de son milieu d'origine et du milieu provençal qui est païen ; mais par l'étude et par la réflexion, il était venu à des idées plus historiques et la morale catholique lui paraissait en particulier la base indispensable de l'éducation nationale²⁴. »

28 Jean Calvet et Jean Aicard furent deux grands amis. Certes, au départ, c'est la littérature qui a rapproché l'écrivain et le critique... Mais Jean Calvet était aussi homme d'Église, désireux de faire partager sa foi, ayant pour mission de convertir de nouveaux fidèles ; et Jean Aicard fut, toute sa vie, fasciné par la personne de Jésus et tourmenté par les grandes interrogations métaphysiques. Leurs échanges ne pouvaient donc évacuer totalement ce domaine de la pensée et de la réflexion. Pour l'abbé, son ami était un chrétien sincère mais quelque peu égaré dans un vagabondage poétique et qu'il fallait ramener au bercail... Toutefois, cet aspect particulier de leurs relations personnelles appartient au domaine des âmes et des consciences, et le prêtre ne trahit jamais les confidences et les secrets reçus.

La prière écrite par Jean Aicard en juin 1915 intervient dans un contexte très particulier. Le dimanche 31 janvier 1915, il fut victime d'un accident de la route :

²⁴ CALVET (Jean), *Mémoires*, page 85.

« Le poète Jean Aicard blessé. — M. Jean Aicard, de l'Académie française, en se rendant, hier, en automobile, de sa propriété de La Garde, à Bandol, chez le prince Galitzine, a été blessé dans une collision.

« Sur la route de Toulon au cap Brun, au quartier du Petit-Bois, l'automobile du poète fut prise en écharpe par un tramway qui roulait en sens inverse.

« Le tramway dérailla. M. Jean Aicard fut projeté par le choc contre la glace avant de son auto. La glace se brisa, blessant grièvement l'académicien au visage. Il eut en outre un bras fracturé.

« M. Jean Aicard est soigné à l'hospice civil de Toulon²⁵. »

29 Plus de peur que de mal donc, mais quelques semaines d'incapacité ! Et surtout, à la fin du mois de mai 1915, Jean Aicard fut de nouveau hospitalisé²⁶ pour y subir une délicate intervention chirurgicale²⁷, qui semble marquer l'entrée dans la maladie qui devait l'emporter six ans plus tard. Sur son lit d'hôpital, l'écrivain déjà vieillissant – il avait passé les soixante-sept ans – et qui ne pouvait ignorer la gravité de son mal, se réfugia dans la méditation et composa cette magnifique prière qui, à défaut de contenus bien orthodoxes, exprime une immense confiance dans la personne du Christ :

²⁵ *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 33 du mardi 2 février 1915, page 4, colonne 3. — Annonce identique dans *La Croix*, n° 9782 du mardi 2 février 1915, page 8, colonne 3.

²⁶ À l'hôpital maritime Sainte-Anne de Toulon.

²⁷ Il s'y trouvait encore hospitalisé le 15 juin suivant quand il apprit le décès de sa sœur, le 14 juin 1915, et il ne put se rendre à son enterrement.

Ma Prière

Mon doute est un désir et jamais un blasphème,
Ô Christ ! J'ai déserté tes temples, mais je t'aime,
Et mes propres douleurs baisent tes pieds sanglants.
Dieu toujours jeune et beau, pur comme les lys blancs,
Toi dont les pleurs sont comme une eau fraîche et féconde,
Toi qui fais de tes maux un baume pour le monde,
Ô Christ, tu n'es pas mort, je le sais, je le vois,
Puisque tant de vivants, dociles à ta voix,
Te suivent — comme au fond d'une triste vallée,
Où, du haut des monts, coule une ombre désolée.
Le troupeau suit le pâtre en gémissant vers lui,
Ton étoile, ô berger, en tous les temps m'a lui ;
Eh bien, lorsque tu vas porter, toi qui consoles,
L'ineffable vertu de tes saintes paroles
À ceux qui sont dans tes temples agenouillés,
Laisse, en passant, tomber un peu de tes pitiés
Sur l'incroyant, courbé, malgré tout, sous ton signe...
Ô Christ, mets ton amour sur moi, qui suis indigne.

6 Juin 1915 JEAN AICARD

Il est intéressant de comparer cette prière de 1915 à la première prière connue de notre poète, composée un demi-siècle plus tôt :

Prières

Si vous êtes là-haut, Seigneur, écoutez-moi :
Je n'ai que peu de mots, — Éternel, à vous dire.
Regardez s'il vous plaît ce vieux monde où je vois
Toutes les vanités s'entrechoquer et bruire !

Je veux vous répéter ce que l'on dit souvent,
Car souvent, ô Seigneur, on souffre !
Pourquoi déchaînez-vous sans justice ce vent
Qui nous jette en pâture au gouffre ?

Seigneur, pourquoi les bons semblent-ils les jouets
Que choisit l'étrange tempête ?
Par quel crime inconnu sont-ils ainsi voués
Au vautour planant sur leur tête !

Seigneur, je me connais : j'aime la Vérité !
Je suis bon. — et je le proclame.
Pourquoi donc votre main a-t-elle ainsi jeté
Dans l'horreur vide ma pauvre âme ?

Pourquoi suis-je inquiet et misérable et seul ?
Et sans sourire pour ma bouche ?
Pourquoi suis-je envieux de l'horrible linceul,
Et de la tombe, — horrible couche ?

Je n'aspire qu'au Bien, et je me sens saisi
Par les ongles de la tristesse
Qui travaille mon âme et sous un ciel noirci
La creuse et l'élargit sans cesse...

Si vous devez jamais pour les combler, verser
Une joie immortelle aux souffrants de ce monde,
Pour moi dès maintenant il vous faut commencer,
Ou mon âme, Seigneur, deviendra trop profonde²⁸.

²⁸ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32, recueil manuscrit *Flux et Reflux*, XXXVIII, pages 91-92. Ce poème est daté, à la fin, « Toulon. 5 Mars 1866 ».

qui clame demandes et interrogations, sur un ton récriminateur. Dans cette seconde prière, du soir de sa vie, le poète manifeste des élans et des accents nouveaux qui me paraissent relever de l'influence de Jean Calvet. L'abbé reçut, d'ailleurs, ce texte et répondit aussitôt à son ami, en date du 21 juin : « Vous m'avez donné une grande et douce émotion. Votre "prière" est autre chose que des beaux vers. Jamais Jésus n'a été sourd à un appel, quel qu'il soit ; car quiconque l'appelle l'a en soi. "Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé." Vous l'avez par la douleur acceptée, par l'amour des hommes – qui est le sentiment qui nous rapproche le plus de lui qui est l'Homme – et par le désir d'une humanité meilleure, c'est-à-dire plus semblable à lui. »

Jean Calvet resta intimement lié avec Jean Aicard jusqu'au dernier jour de sa vie. Certes, il aurait bien aimé que son ami quittât cette vie en pleine communion avec l'Église romaine – dont il n'était peut-être pas très éloigné – mais il eut à cœur de respecter, jusqu'à la dernière seconde, les croyances du mourant, en acceptant de partager sa prière. Il accompagna son vieil ami jusqu'à sa dernière demeure, dans le cimetière de Toulon.

Après la mort de Jean Aicard, l'abbé Calvet fit tout ce qu'il put pour entretenir son souvenir, aussi bien à Toulon

« Il serait à souhaiter que tous les écrivains fussent, comme Jean Aicard, aimés de tant d'amis. Une troupe fidèle monte la garde autour du poète disparu et ne néglige aucune occasion de s'entretenir de lui, de glorifier sa mémoire.

« L'autre samedi, on inaugurerait, au cimetière de Toulon, le monument élevé sur la tombe de Jean Aicard. Un médaillon de bronze, dû à M. Paulin Bertrand, y perpétuera les traits du populaire chantre de la Provence.

« M. l'abbé Calvet, un des familiers de l'écrivain, en quelques mots émus, fit remise du monument à la ville. Puis, le docteur Jules Regnault, président de l'Académie du Var, évoqua d'anciens souvenirs²⁹. »

que dans le monde littéraire : dans ses deux ouvrages, *L'Enfant dans la littérature française* et *Visages d'un demi-siècle*, ainsi que dans ses *Mémoires*, il eut à cœur de faire revivre longuement son ami et de rappeler son œuvre.

La « double vie » (littéraire !) de l'abbé Calvet

Sous ce titre – facile et volontiers accrocheur, – je me garderai bien de vouloir laisser supposer quelque trouble aventure digne de la presse à sensation...

Jean Calvet resta toute sa vie attaché à son pays natal et venait y passer l'été. En 1919, il acquit une petite propriété campagnarde à La Vernède (commune de Sauveterre, Tarn-et-Garonne). En marge de son œuvre pédagogique ou littéraire « sérieuse et officielle », il cultiva quelques fantaisies qu'il préféra publier sous le pseudonyme « JEAN QUERCY », et dont voici l'inventaire d'après le fichier de la Bibliothèque nationale de France :

Contes de la vieille France, 16/ Paris, Lanore éditeur, 1928, in-4°, 201 pages, illustrations de D. Dupont (*idem* 24/ 1929). – Paris, Lanore, 1943, in-8°, 188 pages, illustrations de D. Dupont. – Paris, Lanore, collection « Folklore », 1945, in-16°, 181 pages, illustrations de Joël G. Philippon. Paris, Fernand Lanore, collection « Folklore »,

²⁹ « Le Médaillon de Jean Aicard », *Les Annales politiques et littéraires*, n° 2169 du dimanche 18 janvier 1925, page 56, colonnes 2-3.

1950, in-16°, 158 pages, illustrations de Joël G. Philippon. Paris, Fernand Lanore, collection « Folklore », 1958, in-16°, 143 pages, illustrations de Joël G. Philippon.

Dans la lumière de Port-Royal, Paris, éditions du Sycomore, 1931, in-4°, 183 pages ; bois gravés par Jean-Vital Prost. – Paris, la Pensée universelle, 1982, in-16, 152 pages ; publiée sous le nom véritable de l'auteur.

Journal d'un curé de campagne pendant la guerre, Paris, Gabriel Beauchesne éditeur, 1915, in-16, 310 pages.

L'Ânesse de Jésus, Paris, Fernand Lanore éditeur, 1935, in-8°, 64 pages, illustrations de L. Mazetier. 2/ Luçon, imprimerie de S. Pacteau, collection « Contes et récits », 1953, in-8°, 63 pages, illustrations de J. Lassauvajue.

L'Araignée, étude de mœurs provinciales, Auch, imprimerie de Th. Bousquet, 1923, in-16, 189 pages.

La Merveilleuse Histoire de Joseph, Paris, Fernand Lanore éditeur, 1936, in-8°, 64 pages, illustrations de P. Dupont.

Le Paradis des bêtes, Paris, E. Lanore éditeur, 1933, in-8°, 66 pages, illustrations de D. Dupont.

Légendes dorées, Paris, Fernand Lanore, 1940, in-8°, 78 pages, illustrations.

Ulysse et Polyphème, Homère ; adaptation par Jean Quercy, Paris, Fernand Lanore, 1934, in-8°, 58 pages, illustrations. Paris, Lanore, collection « Contes et récits », 1954, in-8°, 63 pages, illustrations.

J'ignore qui, à cette époque, connaissait la véritable identité de « Jean Quercy ». En tout cas, Jean Aicard était, bien évidemment, dans la confidence. C'est ainsi, par exemple, que, dans une lettre non datée – écrite avant juin 1915 puisqu'elle évoque « M^{me} Lonclas », – l'abbé, qui se trouve alors villégia-turer dans son Quercy natal, écrit à son ami : « Je fais la quête des légendes locales ; mais les vieux sont morts et les jeunes ne

savent plus rien du passé ». Par ailleurs, la bibliothèque des *Lauriers-Roses* possède encore – dans la partie aujourd'hui conservée – quatre ouvrages de Jean Quercy : *La Merveilleuse Histoire de Joseph*, *Dans la lumière de Port-Royal*, *Contes de la vieille France* et *Journal d'un curé de campagne pendant la guerre*.

Cette œuvre renferme tout d'abord des contes, essentiellement pour la jeunesse et volontiers inspirés des textes scripturaires ou des légendes religieuses.

Le Paradis des bêtes débute avec *Roquet*, le chien de saint Roch, auquel saint Pierre refuse l'entrée du Paradis... bien qu'il soit « saint lui aussi à sa manière » selon les dires de son patron ! Dieu ayant fait une exception pour Roquet, d'autres saints vinrent plaider en faveur de leur animal favori : « On vit alors une étrange procession. Bêtes à quatre et à deux pattes, bêtes à poil et bêtes à plume, oiseaux et poissons, s'avançaient lentement vers le trône de Dieu. Et il y avait une grande bonté dans tous ces animaux qui rendait plus claire la lumière du Paradis. » Et les autres contes qui composent ce livre – « Les quatre Auvergnats », « La flûte du moine innocent », « L'âne et le bœuf », « La bête de sept têtes » et « La ruse du *catzoniou* » – mettent en scène des âmes simples et pures qui se tirent comme par miracle des embûches qui leur sont faites par les méchants.

L'Ânesse de Jésus, achetée par Joseph, réchauffa l'enfant dans l'étable, le porta en Égypte et, quelque temps après, le ramena à Nazareth ; elle devint son animal favori, compagne de ses jeux d'enfants, témoin de ses prédications, de son triomphe au jour des Rameaux et de sa résurrection.

La Merveilleuse histoire de Joseph est celle d'un fils de Jacob et de Rachel ; vendu par ses frères qui ne l'aimaient pas, il échoua au palais du Pharaon et finit par gagner sa confiance.

Et, dans les *Contes de la vieille France*, que l'auteur recueille de sa grand-mère et de quelques vieux de son village, les animaux sont les héros d'aventures extraordinaires que les croyances quercynaises leur prêtaient, au milieu des revenants, des sorcières ou des diables. Ce beau volume est le résultat d'un collectage destiné à sauvegarder des bribes de l'inconscient collectif à une époque où ces reliques de la civilisation populaire semblaient avec les derniers vieux des campagnes.

Tous ces récits témoignent, chez leur auteur, une connaissance fine et aigüe de l'âme populaire ainsi qu'un grand amour pour les animaux. Enfant de la campagne, élevé à la ferme, Jean Calvet vécut dans la familiarité des bêtes ; il sut apprécier leur attachement et leur dévouement et, dans ses récits simples et naïfs, il suppose presque une âme à ces créatures du Bon Dieu. Et, dans cette inspiration, il rejoint souvent Jean Aicard, également très attaché aux animaux familiers de l'homme, qu'il a maintes fois chantés dans ses poèmes et ses contes provençaux.

Dans un genre tout à fait différent, *L'Araignée* est une étude de mœurs provinciales développée autour du personnage de l'affreux Bonnaud, chargé de tous les vices dont est capable l'humanité. Ce Bonnaud est l'antithèse du bon père Bonnaud du roman *Tata* à qui Jean Aicard avait prêté les qualités de bonté qu'il appréciait chez son grand-père Jacques.

Au contraire, *Dans la lumière de Port-Royal* regroupe quatre récits qui imaginent la vie exemplaire et les pensées très spirituelles des Solitaires de la célèbre abbaye.

Enfin, le *Journal d'un curé de campagne pendant la guerre* publie des extraits d'un document authentique qui montre « le rôle joué par un petit curé dans la mobilisation des forces

morales du pays » : on y verra la contribution du jeune ami à l'œuvre entreprise par son aîné pour exalter les vertus des héros méconnus que furent nos soldats et maintenir dans le pays une cohésion morale qui fera sa force au lendemain de la victoire espérée.

BIBLIOGRAPHIE DE JEAN CALVET

Jean Calvet a laissé une œuvre littéraire très importante, essentiellement consacrée à l'enseignement des lettres dans le cours secondaire et à l'histoire de la littérature française.

Langue française

CALVET (Jean, sous la direction de), *Devoirs de vacances*, publiés par un groupe de professeurs au collège Stanislas. Un volume par classe, de la dixième à la seconde. Paris, Hatier, 1912-1914.

CALVET (Jean), CHOMPRET (C.), *Exercices français*. Un volume pour l'élève et un pour le maître, du cours élémentaire au cours supérieur. Paris, J. de Gigord, 1912-1919.

CALVET (Jean), CHOMPRET (C.), *Grammaire française*. Du cours élémentaire au cours supérieur. Paris, J. de Gigord, 1914-1917.

CALVET (Jean), CHOMPRET (C.), *Enseignement des jeunes filles. Langue française, cours préparatoire*, Paris, J. de Gigord, 1914, in-16, 196 pages, figures.

CALVET (Jean), LAMY (Robert), *Le Français par la lecture expliquée*. Du cours préparatoire à la classe de septième.

Paris, J. de Gigord éditeur, 1926-1932.

CALVET (Jean), CHOMPRET (C.), *Traité d'analyse grammaticale et logique, exercices. Livre du maître*, Paris, J. de Gigord, 1917, in-16, 32 pages.

CALVET (Jean), *La Composition française dans les classes de lettres*, Paris, J. de Gigord éditeur, 1928, in-16, 262 pages.

CALVET (Jean), BERNARD (J.-A.), *La Version latine des classes de baccalauréat (1^{re}, 2^e et 3^e)*, Lyon, imprimerie et librairie catholique Emmanuel Vitte, 1924, in-16, 132 pages ; 1923, in-16, IV-145 pages.

Auteurs français

CALVET (Jean), LAMY (Robert), *Les Textes français du programme*. Pour les classes de sixième, cinquième et quatrième ; livre du maître et livre de l'élève ; plusieurs éditions successives de chaque pour tenir compte de l'évolution des programmes officiels. Paris, J. de Gigord, 1931-1962.

CALVET (Jean), *Morceaux choisis des auteurs français du x^e au xx^e siècle pour servir à la lecture expliquée dans les classes de 3^e, 2^e, 1^{re}*, 9/ revue et corrigée, Paris, J. de Gigord éditeur, 1935, in-16, VIII-1000 pages.

CALVET (Jean), *Morceaux choisis des auteurs français du xvi^e au xx^e siècle pour servir à la lecture expliquée dans les classes de 6^e, 5^e et 4^e*, Paris, J. de Gigord éditeur, 1926, in-8°, VI-544 pages.

CALVET (Jean), *Morceaux choisis et lecture expliquée, à l'usage des élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e*, 8/ Paris, J. de Gigord, 1948, in-16, VIII-288 pages.

CALVET (Jean), *Morceaux choisis et lecture expliquée à l'usage des aspirants et aspirantes au brevet élémentaire*, Paris, J. de Gigord éditeur, 1922, in-8°, VIII-290 pages, gravures ; programme de 1920.

CALVET (Jean), *Les Poètes du xix^e siècle, extraits*, Paris, J. De Gigord, 1933, in-16, 690 pages, illustrations. — Nouvelle édition, Paris, J. de Gigord, 1950, in-16, IX-744 pages, figures, portraits, fac-similés.

CALVET (Jean), *Les poètes romantiques, extraits choisis et annotés*

pour les classes, Paris, J. de Gigord éditeur, 1931, in-8°, 497 pages, illustrations.

Bossuet (Jacques-Bénigne), *Trois oraisons funèbres : Henriette de France, Henriette d'Angleterre, le prince de Condé*, Paris, A. Hatier, collection « Les Classiques pour tous » n° 5, 1929, in-16, 83 pages. — Nouvelle édition augmentée de sujets de composition et d'un questionnaire, Paris, A. Hatier, collection « Les classiques pour tous » n° 5, 1935, in-16, 128 pages ; notices et notes par J. Calvet.

Œuvres choisies de Bossuet, Paris, Hatier, « Collection d'auteurs français d'après la méthode historique », 1911, in-12, XVI-721 pages, portraits, figures ; introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique, par Jean Calvet. — 6/ Paris, Hatier, « Collection d'auteurs français, d'après la méthode historique », 1921, in-16, XIX-720 pages, figures, portraits.

CALVET (Jean), *Le Message de Bossuet*, Paris, éditions Spes, collection « Prends et lis », 1942, in-16, 32 pages.

CALVET (Jean), *Bossuet, l'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, collection « Le livre de l'étudiant » n° 8, 1941, in-16, 180 pages.

CALVET (Jean), *Bossuet, témoin classique de la foi ; textes majeurs, choisis et présentés par Jean Calvet*, Montréal, éditions Paulines, 1983, in-8°, 170 pages ; nouvelle édition de Maurice Lebel.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), *Sermons*, Paris, A. Hatier, collection « Classiques pour tous » n° 14, 1929, in-16, 68 pages ; contient les sermons sur la Passion (1660), sur le mauvais riche ou l'impénitence finale, sur la providence (1662), sur l'ambition (1662), sur la mort (1662) ; notices et notes par J. Calvet.

BUFFON (Georges-Louis Leclerc), *Extraits, discours, vues générales*, Paris, Veuve C. Poussielgue, 1905, in-16, XVIII-150 pages ; édition classique par M. l'abbé Calvet.

Polyeucte de Corneille, Paris, Mellottée, collection « Les chefs-d'œuvre de la littérature expliqués, publiés sous la direction de René

Doumic, de l'Académie française », sd, in-16, 319 pages ; étude et analyse par J. Calvet.

CALVET (Jean), *Des esprits forts. La Bruyère*, Paris, Bloud, collection « Science et religion : études pour le temps présent » n° 418, 1907, in-16, 62 pages.

Pages choisies de Lacordaire, Paris, A. Fayard, sd, in-16, 378 pages ; introduction de J. Calvet.

MOLIÈRE, *Les Précieuses ridicules*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1947, in-16, 60 pages ; introduction et notes par J. Calvet.

MOLIÈRE, *Le Tartuffe*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1946, in-16, 135 pages ; introduction et notes par J. Calvet.

MOLIÈRE, *Le Misanthrope*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1939, in-16, 119 pages ; introduction et notes par J. Calvet.

CALVET (Jean), *Essai sur la séparation de la religion et de la vie. I. Molière est-il chrétien ?*, Paris, F. Lanore, 1950, in-16, 175 pages, portrait.

CALVET (Jean), *Essai sur la séparation de la religion et de la vie. Molière dans le drame spirituel de son temps. La Princesse de Clèves*, Paris, A. G. Nizet, 1980, in-16, 194 pages.

MONTESQUIEU (Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de), *Extraits*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1940, in-16, 80 pages ; introduction, notes et appendice par J. Calvet.

PASCAL (Blaise), *Les Provinciales (extraits)*, nouvelle édition avec questionnaire et sujets de composition française, Paris, A. Hatier, collection « Les classiques pour tous » n° 118, 1938, in-16, 103 pages ; notices et notes par J. Calvet.

Pensées [extraits] de Pascal, Paris, Hatier, collection « Les classiques pour tous » n° 119, 1929, in-16, 62 pages ; notice et notes par J.

Calvet. — Nouvelle édition avec sujets de composition française, questionnaire et jugements critiques, Paris, Hatier, 1935, in-8°, 96 pages.

PASCAL (Blaise), *Les Pensées sur la religion*, choisies, classées et annotées par J. Calvet, Paris, éditions des Loisirs, 1948, in-16, 207 pages. — 2/ Paris, F. Lanore, 1953, in-16, 199 pages, portrait.

CALVET (Jean), *Le Message de Pascal*, Paris, éditions Spes, collection « Prends et lis », 1941, in-16, 39 pages.

VINCENT DE PAUL, *Quelques pages choisies*, Paris, Spes, 1957, in-16, 295 pages ; pages présentées par Jean Calvet.

CALVET (Jean), *Saint Vincent de Paul*, Paris, A. Michel, collection « Les grands spirituels », 1948, in-8°, 373 pages, planches, portraits.

CALVET (Jean), *Saint Vincent de Paul. Textes choisis et commentés*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, in-16, 336 pages, portraits.

VINCENT DE PAUL, *Textes choisis*, Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1913, in-16, 336 pages, portrait ; textes commentés par J. Calvet.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Extraits*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1939, in-16, 96 pages ; introductions et notes par J. Calvet.

CALVET (Jean), *Les Idées morales de madame de Sévigné*, Paris, Bloud, collection « Science et religion : études pour le temps présent » n° 416-417, 1907, in-16, 125 pages.

CALVET (Jean), *Alfred de Vigny, portrait littéraire et extraits*, Paris, G. Beauchesne, 1914, in-16, VIII-296 pages, portrait. Contient des extraits du *Journal*, de la *Correspondance*, *Moïse*, fragments d'*Éloa*, *la Fille de Jephté*, *le Cor*, *les Destinées*, *la Maison du berger*, *la Mort du loup*, *la Bouteille à la mer*, *la Lettre à Lord**** et des fragments de *Chatterton*, de *Cinq-Mars*, de *Stello* et de *Servitude et grandeur militaires*.

VIGNY (Alfred de), *Les destinées*, Paris, J. de Gigord, collection « Nos auteurs classiques », 1939, in-16, 79 pages ; introduction et notes

par J. Calvet. Contient les différents poèmes des *Destinées* à l'exception des « Oracles » et de « Wanda », suivis, en appendice, de « Moïse, la Fille de Jephté, le Cor » ; avec des jugements sur la poésie de Vigny et des sujets de dissertation.

Histoire de la littérature française

CALVET (Jean), *Cours de littérature française. 1^{ère} conférence du vendredi 4 décembre 1925. La littérature française créatrice de types universels*. Renart, Paris, P. Bossuet et G. Leroux, sd, in-16, 23 pages. Cours supérieurs pour les jeunes filles professés à l'Institut Catholique de Paris, 1925-1926.

CALVET (Jean), *Cours de littérature française. 2^e conférence du vendredi 11 décembre 1925. La littérature française créatrice de types universels*. Pathelin, Paris, P. Bossuet et G. Leroux, sd, in-16, 26 pages. Cours supérieurs pour les jeunes filles professés à l'Institut Catholique de Paris, 1925-1926.

CALVET (Jean, sous la direction de), *Histoire de la littérature française*, Paris, J. de Gigord, 1931-1938, in-8°, 10 volumes. 2/ Paris, del Duca, 1955. Jean Calvet a rédigé le tome V : La Littérature religieuse de François de Sales à Fénelon [voir à ce titre].

CALVET (Jean), *L'Enfant dans la littérature française*, Paris, F. Lanore, 1930, deux volumes in-6 de 213-15 et 230-15 pages, planches. Volume 1 : Des origines à 1870. Volume 2 : De 1870 à nos jours.

CALVET (Jean), *La Littérature religieuse, de François de Sales à Fénelon*, Paris, Gigord, 1933, in-8°, 656 pages. — Paris, J. de Gigord, 1938, in-8°, 656 pages, planches, portraits hors texte. Constitue le volume 5 de l'*Histoire de la littérature française*.

CALVET (Jean), LAMY (Robert), *Les Philosophes du XVIII^e siècle. Extraits*, Paris, J. de Gigord, 1937, in-16, XI-600 pages, figures, portraits, fac-similés.

CALVET (Jean), *Littérature française*, Paris, librairie Bloud et Gay, collection « Bibliothèque catholique des sciences religieuses », 1929, in-16, 219 pages.

CALVET (Jean), *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*, 2/ Paris, J. de Gigord éditeur, 1921, in-8°, IV-745 pages. — 20/ Paris, J. de Gigord, 1952, in-16, IV-912 pages, figures, portraits.

CALVET (Jean), *Petite histoire de la littérature française*, nouvelle édition, Paris, de Gigord, 1969, in-16, 191 pages, illustrations.

CALVET (Jean), *Petite histoire illustrée de la littérature française, à l'usage des classes de 5^e et 4^e du second degré et des cours complémentaires*, 10/ Paris, J. de Gigord, 1940, in-16, VI-245 pages, figure, portraits. — 18/ Paris, J. de Gigord, 1953, in-16, VI-247 pages, figures, portraits.

Varia

CALVET (Jean), MARTIN (Fernand), *Calendrier catholique*, Paris, Bernard Grasset, collection « L'Église vivante », 1953, in-8°, XII-415 pages.

CALVET (Jean), *Chemin de croix. Méditations*, Paris, Procure générale, 1924, in-32, 84 pages ; compositions originales de Joseph Aubert.

CALVET (Jean), *Conférences populaires. Pour refaire la France*, Paris, G. Beauchesne, 1915, in-16, VIII-191 pages. Carême de Sèvres, 1915.

CALVET (Jean), *Culture et bibliothèques*, conférences faites aux Journées nationales des bibliothèques LFACF, juin 1946, Paris, Service bibliographique LFACF, 1947, in-8°, 55 pages ; conférences de Marie du Rostu, M^{gr} Jean Calvet, le chanoine Georges Chenesseau, Louis Chaigne et Charles Ledré. Nota : LFACF = Ligue féminine d'action catholique française (devenue ensuite l'Action catholique générale féminine).

- CALVET (Jean), *De la Faculté des lettres au pro-rectorat de l'Institut catholique de Paris, 1939-1945, journal inédit*, Paris, Dessain et Tolra, 1970, in-8°, 167 pages.
- CALVET (Jean), *Debout, jeune homme*, Paris, F. Lanore, 1941, in-16, 63 pages.
- CALVET (Jean), *Discours prononcé à la distribution des prix (Paris, collège Stani-slas) le 22 juillet 1909*, Paris, imprimerie de Levé, 1909, in-8°, 19 pages. Discours « Nos préoccupations pédagogiques », allocution de M. René Doumic.
- CALVET (Jean), MARTIN (Fernand), *Dominical, Évangiles, Épîtres, Collectes des dimanches et des fêtes des saints*, Paris, Procure générale du Clergé, 1950, in-4°, 320 pages ; traduction nouvelle et commentaire de M^{sr} Jean Calvet et de l'abbé Fernand Martin.
- CALVET (Jean), *Esquisse d'une université*, Paris, F. Lanore, 1945, in-16, 84 pages.
- CALVET (Jean), *L'Abbé Gustave Morel, professeur à l'Institut catholique de Paris*, Paris, 1907, in-18, 337 pages, portrait.
- CALVET (Jean), *La Lumière de complies*, Paris, Aubier, 1960, in-16, 264 pages.
- CALVET (Jean), *La Poésie de Jean Aicard, portrait littéraire et choix de poèmes*, Paris, A. Hatier, février 1909, in-16, 356 pages, portrait. Ouvrage comprenant neuf pièces inédites, orné du portrait de Jean Aicard par E. Bordes, gravé par Dujardin.
- CALVET (Jean), *La Prose de Jean Aicard, étude littéraire et extraits*, Paris, librairie A. Hatier, décembre 1910, in-16, 384 pages.
- CALVET (Jean), *La Trame des jours, propos de spiritualité sur l'élémentaire et le quotidien*, Paris, éditions du Vieux-Colombier, 1955, in-8°, 181 pages. — Paris, Téqui, 1989, in-16, 180 pages ; reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, La Colombe, 1955.
- CALVET (Jean), CRUPPI (Marcel), *Le Bestiaire de l'Antiquité classique. Les animaux dans l'Antiquité*, Paris, F. Lanore, 1955, in-16, 213 pages.

- CALVET (Jean), CRUPPI (Marcel), *Le Bestiaire de la littérature française*, Paris, F. Lanore, 1954, in-16, 248 pages, planches.
- CALVET (Jean), *Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort*, Paris, A. Michel, collection « Pages catholiques », 1942, in-16, 40 pages.
- CALVET (Jean), *Le Cortège de la Vierge*, Paris, P. Lethielleux éditeur, 1921, grand in-4°, x-100 pages, planches hors texte ; tableaux de Joseph Aubert, P. Le Rat, héliographeur.
- CALVET (Jean), *Le Drame paysan*, Paris, FNC, 1939, in-16, 13 pages ; rapport présenté à la 17^e assemblée générale de la Fédération nationale catholique, le 7 juin 1937.
- CALVET (Jean), *Le Renouveau catholique dans la littérature contemporaine*, Paris, F. Lanore éditeur, 1927, in-4°, 424-18 pages, portraits.
- CALVET (Jean), CRUPPI (Marcel), *Les Animaux dans la littérature sacrée*, Paris, F. Lanore, 1956, in-16, 223 pages, planches.
- CALVET (Jean), *Les Salons de Marguerite de Navarre (1492-1549) à Suzanne Necker (1740-1794)*, Québec, La Plume d'oie, 2000, in-8°, 220 pages ; préface de Chalendard ; présentation, notes et index par Maurice Lebel.
- CALVET (Jean), *Les Types universels dans la littérature française*, Paris, F. Lanore, 1925, in-16, 294 pages, figures. — Paris, F. Lanore, 1960, in-16, 254 pages. Paris, F. Lanore, 1964, in-16, 190 pages.
- CALVET (Jean), *Mémoires de monseigneur Jean Calvet*, Lyon, éditions du Chalet, 1967, in-16, 150 pages ; introduction par M. l'abbé Charles Molette ; ouvrage précédé d'un hommage par Xavier de Bourbon.
- CALVET (Jean), *Notes de littérature et de morale, les livres au jour le jour*, Paris, V. Retaux, 1908, in-16, VIII-406 pages ; préface d'Émile Faguet.
- CALVET (Jean), *Petit guide du candidat à la licence ès lettres et du*

- jeune professeur*, 2/ Paris, Bloud, 1907, in-16, 103 pages.
- CALVET (Jean), *Portrait de Louis-Marie Grignon de Montfort*, Paris, Téqui, 1987, in-18, 95 pages. Reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, A. Michel, 1942.
- CALVET (Jean), *Pour refaire la France*, Paris, G. Beauchesne, 1919, in-16, 147 pages. I. Le Renouveau intérieur.
- CALVET (Jean), *Pourquoi les instituts catholiques ?*, Paris, Bonne presse, 1946, in-16, 31 pages.
- CALVET (Jean), *Réflexions sur le Phénomène humain de Pierre Teilhard de Chardin*, Paris, Tolra, 1966, in-16, 64 pages.
- CALVET (Jean), *Rien ne se perd*, Paris, Éditions Spes, collection « Prends et lis », 1941, in-16, 39 pages.
- CALVET (Jean), *Saint Antoine de Padoue*, Paris, éditions de l'Arc, collection « Hérauts du Christ » n° 4, 1947, in-16, 64 pages.
- CALVET (Jean), *Sainte Louise de Marillac par elle-même, portrait*, Paris, Aubier, 1958, in-16, 231 pages, planche, portrait. — Paris, Téqui, 1988, in-16, 230 pages ; reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, Aubier, 1958.
- CALVET (Jean), *Témoins de la conscience française*, Paris, éditions Alsatia, 1943, in-16, 216 pages.
- CALVET (Jean), *Trois discours à la jeunesse*, Paris, éditions Spes, 1946, in-16, 32 pages.
- CALVET (Jean), *Un artiste chrétien, Joseph Aubert 1849-1924*, Paris, F. Lanore, 1926, in-4°, 207 pages, gravures ; lettre-préface du R. P. Antonin-Dalmace Sertillanges, de l'Institut.
- CALVET (Jean), *Un humaniste chrétien, Félix Bonafé. Suivi de plusieurs inédits*, Tulle, imprimerie Maugein et Cie, 1971, in-16, 160 pages, portrait.
- CALVET (Jean), *Université de Toulouse. Faculté de droit. De la législation du mariage quant aux points modifiés par la loi du 21 juin 1907*, thèse pour le doctorat, Toulouse, imprimerie de J. Baylac, 1908, in-8°, 114 pages.

- CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle, Jean Aicard, M^{gr} Batiffol, cardinal Baudrillart, E. Faguet, maréchal Foch*, Paris, B. Grasset, 1958, in-16, 256 pages.
- CALVET (Jean), *Vivre en dedans*, Paris, éditions Spes, collection « Prends et lis », 1940, in-16, 40 pages.
- Collectif, *Échos des Dames de la Charité de saint Vincent de Paul*, Étampes, imprimerie la Semeuse, 1950, in-16, 31 pages. Textes de T. Marcihacy, la baronne de Fréville, M^{gr} Calvet, la comtesse Gravina di Ramacca.
- AUGIER (Jean), *Le Chanoine Henri Colin, de l'Académie des sciences, professeur de physiologie végétale à l'Institut catholique de Paris, 1880-1943*. Discours prononcés aux obsèques en l'église des Carmes, le 24 mars 1943, par MM. Auguste Chevalier et Mariller et par M^{gr} Calvet, Paris, F. Lanore, 1944, in-16, 61 pages, portrait.
- BAZIN (René), *Pie X*, suivi de *Actualité du bienheureux Pie X*, par M^{gr} J. Calvet, Paris, E. Flammarion, collection « Les Grands cœurs », 1951, in-16, 302 pages, portrait³⁰.

³⁰ On doit encore à Jean Calvet de nombreuses préfaces ainsi qu'un très grand nombre d'articles dans la presse et les revues dont l'inventaire reste à faire.

LETTRES DE JEAN CALVET À JEAN AICARD

J'ai retrouvé dans le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon soixante-deux lettres de Jean Calvet à Jean Aicard, contenues, pour la plupart, dans l'enveloppe « Jean Calvet » de la correspondance.

Les deux hommes ne s'écrivaient que lorsque l'un d'entre eux était absent de Paris : en effet, dans le cas contraire, ils avaient tout loisir de se rencontrer dans la Capitale. C'est ce qui explique notamment que leur correspondance soit très irrégulière et discontinue — ce qui pourrait tout aussi bien provenir, par ailleurs, de la destruction ou de la disparition de certaines lettres...

Dix lettres sont clairement datées – jour, mois, année – et, en analysant leur contenu, j'ai pu en dater encore quarante-quatre pour le mois et l'année : seules huit lettres sont restées totalement indatables.

Ces missives commencent généralement par « Mon cher ami » (cinquante-deux lettres) et se terminent par une formule renfermant l'expression « de tout cœur » (quarante-sept lettres). Elles traitent, naturellement, de sujets variés : Jean Calvet donne à son ami de ses nouvelles et des nouvelles de la vie intellectuelle de la Capitale, il lui rend compte des démarches effectuées auprès des éditeurs et directeurs de revues, il le soutient dans ses périodes de déprime, l'encourage à travailler, critique les poèmes et œuvres qu'il lui soumet, lui fait parvenir des notes de lecture, etc.

J'ai choisi de publier cette correspondance dans l'ordre chronologique¹ en l'assortissant des éléments de datation et des notes strictement nécessaires à sa compréhension ; et j'ai renvoyé dans une partie consécutive l'explicitation de quelques sujets abordés ainsi qu'un « dictionnaire » fort succinct des personnages cités.

Pour effectuer la transcription : j'ai corrigé les fautes ; j'ai composé en *italiques* les titres d'œuvres et de périodiques ainsi que le latin, et en PETITES CAPITALES les mots et expressions soulignés par Calvet. J'ai également inséré la pagination des lettres pour faciliter les citations des futurs chercheurs.

Dominique AMANN.

¹ Pour la facilité des citations et des renvois, j'ai numéroté les lettres dans l'ordre chronologique.

Lettre n° 1 : janvier 1906

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 28, dossier n° 172 « Benjamine », pièce n° 13.
Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 1 page.

Mon cher ami,

Il m'a été impossible de venir ! Je viendrai vendredi à 2 heures.
Félicitations pour votre LECTURE dont j'ai eu des échos.

Reçu *Benjamine*. Je vous lis. *L'Ibis Bleu* m'a plu beaucoup.

Bien à vous

JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Papier à lettre grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, a épousé le 15 avril 1905 Marie Chazarenc, une jeune fille de Castelnau-Montratier ; mais celle-ci est décédée quelques mois plus tard.

2° La « lecture » évoquée par l'abbé ne peut être que la lecture aux acteurs du Gymnase de la pièce de théâtre *Benjamine* dont les rôles avaient été distribués à la toute fin de l'année 1905 et dont les répétitions devaient commencer au début janvier 1906 : elle eut donc lieu dans les premiers jours de janvier ; mais ensuite des acteurs renoncèrent et les répétitions furent arrêtées.

3° Jean Calvet mentionne qu'il a reçu *Benjamine*. Or, ce nouveau roman de Jean Aicard est sorti en librairie à la mi-juin 1906.

4° Jean Aicard passa le premier trimestre 1906 à Paris. Il se rendit en Provence au début du mois d'avril (*Le Figaro* annonce son départ pour La Garde dans son édition du 1^{er} avril) pour

présider l'inauguration du monument élevé à Saint-Raphaël en l'honneur d'Alphonse Karr. En septembre, il était encore aux *Lauriers-Roses*, où l'acteur Silvain vint lui rendre visite.

Il faut en conclure que les deux écrivains se sont rencontrés à Paris, en début d'année, probablement au domicile de Jean Aicard, et que Jean Calvet a lu *Benjamine* sur le manuscrit ou sur une mise au net dactylographiée. On sait que Jean Aicard fit relire plusieurs de ses manuscrits à l'abbé Calvet pour avis avant remise à l'éditeur.

NOTES.

1° AICARD (Jean), *Benjamine*, Paris, Ernest Flammarion, mi-juin 1906, in-12, 384 pages. — Jean Aicard a joué de malchance avec sa *Benjamine* : Alphonse Franck, directeur du théâtre parisien du Gymnase, reçut en juin 1902 la pièce en quatre actes de Jean Aicard ; cette œuvre, programmée, fut mise en répétition mais l'actrice principale, M^{me} Simone Le Bargy chargée du rôle-titre, tomba malade et il fut décidé de renvoyer à la saison suivante 1903-1904... puis à la saison 1904-1905... tous projets sans suite puisque M^{me} Le Bargy ne voulut pas reprendre le rôle !

2° *L'Ibis bleu* a d'abord été publié en feuillets dans le *Journal des débats politiques et littéraires*, du dimanche 30 avril au jeudi 29 juin 1893. Il a ensuite fait l'objet d'une édition : Ernest Flammarion, fin juin 1893, in-16, 492 pages ; huitième mille en septembre de la même année.

3° Le jeune Calvet donnant du « Mon cher ami » à Jean Aicard, il est patent que les deux écrivains se connaissaient déjà « depuis quelque temps ». Leur rencontre s'est donc faite bien avant l'article de l'abbé sur *Benjamine*.

Lettre n° 2 : novembre 1908

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1197. Lettre autographe signée, sur papier libre, 4 pages.

Mercredi soir
1^{ère} lettre

Mon cher ami,

Je pense que je recevrai demain votre manuscrit et vous savez que je quitterai tout pour le lire ; c'est me faire une grande joie que de publier ce livre.

Pour Lavissee, je suis vraiment très embarrassé et je ne sais pas comment vous me jugerez. Mais voici où j'en suis : ma cousine a eu la fantaisie de me voir palmé ; elle vous en a parlé SANS ME RIEN DIRE ; si elle m'avait demandé mon avis, je m'y serais opposé parce que cela ne peut pas avoir grand sens pour moi qui ne suis pas dans l'enseignement officiel et qui suis prêtre sous le régime de la séparation. Mais, la chose faite, je n'ai pas voulu poser à l'intéressant et j'ai laissé courir les choses. Il y aurait même eu dans [page 2] ces palmes une chose gentille : elles auraient poussé toutes seules comme les feuilles vertes au printemps.

Sur ces entrefaites, je reçois hier mardi (on me remet hier mardi la lettre arrivée lundi) une lettre de M. Lavissee me disant : « Mon ami M. Jean Aicard me demande d'appuyer votre candidature aux palmes académiques. Il n'y a pas de dossier au ministère vous concernant. Veuillez m'envoyer vos états de service. »

Je ne puis pas répondre à M. Lavissee, parce que si je lui réponds je ne puis pas lui dire la vérité et qu'il me répugne invinciblement de lui dire ce que la politesse la plus élémentaire

exige : « Je suis candidat aux palmes académiques [page 3] je recevrai cette distinction avec reconnaissance et je vous remercie de vouloir bien me la faire accorder. »

C'est bête, idiot, inepte. Je ne puis pas m'habituer à l'idée d'être l'homme qui demande les palmes. Aussi, je vous en supplie, rendez-moi le service de dire à M^r Lavisse que vous le remerciez beaucoup, qu'il est maintenant trop tard pour la promotion de janvier, qu'on verra plus tard. Plus tard, vous ne lui direz rien et comme l'homme a la faculté d'oublier, ce sera fini.

Vous allez me trouver fier et compliqué en diable, et si vous n'étiez pas l'ami que vous êtes j'aurais vaincu toutes mes [page 4] répugnances et répondu à Lavisse. Mais ce que je trouve délicieux dans l'amitié c'est de pouvoir mettre librement tous les replis de sa conscience devant la conscience de son ami. C'est ce que je fais.

Il n'y a qu'une chose qui me chagrine, c'est la pensée que je vous ferai peut-être de la peine. Mais, je vous en prie, n'ayez pas de peine pour un ruban, et oubliez cet incident du curé qui ne veut pas être palmé.

Bien de tout cœur à vous
JCalvet.

Lettre n° 3 : novembre 1908

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1204.
Lettre autographe signée, sur papier libre, 8 pages.

2^{ème} lettre

Jeudi.

Mon cher ami,

Depuis hier j'ai réfléchi et j'ai craint de fâcher Lavisse, donc de vous faire de la peine. Aussi, je lui ai écrit, et après m'être excusé du retard, je lui dis :

« L'affection de mon ami M. Jean Aicard qui veut me faire élever à cette dignité me touche. Et je suis confus de votre haute intervention dans une affaire de si peu d'importance. Croyez que cette intervention est un grand honneur pour moi et agréez... »

J'ai tâché donc, d'être aimable, et maintenant que le temps sera [page 2] passé, vous m'obligeriez en ne lui parlant plus de rien.

=====

J'ai reçu votre manuscrit à neuf heures. Je l'ai lu tout entier. Il me fait le plus grand plaisir. Je vous l'ai dit souvent : l'enfant, le simple, voilà votre veine. Vous faites bégayer la langue avec art et j'ai le sentiment de la difficulté vaincue.

J'ai voulu faire les corrections indiquées, elles étaient déjà faites. Mais j'en ai fait d'autres : fautes d'orthographe nombreuses – à un endroit un vers faux par un *de* incorrect que le coprote avait intercalé.

Ce que j'aime le mieux ce sont [page 3] les poèmes narratifs où la leçon est exemple. J'ai retrouvé avec plaisir l'histoire du chien des Pyrénées que je vous ai racontée : en général les histoires d'animaux sont prenantes pour l'enfant qui voit dans les bêtes des êtres à sa taille.

J'ai lu ensuite – en relisant – au point de vue de l'enseignement libre où je voudrais que le livre pénètre. Il n'y a pas un mot qui puisse choquer quiconque. Mais il y a une lacune : le programme officiel n'exclut ni l'âme, ni Dieu. En somme, ce que je voudrais, c'est quelque chose comme ceci :

1° la poupée n'a pas d'âme et bébé a une âme

2° Jésus a été enfant et montre aux enfants le divin

et si le 2° est trop clérical [page 4] mettre une sorte de conte de Noël où se verra la même idée.

L'ENFANT A UNE ÂME QUI SENT LE DIVIN n'est-ce pas là une idée neutre qui convient à tous les peuples ?

Toute la question est de savoir si l'enseignement public repousserait un livre où se trouverait cette idée ? Vous êtes juge. Je ne vous dis pas de consulter : il me semble assez répugnant de consulter sur ces choses, à moins que ce ne soit un ami.

Ce que je sais bien, c'est que avec ce mot en plus, la diffusion dans l'enseignement libre est certaine et il y a 500.000 enfants dans les écoles primaires libres, enfants de 5 à 14 ans.

Vous voyez que je ne parle que [page 5] du livre scolaire. J'ai aimé beaucoup vos leçons du début du mois ; elles sont claires et à la portée des enfants.

Pour le grand public, ceux qui aiment la poésie simple et les enfants aimeront le livre. Il y a même des poèmes qui ont des dessous – comme les fables de La Fontaine – et où les grands trouveront des leçons autres que les petits. *La Charrue* mérite de devenir populaire comme chanson.

Donc, je suis très content. Et vous savez que si quelque chose m'avait déçu, je vous le dirais. Je suis ravi de vous voir publier des vers. Les gens [page 6] de théâtre sont des imbéciles. Les petits enfants et ceux qui leur ressemblent sont bien plus intéressants ; en écrivant pour eux vous exploitez un genre où vous êtes à peu près seul, et vous restez exquisement poète en étant utile. La vraie poésie n'est pas un bibelot pour gens riches, ce doit être un pain qui ne coûte rien à personne, le pain du pauvre et le pain du riche. Des trames bien agencées, des romans d'adultère, tout le monde peut en faire ; mais [page 7] le bon pain de bon froment tout le monde ne peut pas le travailler et le cuire. Il faut avoir le bon froment dans le cœur d'abord...

Je porterai le manuscrit quand vous voudrez. J'aimerais savoir qui je dois demander ; je serais bien aise en remettant le

manuscrit de dire que je l'ai lu et la joie qu'il m'a donnée, à moi qui m'occupe des enfants.

[Page 8] Je vous en prie oubliez les palmes, ne pensons qu'aux petits et aux vers pour eux.

Je vous écrirai un autre jour une chose intéressante pour les prix de vertu.

Excusez les taches et la longueur de ce papier.

De tout cœur à vous cher ami poète

JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Jean Aicard a quitté Paris à la fin du mois d'octobre (*Le Figaro* annonce sa villégiature à Saint-Raphaël dans son édition du 1^{er} novembre).

2° d'après son dossier de la Légion d'honneur, Jean Calvet a reçu les palmes académiques en 1909, mais je n'ai pas trouvé de date plus précise.

3° la lettre n° 3 a été écrite le lendemain de la précédente.

4° Ces deux lettres sont datables de la fin de l'année 1908 puisque la première indique que le délai de dépôt des dossiers de candidature est passé pour la promotion de janvier 1909.

NOTES.

C'est Jean Aicard qui a porté de sa main les mentions « 1^{ère} lettre » et « 2^{ème} lettre » en tête des missives de Calvet.

Ces lettres évoquent deux choses :

1° l'attribution des palmes académiques à Jean Calvet. Une parente de l'abbé – très probablement M^{me} Delprat, qui interviendra en octobre 1911 auprès de Jean Aicard pour faire nommer son cousin officier d'académie – ayant eu la fantaisie de le voir « palmé » en parla à Jean Aicard, qui en parla à Ernest Lavisse. Mais l'abbé ne désirait pas cette distinction puisqu'il

appartenait à l'enseignement privé – qui, à cette époque, était toujours quelque peu en délicatesse avec l'enseignement public – et qu'il était prêtre. Les palmes n'ayant aucun sens pour lui, tant dans sa carrière professorale que dans sa carrière ecclésiastique, Jean Calvet avait donc de légitimes scrupules à autoriser toute cette démarche administrative.

2° Plus intéressant, la lettre n° 3 annonce la réception du manuscrit d'un livre de vers destiné aux enfants de l'école primaire. Il s'agit là de la première version de ce qui deviendra *Le Jardin des enfants*, publié en 1914.

Lettre n° 4 : décembre 1908

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1196.
Lettre autographe signée, sur papier libre, 4 pages.

Sèvres, lundi soir.

Mon cher ami,

J'ai donc été ce soir à la Librairie Hachette ou M^r Bréton m'a reçu. Je lui ai dit l'intérêt et l'importance pédagogique de votre livre. Il m'a paru, en véritable éditeur qu'il est, très préoccupé de savoir à quelle catégorie d'élèves le livre s'adresse. J'espère l'avoir assuré. Il avait aussi un scrupule d'honnête homme ; il ne voudrait pas faire de la peine à Flammarion : je l'ai assuré que vous feriez vous-même très bien accepter à Flammarion cette infidélité. Monsieur Bréton va vous lire et il vous donnera [page 2] une réponse « dans quelques jours ».

Toutes les corrections et additions, indiquées par vos lettres et dépêches, ont été faites en « Conseil » par Clément et par moi. Pour la pièce intitulée *Dieu*, que je vous renvoie, nous

sommes d'avis qu'il ne faut pas la mettre telle qu'elle est, ni en supprimant les deux dernières strophes, parce que dans ce cas, la strophe qui serait la dernière n'est pas assez bonne. Nous sommes sévères pour vous, vous le voyez. Par contre, la première page est très intéressante et parfaite pour l'enseignement. Ne pourriez-vous pas refaire la seconde page et la rendre moins philosophique, plus [page 3] enfantine, en suivant l'idée de la première page, qui est : LES SAVANTS NE SAVENT PAS TOUT. Au fait ce serait peut-être là un titre.

L'affaire des palmes n'est pas finie. Au lieu de m'abandonner à mon sens réprouvé M. Lavissee a récidivé et m'a demandé formellement de lui envoyer mon curriculum. Il n'y avait qu'à s'exécuter, je l'ai fait avec puérité. J'ai fait recopier ce curriculum et je l'ai envoyé à M. Lavissee avec ma carte. Il aurait mieux valu commencer par où j'ai fini ; mais l'amour propre m'a conseillé autrement. Vous ne m'en voudrez pas, vous savez en quoi [page 4] consistent les hésitations et les scrupules.

Clément me dit que Madame Lonclas va beaucoup mieux : nous nous réjouissons de sa bonne santé et de la joie que vous en avez. *Le Jardin des Enfants*, arrivant avec le printemps, lui rappellera le temps où vous vous écriviez *le Livre des Petits* et lui redonnera un peu de jeunesse.

De tout cœur à vous
J. Calvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Cette lettre est la suite des deux précédentes puisqu'elle concerne toujours les palmes académiques et le livre de morale, objets des lettres n° 2 et 3.

2° l'abbé mentionnant des « lettres et dépêches » de Jean Aicard apportant « les corrections et additions » proposées à son manuscrit, on peut supposer un petit délai et dater cette missive du mois de décembre 1908.

Lettre n° 5 : décembre 1908

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1205. Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

« Mes frères, les petits oiseaux, vous devez singulièrement louer votre créateur et l'aimer toujours ; car il vous a donné des plumes pour vous couvrir, des ailes pour voler et tout ce qui vous est nécessaire. Il vous a faits nobles entre tous les ouvrages de ses mains, et vous a choisi une demeure dans la pure région de l'air. Et sans que vous ayez besoin de semer ni de moissonner, sans vous laisser aucune sollicitude, il vous nourrit et vous gouverne. » Traduction Ozanam.

Mon cher ami,

Je vous envoie avec ces mots, le texte des *Fioretti* qui vient de la bibliothèque de Clément.

J'ai bien reçu vos renseignements et je suis à [verso] les utiliser. Mais l'éditeur qui a le texte-vers depuis dix jours et plus ne se presse pas pour envoyer des épreuves.

L'Univers du dimanche, qui s'appelle *Les Dimanches littéraires* est paru – déjà deux n° – intéressant. Articles de Faguet – une nouvelle d'Henri Bordeaux.

Je vous ai donné simplement mon opinion sur un détail de *l'Ermite* – que j'aime fort – mais mon opinion ne doit pas changer votre conscience d'artiste ; si vous sentez le moins bien, il ne faut pas le chercher.

Vous ne serez pas à Paris quand le volume paraîtra ? Merci de tous les détails que vous m'envoyez.

De tout cœur à vous

JCalvet

Vu M. Céalis qui me demande de vous envoyer ses bons souvenirs.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° *Les Dimanches littéraires, Revue de la famille*, ont commencé à paraître en novembre 1908.

2° L'éditeur mentionné est Alexandre Hatier et le livre dont il est question est *La Poésie de Jean Aicard* par Jean Calvet. *L'Ermite* est le long poème qui achève l'ouvrage : l'extrait des *Fioretti* que Calvet envoie à Aicard en forme l'épigraphe.

NOTES.

1° *Les Fioretti* : recueil d'épisodes de la vie de François d'Assise, composé plus d'un siècle après sa mort.

2° Jean Aicard était toujours dans le Var en janvier 1909 : le dimanche 10 janvier il assista au concert donné à Saint-Raphaël en faveur des sinistrés d'Italie ; il assista également aux obsèques de Reyer, décédé au Lavandou le 15 janvier. À la fin du mois, il était revenu à Paris pour participer aux obsèques de l'acteur Constant Coquelin. L'ouvrage de Jean Calvet, *La Poésie de Jean Aicard*, est sorti en librairie le 28 février 1909.

Lettre n° 6 : juin 1909

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1176. Lettre autographe signée, sur carte grand deuil, recto-verso.

Mon cher ami,

Je suis heureux d'apprendre que vous êtes heureux, que vous vous reposez et vous disposez à travailler. Mes yeux vont un

peu mieux et j'espère que quelques jours passés à Cahors me feront du bien.

Hatier m'a écrit qu'il accepte le volume de prose, et il le veut au plus tôt. J'y travaille. Envoyez-moi tout ce que vous trouverez. Clément cherche de son côté ; je compte sur une belle moisson.

J'ai relu *La Poésie* pour une édition « expurgée ! » C'est décourageant ; quand on a l'esprit mal fait et le cœur corrompu [*verso*] on peut trouver à redire à tout ; il faudrait gratter Dieu, le cœur, l'amour, LA NATURE et puis, de votre poésie, il ne resterait plus rien. Hatier l'a compris ; il a été découragé, en voyant qu'il fallait supprimer plus de 50 pages, et il renonce à son édition expurgée, qui aurait été ridicule. Que de tartufes, grand Dieu !

Je vous souhaite de bonnes et belles journées de travail ! Je penserai souvent à vous et de tout cœur.

Mes affectueux respects à M^{me} Lonclas.

De tout cœur JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Jean Calvet évoque ici ses deux livres *La Poésie de Jean Aicard* (Hatier, février 1909) et *La Prose de Jean Aicard* (Hatier, décembre 1910).

2° La mention de M^{me} Lonclas prouve que Jean Aicard se trouvait alors à La Garde. Or, en 1909, Jean Aicard est revenu aux *Lauriers-Roses* vers le 20 mai et ses amis varois lui firent une grande fête. Début octobre, il était encore à Toulon et ne retrouva la Capitale que pour y prononcer son discours de réception, le 23 décembre. Durant toute cette période, Jean Aicard est resté aux *Lauriers-Roses* et a poursuivi ses travaux ; il a également fourni à Calvet les premiers matériaux de son futur livre *La Prose de Jean Aicard*.

Lettre n° 7 : fin juillet 1909

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 9, enveloppe n° 72 « Monseigneur Calvet ».

Il ne s'agit pas véritablement d'une lettre mais des épreuves d'un discours imprimé en tête duquel Jean Calvet a porté à la main :

Veillez m'excuser de vous envoyer le discours en bonnes feuilles. Vous êtes cité p. XXI. Je pars pour l'Angleterre, voici mon adresse ... De tout cœur JCalvet.

NOTES.

Discours prononcé par Jean Calvet le jeudi 22 juillet 1909 au collège Stanislas, à l'occasion de la distribution des prix, présidée par René Doumic, de l'Académie Française. Calvet y cite quatre vers de Jean Aicard :

Eh ! que diable ! la vie est une ardente lutte...

Sans doute, on suit du cœur un blessé dans sa chute,

Mais tant pis pour qui tombe !... on marche un peu dessus...

« Place aux forts, » dit Darwin.

Lettre n° 8 : mi-avril 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1177.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 1 page.

Paris le Mercredi 190...

Mon cher ami,

Je pensais que vous vous ne reveniez pas et je trouvais la solution élégante pour l'Institut Catholique. Mais VOUS NE POUVEZ PAS ALLER LÀ AVANT LES ÉLECTIONS ACADÉMIQUES – et je suis sûr que M. Baudrillart le comprendra. Nous qui tenons à Duchesne comme à une gloire, nous vous en voudrions de le combattre ainsi. Je trouve que vous avez raison de faire des réponses évasives, mais je ne vous désapprouverais pas si vous disiez nettement pourquoi vous trouveriez déplacé de faire un acte de politique académique.

Je me réjouis de vous voir à Paris et à *La Tourelle*, de vous revoir avec *Gaspard* achevé, de vous revoir avec des papiers où je trouverai ma provende.

Je me suis bien reposé et mes yeux vont mieux. À vous de tout mon cœur

JCalvet

J'ignore tout ! – Tout mon affectueux respect à M^{me} Lonclas.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Jean Aicard, après avoir été présenté au président de la République selon les usages académiques, fin janvier, s'en fut ensuite dans le Var : il se trouvait à Toulon le jeudi 24 février pour la séance solennelle de l'académie du Var ; le 29 mars, il participa à l'inauguration du musée océanographique de Monaco ; et à la mi-avril Bormes lui offrit un banquet. Il revint ensuite à Paris pour donner, le lundi 25 avril, une conférence à l'Université des Annales : « Scènes d'amour au théâtre ».

2° Louis Duchesne a été élu à l'Académie française le jeudi 26 mai 1910 au fauteuil du cardinal Mathieu : il avait deux concurrents en la personne de M^{sr} Alfred Baudrillard et du poète Stephen Liégeard. Baudrillard, recteur de l'institut catholique de Paris, était le candidat officiel de l'Église et de

« la droite » ; Jean Calvet soutenait ouvertement Duchesne et il me paraît assuré que Jean Aicard lui apporta son suffrage. La lettre de Calvet précède le retour de notre poète : l'abbé, qui aurait peut-être préféré que son ami demeurât dans le Midi, le prévient de ne pas trop se montrer dans les parages de l'institut catholique ! On peut dater cette lettre du mercredi 13 ou du mercredi 20 avril.

Lettre n° 9 : fin juillet 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1181. Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Mon cher ami,

Enfin c'est fini. Ces huit derniers jours ont été très durs et je n'avais pas une minute.

Je suis heureux de savoir que vous travaillez avec courage et avec allégresse : hors de là, il n'y a pas moyen de vivre.

Hatier est venu hier. Le livre fera 400 pages ; il est d'avis de laisser tout. On va commencer à imprimer.

Chevassu n'a pas accepté l'article sur le livre du [*verso*] missionnaire, mais il donnera des extraits au *Figaro* du chapitre des légendes primitives. Il a accepté un article sur l'Académie du Collège.

J'ai dîné avec Duchesne toujours charmant. On a parlé de vous et il m'aidera.

Vous recevrez deux volumes d'articles sur *La Légende du Cœur* et le *Manteau du Roi*.

Dimanche je pars pour Castelnau-Montratier Lot où je res-

terai jusqu'au 15 août.

Je vous aime bien. Mes meilleurs souvenirs à M^{me} Lonclas.

JCalvet

M. Lorber, l'ami de Rostand, me demande de vous recommander la candidature de Roujon. Je le fais volontiers, si vous croyez que vous deviez voter pour lui.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° En 1910, l'année scolaire s'est achevée le jeudi 21 juillet avec la distribution des prix.

2° Le livre de 400 pages : il s'agit de *La Prose de Jean Aicard* ; l'impression concerne, à ce moment, les épreuves.

3° Cet article parut effectivement quelques jours plus tard : CALVET (Jean), « Académiciens de collège », *Le Figaro, supplément littéraire*, 6^e année, nouvelle série, n° 32, samedi 6 août 1910, page 1 colonne 6 et page 2 colonnes 1-4.

4° « J'ai dîné avec Duchesne » : la lettre n° 11 confirme une entrevue avec Duchesne en juillet.

5° Henri Roujon a posé sa candidature à la mi-juin 1910.

NOTES.

1° La phrase « On a parlé de vous et il m'aidera » n'évoquerait-elle pas le prix Nobel ?

2° Henri Barboux est décédé le 25 avril 1910. Trois candidats se présentèrent à sa succession : Anatole Leroy-Beaulieu, André Hallays et Henry Roujon.

Lettre n° 10 : début août 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1185.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Castelnau-Montratier – Lot

Mon cher ami,

Votre mot m'arrive ici, dans mon pays natal où je me repose. J'y resterai bien encore quinze jours ; vers le 20 août je rentrerai à Sèvres.

Mes cousines de Castelnau, M^{elles} Besson d'Ascars, ont été si ravies du portrait que vous avez signé pour elles à ma demande, qu'elles veulent vous écrire pour vous remercier. Ce sont deux vieilles demoiselles pleines d'esprit et de cœur qui m'aiment bien et qui aiment bien les sentiments de vos livres. Tous mes amis, ici, voudraient vous voir !

J'ai passé deux jours chez de Valon qui a été exquis, naturellement. Je crois que nous avons parlé de vous plus d'une fois. En voilà un qui [page 2] n'ose pas croire au plaisir que vous lui ferez en venant le voir. C'est vraiment une belle âme : il fait clair dans son cœur comme dans sa tête. Je lui ai raconté, seul à seul, dans son cabinet où votre portrait préside, des histoires tristes qu'il est bon qu'il sache. Il m'a écouté ; puis en trois phrases violentes – et vous savez s'il est doux – il a défini votre devoir exactement comme je l'ai fait moi-même. Je n'ai jamais eu d'hésitation ; mais cette fermeté rencontrant la mienne a été pour moi une grande joie. Vous saurez avec plaisir que vous avez là un ami qui vous aime aujourd'hui plus qu'hier. – Mes respects à M^{me} Lonclas – De tout cœur

JCalvet.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Dans sa lettre à Jean Aicard du 27 juillet 1910, Abel de Valon mentionne effectivement la visite de Calvet et précise : « L'abbé

m'a fait part des graves ennuis d'ordre privé dont vous avez souffert dans ces derniers temps et dont je n'avais aucun soupçon. Mais la méchanceté la mieux aiguisée s'use et s'émousse peu à peu. L'essentiel est que vous avez fait tout ce que le devoir vous dictait. »

Lettre n° 11 : dernière semaine d'août 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1179. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Mon cher ami,

En recevant votre lettre, j'ai respiré. Je vous croyais en morceaux. Vous avez eu plus de peur que de mal, je vous félicite et je me réjouis. Mais nous fonderons une ligue pour la protection des piétons... qui tiennent leur droite.

J'ai reçu vos divers envois de cartes postales ; quelques-unes sont vraiment charmantes ; celles que j'ai en plusieurs exemplaires feront le bonheur de mes amis.

Vous n'êtes pas seul à avoir envie de faire le paresseux ; Hatier vous ressemble : il n'envoie rien. Je lui ai écrit, je n'ai pas eu de réponse. J'attends septembre pour récidiver.

Si vous avez lu l'*Orpheus* de Salomon Reinach, je puis vous dire ce que j'en [page 2] pense. Ce n'est pas « un livre de bonne foy ». S. Reinach qui est un vrai savant n'ignore certainement pas que certaines conclusions qu'il donne comme scientifiquement acquises sont des hypothèses hasardeuses que des esprits très libres comme Loisy et Harnack repoussent absolument. Pourquoi tromper ainsi son lecteur ? S. Reinach mettrait-il la

science au service de l'esprit sectaire ? Ce serait bien méprisable. — Remarquez bien : son livre est intéressant comme effort de synthèse et je ne discute pas la valeur de certains chapitres. Mais sur les Évangiles et sur l'origine de l'Église il entasse des erreurs énormes. Dans un article de la *Revue critique* — qui est un éreintement — Loisy le lui a amèrement reproché. Harnack s'est montré très sévère. Franz Cumont aussi. M^{gr} Batiffol dont la compétence est incontestée a publié chez Lecoffre un volume *Orpheus et l'Évangile*, où les erreurs du livre [page 3] de Reinach sont mises en relief. Enfin Duchesne m'a dit au mois de juillet : « Je ne comprends pas Reinach ; je sais qu'il n'ignore pas la fausseté de ce qu'il dit. Pourquoi le dit-il ? — Et puis ce livre est un manque de tact. Mais que voulez-vous le tact est comme d'autres facultés, il est localisé, et il est localisé dans un endroit qui manque chez les juifs !!! »

Ceci est pour égayer mon plaidoyer contre *Orpheus*. Je voudrais seulement que vous qui êtes si droit, vous vous disiez : « De vrais savants prétendent que Reinach est souvent dans l'erreur ; ça m'est égal ; mais si j'étais spécialiste, ou si je voulais faire état de ce qu'il dit, je vérifierais. »

Vous m'avez dit avoir reçu les deux volumes d'articles. D'autres sont en préparation.

Je jouis du calme des champs [page 4] mais le 5 septembre je dois prendre au Collège le service des vacances (1 h. ou 2 h. par jour pour l'expédition des affaires courantes).

De tout cœur.

JCalvet.

Mes félicitations à M^{me} Lonclas pour la catastrophe que vous avez évitée.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Jean Aicard, en vacances à Saint-Raphaël, a été percuté

par un cycliste le 19 août alors qu'il se promenait sur la route de Boulouris. Contusions sans gravité ! Pour cet accident, voir AMANN (Dominique), « Les blessures de la vie », *Aicardiana*, 2^e série, n° 12, 15 juin 2015, pages 150-151.

2° Le 4 septembre suivant, Calvet était déjà revenu à Paris.

NOTES.

1° Les « deux volumes d'articles » reçus par Jean Aicard avaient été annoncés dans la lettre de fin juillet 1910 : il s'agit de coupures de presse collées dans des agendas inutilisés ou des cahiers et concernant *La Légende du cœur* et *Le Manteau du roi* ; ces travaux étaient généralement effectués par Jules Clément. Voir, aux archives municipales de Toulon, fonds Jean Aicard, pour *La Légende du cœur*, carton 1 S 44, agenda n° 1, pages 1-94 (cet agenda a été complété, pages 95-146, d'articles sur des sujets divers) ; et, pour *Le Manteau du roi*, carton 1 S 43, agenda n° 1, 181 pages.

2° « Hatier n'envoie rien » : il s'agit du livre *La Prose de Jean Aicard*, de Jean Calvet.

3° L'ouvrage de Reinach, *Orpheus, histoire générale des religions*, a été publié en 1907 et a connu un grand succès de librairie attesté par de nombreuses éditions : REINACH (Salomon), *Orpheus, histoire générale des religions*. Paris, A. Picard, 1907, in-18, XXI-625 pages, frontispice. — 7/ Paris, A. Picard, 1909, in-18, 627 pages, frontispice. 14/ revue, Paris, A. Picard, 1909, in-16, XXII-627 pages, frontispice. Paris, A. Picard, 1914, in-16, XXI-627 pages. Paris, A. Picard, 1926, in-16, XIV-645 pages. — Paris, éditions d'Aujourd'hui, collection « Les Introuvables », 1976, deux volumes, XXII-642 pages. Fac-similé de l'édition de Paris, Librairie d'éducation nationale, 1928. Paris, L'Harmattan, collection « Les Introuvables », 2002, in-8°, XXI-625 pages. Fac-similé de l'édition de 1909.

4° BATIFFOL (Pierre), *Orpheus et l'Évangile, conférences données à Versailles*, Paris, J. Gabalda, 1910, in-16, xv-284 pages. L'ouvrage est sorti en librairie début juin : « Vient de paraître à la librairie Victor Lecoffre, *Orpheus et l'Évangile*, conférences données à Versailles par Mgr Batiffol, *Conférences de Saint-Etienne 1909-1910* (École pratique d'études bibliques, etc.) Voir aux annonces. » (*La Croix*, 31^e année, n° 8342, vendredi 3 juin 1910, page 5, colonne 6).

Lettre n° 12 : dimanche 4 septembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1182. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Paris, le 4 sept. 190...

Mon cher ami

J'ai pris aujourd'hui la direction du Collège pour quinze jours, ce qui ne m'empêche pas de rester à *La Tourelle*.

Ravi de la souscription du Ministère. Hatier m'en a écrit aussi et m'a annoncé qu'il allait se hâter un peu plus pour l'autre volume « malgré qu'il ne voie pas la vente de ce volume comme livre d'étrennes. » Notre homme est toujours un peu lent.

Ce que Clément vous a dit à propos d'*Orpheus* est matériellement exact – mais faux quant aux idées. En effet, si vous lisez les « sources » citées par Reinach à la fin de ses chapitres – je l'ai fait, il y a longtemps, pour quelques-uns – vous trouverez qu'IL Y EST QUESTION des sujets que Reinach traite dans son chapitre ; mais SOUVENT ce que Reinach donne pour FAITS SCIENTIFIQUES est présenté par sa source comme hypothèse

curieuse et provisoire. Vous voyez la différence, quand [page 2] on écrit pour le grand public qui n'a ni la possibilité ni le goût de contrôler. Vous ne voyez pas le but de cette malfaçon. Moi, je n'en vois pas le but, mais j'en vois très bien le résultat. Les hommes superficiels à l'esprit borné qui font la masse des instituteurs et des journalistes en inféreront que les religions – et en particulier la catholique – n'ont aucun fondement historique (puisque la théorie mythique est scientifique) ni aucun fondement psychologique (puisque ce sont des maladies de l'esprit). Ayant pensé cela ils l'enseigneront de bonne foi. Et pourtant Reinach sait très bien que la religion est un fait historique et surtout un fait psychologique ; il suffit pour l'affirmer d'un homme qui en a l'expérience, qui a trouvé là pour lui la consolation et la force de la vie. Il y a un beau poème de Lahor sur ce sujet : un homme de génie a découvert que toute religion est mensonge ; il part pour aller dire au monde sa découverte ; mais il [page 3] trouve sur sa route une femme qui tient son enfant mort dans ses bras et qui pleure au pied d'une croix ; et il rentre chez lui en disant : non, je ne lui enlèverai pas cette espérance. — Décidément cet *Orpheus* me fait noircir du papier.

Connaissez-vous quelqu'un au nouveau journal *Excelsior* qui étale ses promesses sur tous les murs et s'annonce pour le 1^{er} octobre ? J'aurais idée de me présenter là pour faire tous les mois une chronique objective sur le mouvement religieux (hommes, faits, livres, idées.) D'abord qu'en pensez-vous et ensuite pouvez-vous m'introduire auprès de quelqu'un, simplement pour que je ne sois pas le tout à fait inconnu ?

La mort de Vandal nous a tous surpris ; il était de nos amis et paraissait encore vert. Duchesne reste en souffrance : pourvu qu'on ne le fasse pas recevoir par Masson qui le brimerait ! Avec tous ces vides j'espère que Nolhac va passer. Vous ai-je

dit que Lorber (l'ami de Rostand) veut que je [page 4] vous recommande Roujon ?

Autre chose. Mon ami, mon vrai père vénéré, M. l'abbé Dousset, curé de ma paroisse natale – un homme comme on n'en fait plus – m'écrivit une lettre que je vous transmets en vous demandant de me la rendre. Savez-vous si on peut demander un prix de vertu pour une personne qui a été refusée l'année d'avant – en ajoutant des circonstances nouvelles bien authentiques ?

Que de choses je vous demande, Seigneur ! À la rentrée, je vais m'occuper de l'affaire Nobel ; je crois avoir un ou deux assez bons tuyaux.

L'ânon est charmant dans la *Revue* – à quand ses frères réunis en volume ? Vous savez que vous ne pouvez pas prendre pour titre : *Le Livre des Légendes* parce que c'est le titre du livre de Lagerlof.

Bien à vous de tout cœur
J Calvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Le journal *L'Excelsior* a été créé par Pierre Lafitte. Le premier numéro est paru le 16 novembre 1910.

2° Albert Vandal, de l'Académie française, est décédé le 30 août 1910 : « C'était précisément M. Albert Vandal qui devait recevoir sous la Coupole Mgr Duchesne au mois de janvier. L'Académie ne désignera que dans quelques semaines celui de ses membres qui le remplacera en cette circonstance et répondra au récipiendaire. » (*Le Figaro*, 56^e année, 3^e série, n° 245, vendredi 2 septembre 1910, page 3, colonnes 2-3, « À l'Institut », à propos de la mort d'Albert Vandal).

3° AICARD (Jean), « L'ânon de dame Austreberthe », *La Revue hebdomadaire*, 19^e année, tome VIII, n° 32, 6 août 1910, pages 31-35.

NOTES.

1° Première mention du *Livre des légendes*.

2° Hatier va se hâter « un peu » : il s'agit du livre *La Prose de Jean Aicard*, de Jean Calvet.

Lettre n° 13 : mi-septembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1222. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Vendredi

Mon cher ami,

Ce que vous me proposez pour Lafitte est séduisant ; évidemment si vous faites vôtre mon idée, elle vaudra double. On peut remarquer soit dans les faits, soit dans la librairie, l'importance croissante des questions religieuses ; tous les mois une chronique du MOUVEMENT RELIGIEUX, très objective, exposant les idées, les faits, les hommes et les livres, ferait très bien me semble-t-il. Si cela ne vous ennuie pas indiquez-moi à Lafitte pour ce travail.

Je verrai Régnier pour le prix de vertu.

J'ai rencontré hier Clément qui s'absorbait dans la lecture du *Temps* [page 2] en avalant un beafsteack ! Nous avons parlé de vous entre deux bouchées.

Merci – De tout cœur

JCalvet.

Je n'aime pas *Poèmes Légendaires* ni au reste l'adjectif légendaire parce qu'il fait toujours double sens et j'ai pensé (en train) à des titres baroques :

La Voix de la Légende
Les Voix de la Légende
Au bord de la Légende
L'Humanité (légendaire)
La Bible des Légendes, etc.

NOTE.

Calvet suggère à Jean Aicard des titres pour le livre de légendes.

Lettre n° 14 : octobre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1183. Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'en-tête « Collège Stanislas », recto-verso.

Mon cher ami,

Moi aussi j'ai eu ma bonne grippe d'octobre et je me remets. J'ai reçu avec vif plaisir vos coupures qui seront en bonne place. *Le Petit Marseillais* veut vous faire une niche : c'est lui qui est enfant de ne pas comprendre un geste élégant et... naturel.

Lafitte n'a rien répondu. À quoi bon ? Il doit penser que lorsqu'on a l'argent on a tout. Et c'est si faux ! J'avais fait un article sur le P. Ollivier au moment de sa mort. Chevassu ne l'a pas accepté. Je crois que j'étais trop sévère pour l'éloquence romanesque du célèbre dominicain : il m'arrive ainsi chaque jour [verso] de me faire donner des leçons d'orthodoxie par les incroyants !

Je suis bien content de voir que vous travaillez avec entrain et avec jeunesse et avec des espoirs toujours renouvelés. C'est ainsi qu'il faut être ; je crois qu'il suffit de VOULOIR le grand et

le beau pour avoir une partie de la force nécessaire pour l'atteindre. Jules Bois a trouvé un joli titre pour un livre : *l'Humanité divine* ; il reprend en l'orchestrant et en l'obscurcissant l'idée de *Le Dieu dans l'Homme*.

Mon affectueux respect à M^{me} Lonclas.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Le père Ollivier : né à Saint-Malo le 18 février 1835, François-Jean-Marie Ollivier (en religion Marie-Joseph) fut ordonné prêtre à Rennes en décembre 1858 et nommé vicaire à Acigné. Le 10 janvier 1862, il reçut l'habit dominicain à Flavigny (Côte-d'Or) ; profès en 1863, il acquit assez rapidement un renom de prédicateur. Il fut ainsi amené à prêcher le carême à Notre-Dame de Paris en 1871 puis en 1897. Invité à faire l'éloge funèbre des victimes du fameux incendie du *Bazar de la charité*, son sermon (8 mai 1897) en présence des plus hautes autorités de l'État fit scandale par la manière dont il présenta la catastrophe comme une vengeance de Dieu punissant les crimes de la France (voir *Aicardiana*, 2^e série, n° 15, 15 décembre 2015, « L'incendie du Bazar de la charité », pages 175-197). Il mourut à Levallois-Perret le 19 septembre 1910.

2° BOIS (Jules), *L'humanité divine, poèmes*, Paris, E. Fasquelle, 1910, in-12, xxx-340 pages ; précédé d'un sonnet de Paul Bourget. — La publication de cet ouvrage a été annoncée par *Le Figaro*, 56^e année, 3^e série, n° 201, mercredi 20 juillet 1910, « Vient de paraître », page 2, colonne 2 : « Tous ceux que séduisent la perfection de la forme et l'intensité de l'émotion aimeront le beau livre de vers de Jules Bois, *l'Humanité divine*, d'un art puissant et souple, idéaliste et voluptueux. (Fasquelle, éditeur.) »

Lettre n° 15 : fin octobre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1184. Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Mon cher ami,

Clément vous a dit vrai quand il vous a assuré que je suis occupé ; ces jours de rentrée sont mortels.

Je n'ai rien reçu de Lafitte et il est vraisemblable que s'il a une chronique des faits religieux il la demandera à un entraîneur de Maisons... Lafitte.

Je viens de lire avec joie l'article de Deschamps sur la Provence ; il y annonce votre *Gaspard* ; mais il me tarde encore plus de voir Pascal.

Hatier dort toujours. C'est très regrettable : je comptais un peu sur ce volume pour l'envoyer au comité Nobel. [Verso] Content en somme de voir Duchesne reçu par E. Lamy.

J'étais hier à l'installation du nouveau curé de Sèvres. Entre la poire et le fromage un chanoine de 96 ans s'est levé et a lu un sonnet de sa composition, dont j'ai retenu les deux premiers vers :

« De Sèvres du doyen nous célébrons la fête.

Non loin de Rambouillet, dressant sa jeune tête,

Il naquit... »

Ni Hugo ni Lamartine n'ont pu écrire un seul sonnet ; mon chanoine est plus heureux.

À vous de tout cœur

JCalvet

ÉLÉMENT DE DATATION.

Duchesne devait primitivement être reçu sous la Coupole par Albert Vandal ; en raison du décès de celui-ci, il fut décidé, dans la séance de l'Académie du jeudi 20 octobre 1910, qu'il serait reçu par Étienne Lamy : « On a repris le travail du dictionnaire ; puis on s'est occupé officieusement de la réception de Mgr Duchesne. Cette réception aura lieu non en décembre, comme on y avait songé un moment, mais en janvier. Mgr Duchesne a déjà remis au secrétariat son discours, éloge de son prédécesseur, le cardinal Mathieu. La réponse au récipiendaire, qui devait être accueilli sous la coupole par le regretté comte Albert Vandal, sera faite par M. Lamy. » (*Le Figaro*, 56^e année, 3^e série, n° 294, vendredi 21 octobre 1910, « À l'Institut. Académie française », page 3, colonne 5).

78

NOTE.

« Hatier dort toujours » : il s'agit du livre *La Prose de Jean Aicard*, de Jean Calvet.

Lettre n° 16 : début novembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1188.
Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Mon cher ami,

J'ai vu Hatier qui a failli avoir un procès avec son imprimeur, lequel refusait de rendre le manuscrit et de donner les épreuves. Enfin, il est devenu plus raisonnable et nous aurons BIENTÔT des épreuves.

Ne viendrez-vous pas à Paris pour la réception de M^{gr} Duchesne ? Je vous importunerai en vous demandant des billets, si vous en avez : Duchesne, lui, est débordé. Quelques rageurs qui ne désarment pas ont entrepris de faire condamner son *Histoire de l'Église* par le Saint-Office, et de le faire condamner quelques jours avant son élection, je veux dire [verso] sa réception à l'Académie. Nous espérons que le bon sens sera le plus fort et que cet ennui sera évité : ce serait vraiment un peu violent comme vengeance.

Je suis enfermé à *La Tourelle* pour les fêtes de la Toussaint, un peu grippé ; je ne sais ce qui m'attriste, le temps qui est horrible, le souvenir de mes chers morts, et cette lutte chaque jour plus âpre de deux sectarismes extrêmes qui se fait au détriment de la bonne fraternité. Je savais que l'homme n'aime pas l'homme, mais il me déplaît de voir qu'il met son plaisir à le poursuivre et à le faire souffrir. Je crois que c'est cette pensée qui fut la grande agonie du Christ, la pensée qu'il n'arriverait pas à faire pénétrer la fraternité dans les âmes. Mais j'ai foi en Lui et je sais que sa victoire viendra un jour :

« Heureux les derniers nés du monde : ils te verront ! »

De tout mon cœur

JCalvet.

79

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Calvet parle des fêtes de la Toussaint.

2° Jean Aicard a rajouté : « Sèvres, Toussaint ».

NOTE.

Hatier : le livre *La Prose de Jean Aicard*, de Jean Calvet, en est toujours au stade des épreuves.

Lettre n° 17 : novembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1170.
Lettre autographe signée, sur papier libre, 2 pages.

Mon cher ami,

Je m'occupe de l'affaire Nobel et je viens vous demander de m'aider par vos indications.

Trois catégories de votants sont désignées : académies de France ou de l'étranger – institutions assimilées – Université. Voici ce que je peux : dans chacune des cinq Universités libres de France, j'ai quelqu'un qui votera pour vous. À l'Académie française, Duchesne m'a promis. Il faudrait que vous trouviez moyen de faire écrire Loti et Mézières. J'avais aussi idée d'aller voir Brioux, qu'en pensez-vous ? – Pour l'Institut je m'adresserai à G. Bonnier. J'aurai E. Dupuy, Angellier, Strowski, Paul Gaultier, Des Granges de l'Université. Donnez-moi des noms de vos amis dans l'Université et le moyen d'arriver à eux. Le vote de Bayet ferait très bien.

Il faut que chaque votant MOTIVE SON VOTE et envoie des preuves. Le mieux serait de faire envoyer l'œuvre complète par Flammarion et de la faire annoncer comme l'envoi d'un académicien, Loti ou Brioux par exemple. Pour chacun de ceux que je vous signale comme votant suivant mes désirs, j'aurai une raison particulière à indiquer. Pour moi j'enverrai les deux volumes Hatier.

Réfléchissez bien et faites-moi une liste complète pour la France.

Et pour l'étranger ? N'y aurait-il pas moyen d'avoir des académiciens et des professeurs espagnols, italiens, anglais,

suisse, belges, hollandais, SUÉDOIS. Si vous avez des noms, je risquerai une lettre que je ferai faire à la machine à écrire en plusieurs exemplaires. J'espère que tout ce travail de correspondance pourrait être fait quand j'aurai tous les noms, d'ici au 20 décembre. [Page 2] Le jour de l'an sera peut-être une occasion pour vous de découvrir d'autres votants possibles.

À l'Académie Française, il faudrait que Loti ou Brioux présentent l'affaire en main pour faire voter des académiciens – mais discrètement, car on dit Rostand très désireux d'obtenir le prix.

Un je ne sais quoi me dit que nous réussirons.

De tout cœur,
JCalvet

Nous avons rédigé une nouvelle supplique, très détaillée, pour le prix de vertu de Marie-Anne Bosc. Elle sera signée par tous les partis. Ce serait un soulagement pour la conscience publique, à Castelnau, si cette brave femme était déclarée officiellement vertueuse.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Parmi les personnages cités, le premier décédé est Auguste Angellier, mort le 28 février 1911, professeur d'anglais à la faculté de Lille, puis son doyen.

2° Calvet cite le mois de décembre à venir.

NOTES.

1° Fortunat Strowski (1866-1952), historien de la littérature, critique littéraire, professeur à la faculté des lettres de Paris.

2° Paul Gaultier (1872-1960) fut le secrétaire général de l'Union Française (association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France). Elle comptait parmi ses membres, entre autres, Émile Boutroux, Ernest Lavisse et Henri Bergson.

3° « les deux volumes Hatier » : *La Poésie* et *La Prose* (Calvet).

Lettre n° 18 : fin novembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1199.
Lettre autographe signée, sur papier libre, 2 pages.

Mon cher ami,

Vous m'avez donné une grande émotion. Vous avez touché dans votre beau poème la seule explication – encore vague et mystérieuse – que je puisse me donner de l'enfer. L'enfer, pour moi est un état de séparation du bien par la haine, qui commence dans cette vie et continue après la mort apparente. Je ne sais et personne ne sait quels en sont les supplices ; je les vois de deux sortes : un négatif, la privation du bien, l'autre positif le tourment de la haine impuissante et inextinguible. Et je me suis dit souvent : si un damné pouvait aimer, il échapperait à l'enfer, parce que l'enfer c'est la haine. Mais l'enfer est précisément aussi l'impuissance d'aimer dans laquelle le damné s'est mis volontairement, par sa faute, par la répétition d'actes de haine. Voilà pourquoi l'enfer ne finit point. S'il y avait des damnés par erreur, il finirait c'est évident ; on peut être puni d'une erreur, mais pour un temps. Il n'y a que des damnés volontaires et l'enfer n'est pas un châtement, c'est un état, l'état CHOISI PAR LA HAINE.

Vous voyez, d'après ces mots, l'émotion que j'ai dû éprouver en lisant vos vers – et que d'autres éprouveront quand vous les publierez. Car, soyez bien sûr, que cette question tourmente toutes les âmes profondes, croyantes ou non. L'idée d'enfer fait partie de TOUTES les religions, c'est-à-dire de TOUS les essais d'explication de l'homme et du monde ; c'est donc une idée humaine avant tout.

Après avoir lu votre poème pour mon plaisir, je l'ai relu en critique. Relisez-le avec les yeux – sans le dire tout haut, votre

voix vous donne le change – vous y verrez peut-être ça et là quelques vers un peu durs, un peu rocailleux. Je sais bien que la mollesse de l'expression est un défaut : mais dans un sujet comme celui-ci, mystérieux et lointain, quelque chose de la douceur lamartinienne – dans la première partie – ferait bien. = La réponse de Jésus paraît définitive ; aussi on est étonné de voir un ange partir pour aller chercher une âme. Ne pourrait-il pas dire : Ah ! s'ils pouvaient aimer. Enfin, voyons, puisque tu le veux... Un ange etc.

[Page 2] Le mot « gripper » n'a été employé par aucun écrivain notoire dans le sens que vous lui donnez ; il est toujours réservé au langage plaisant. Cette description de la grappe des damnés m'a paru très belle. Peut-être à la fin, pourrions-nous avoir un mot d'explication : je pleure de voir que des créatures faites à l'image de mon Père qui est amour ont tué en elles la puissance d'aimer. – En tout cas, je suis content de voir se former et grandir votre livre de Légendes.

En corrigeant les épreuves de la *Prose*, ma cousine a rencontré dans l'extrait de *L'Âme d'un enfant* un passage qui a dérouté sa science culinaire. Il y est dit : « C'était L'HEURE DU SOUPER... Grand Père l'aida à faire cuire le dîner. Assis sous la cheminée il se mit à tailler adroitement sur une planchette un lièvre en quartiers pour faire le civet. » Comme il est l'heure de souper, et qu'un civet demande au moins quatre heures de préparation, vos héros risquent d'avoir mal à l'estomac. Ah ! s'il s'agissait d'un lapin sauté, se serait fait en dix minutes. Mais un civet ! C'est une véritable hérésie ! – Je suis d'ailleurs d'avis que vous ne touchiez pas à votre texte !

Nos meilleurs souvenirs à M^{me} Lonclas.

À vous de tout cœur

JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° « le beau poème » : il s'agit de *La Légende des âmes damnées*. Le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon, dans le carton 1 S 33, chemise n° 252, en contient un manuscrit autographe, 9 pages + 1 page de corrections, daté à la fin « 1910 », qui a été envoyé pour composition à l'imprimerie parisienne A. Davy qui l'a daté « 22 avril 1912 ». Le poème a été publié par la *Revue bleue*, 11 mai 1912, pages 584-586 ; le Fonds Jean Aicard en conserve les épreuves corrigées dans le carton 1 S 42, chemise n° 475. — On trouve également, dans le carton 1 S 34, chemise 284 « Un livre de légendes », un manuscrit du poème daté à la fin « St Raphaël 10 et 14 août 1910. La Garde 9 et 15 novembre 1910 ». C'est cette dernière version que Jean Calvet aura lue.

2° « la Prose » : il s'agit du livre de Jean Calvet *La Prose de Jean Aicard*.

Lettre n° 19 : mercredi 21 décembre 1910

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1186.
Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto.

Paris le 21 déc. 1910.

Mon cher ami,

Je suis content de vous ! Voilà ce qui s'appelle travailler. J'ai les *Lectures pour tous*.

Quand vous verrez les épreuves (du livre Hatier) faites attention à votre discours de Stanislas que vous n'avez pas revu ; peut-être auriez-vous désir de changer quelques mots.

On est à Shakespeare : un de mes collègues, qui aime le théâtre me dit « qu'il a entendu dire » qu'on allait reprendre *Othello*. Et *Davenant* ?

Bien de tout cœur

JCalvet

Je souffre moins des yeux depuis huit jours.

NOTES.

Les épreuves du livre Hatier : il s'agit de *La Prose de Jean Aicard*, par Jean Calvet. Pour le « discours à Stanislas », voir dans la section VI « Essais », l'allocution de Jean Aicard « Bonté et politesse », adressée aux élèves du collège Stanislas le 21 mars 1909, pages 239-243.

Lettre n° 20 : janvier 1911

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1171.
Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Paris le Samedi 1911

Mon cher ami,

Clément vient de me porter la *Revue* et vraiment je mets la mort de Tolstoï, je veux dire : *la Marche au Tombeau*, à côté des *Pèlerins d'Emmaüs* – vous savez ce que cela veut dire. J'avais bien remarqué l'étonnante mort de Tolstoï ; vous en faites un symbole. Et ce qui me plaît c'est que le symbole garde toute sa valeur significative, toute sa largeur, toute son étendue, tout en étant littérairement précis. C'est une histoire qui est arrivée, que je vois, à laquelle je m'intéresse et c'est cepen-

dant un tableau suggestif qui fait rêver. Je crois que tout le livre de la *Légende* sera ainsi : des histoires précises, nettes, intéressantes en elles- [verso] mêmes et pleines d'une philosophie qui évite de se répandre en discours. Vous verrez que ce sera très neuf ; et cela aura une grande valeur « pédagogique » pour ces grands enfants que sont les hommes.

Clément m'a dit la maladie de Thorel qui me surprend tristement. L'homme avait l'air si vigoureux !

Comme Tolstoï a raison ! « Le critique est un homme qui n'aime pas. » Voilà pourquoi il y a tant de critiques, et si peu de créateurs. J'ai pensé souvent que si Sainte-Beuve, admirable critique, a été toujours impuissant dans la création, c'est qu'il était incapable d'un élan spontané de bonté, d'enthousiasme. Il tuait les grandes idées qui se présentaient vivantes à la porte de son cœur ; il desséchait les fleurs qu'il cueillait ; et son œuvre poétique est un herbier ; les plantes rares y sont, mais mortes.

N'oubliez pas, je vous prie, que Duchesne est reçu le 26 et que l'entrée est très demandée !

De tout mon cœur JCalvet

J'ai changé de logis : 28 Sente de la Grande Haie, à Sèvres.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° *La Marche au tombeau* : ce poème sur la mort de Tolstoï a été publié par *La Revue*, 1^{er} janvier 1911. Voir aussi : *Aicardiana*, 2^e série, n° 12, 15 juin 2015, pages 180-185.

2° Louis Duchesne a été reçu sous la Coupole dans la séance publique de l'Académie du jeudi 26 janvier 1911 par Étienne Lamy.

NOTES.

1° Thorel : Clovis Thorel (1833-1911), médecin de la Marine

et botaniste qui, ayant participé à l'exploration française du Mékong par Doudart de Lagrée, en rapporta un volumineux herbier en neuf volumes qu'il offrit au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il est décédé à Bagnoles-de-l'Orne le 11 septembre 1911.

2° Jean Calvet habitait encore *La Tourelle*, à Sèvres, à la Toussaint 1910. Il aura donc déménagé en décembre et occupé son nouveau logis à partir du 1^{er} janvier 1911.

Lettre n° 21 : vendredi 3 mars 1911

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1178.

Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Paris le 3 mars 1911

Mon cher ami,

Voici la copie demandée. *Pilate* me plaît beaucoup en lui-même. Pour un « spectacle » ce sera court : nous l'entourerons. Nous ferons quelque chose comme ceci : « la poésie évangélique » – et votre *Pilate* servira d'illustration. Une conférence sur ce sujet, où on parlerait un peu de votre *Jésus*, me paraîtrait bien. Si nous avons le conférencier distingué et discret !...

Voyez à la page 6 de la copie, au fond, cette expression [verso]

y fait naître une grâce

Dont j'ai honte

n'est pas parfaitement claire pour moi.

Le cri de *Pilate*, bien rendu, doit être d'un très grand effet. Il y a un DRAME dans ce *Pilate* ; vous en donnez ici le dénouement.

– Il vaudrait peut-être la peine de le prendre au début : Pilate préfet de police ennuyé par Jésus – Pilate en face de Jésus – Pilate devant sa femme – Pilate devant le peuple – Pilate après la crucifixion - Pilate disgracié – Pilate et son remords – Pilate meurt. Il y a là des sources de dramatique très humain. Mais je bavarde.

À vous de tout cœur

JCalvet.

NOTES.

Ponce-Pilate est un poème de Jean Aicard publié par *La Revue hebdomadaire*, 20^e année, n° 14, 8 avril 1911, pages 225-232. — Les archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, détiennent : 1° carton 1 S 33, n° 249, un manuscrit autographe, 12 feuillets ; 2° carton 1 S 36, dossier « Manuscrits XIII », chemise n° 361, sous le titre « Jésus », une ébauche autographe, 18 feuillets, datée à la fin « St Raphaël 10 août 1910 » ; 3° carton 1 S 39, chemise n° 406, une épreuve corrigée. On y trouve également la copie dont parle Calvet, réalisée probablement par lui, pour une version scénique du poème (carton 1 S 37, dossier « Manuscrits XVII », chemise n° 368, une mise au net dactylographiée, 9 pages, datée à la fin « 1911 »).

Lettre n° 22 : dernier trimestre 1911

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1218. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Mon cher ami,

Ô délicieux *Correspondant* ! Il ne veut pas égratigner Jules Lemaître qui se moque de la morale chrétienne ; il ne veut pas parler de l'enfer ni du ciel qui sont matière théologique, ni de l'amour qui est matière profane, ni de quoi que ce soit qui puisse émouvoir le cœur ou l'esprit. Il a pour fonction d'endormir les douairières, et il y réussit. Il m'a refusé mon article sur Stanislas pendant le siège, « parce qu'il y aurait quelque affectation à insister sur la note patriotique ». Ne parlons pas de la patrie ! – J'ai quelques moyens de savoir si un écrit est en harmonie avec la théologie catholique ; et je vous assure que dans votre poème il n'y a rien que de très orthodoxe. Mais il émeut et fait penser ; voilà le danger.

Vous me dites : parlez-moi de ce [page 2] pauvre Payant. Hélas ! j'ai bien peur que nous ne pourrions rien pour lui. Quand je vous ai dit que vous étiez trop sévère pour lui, je voulais dire que nous lui demandions des vertus et qu'il n'a que le désir d'en avoir ; il mérite donc indulgence. Mais, j'ai complété mes enquêtes ; et il est évident qu'il n'est pas fait pour une maison d'éducation. Il a pris dans son métier de marin des habitudes de beuverie et d'autres qui sont peu compatibles avec la délicatesse nécessaire à un homme qui vit avec des enfants et qui doit les élever. Il a voulu se corriger ; il a cru sincèrement qu'il se corrigerait ; mais l'habitude était tyrannique. Exubérant, il a tenu à ses collègues des propos en rapport avec ces habitudes. Bref, il a montré qu'il n'était pas fait pour nous.

Dans la famille Laporte, il a continué son train. Un soir il a été plus ivre que d'habitude, si bien que son état a été [page 3] remarqué. Il ne croit pas avoir rien dit de déplacé : malheureusement, il est certain qu'il a tenu à la jeune fille des propos qui l'ont effrayée – et cela devant ses deux jeunes élèves.

Évidemment nous ne pouvions pas le garder.

Pour tous ces motifs, je lui ai conseillé de prendre une place

comme celle qu'il avait avant. Il m'a reparlé du journalisme ; je ne vois pas qu'il soit assez formé pour y faire carrière. Je lui ai donné une recommandation. Il m'a rendu très exactement ce que je lui avais prêté.

Je le considère comme un brave garçon qu'on peut et qu'on doit aider si on en a les moyens ; mais il faut savoir qu'il manque de volonté et que sa vie de marin pèse encore sur lui. Certainement il fera effort pour se corriger ; il faut lui tenir compte de ce désir. Je suis parfaitement [page 4] d'avis que vous ne vous occupiez pas de lui comme par le passé. Ce n'est pas possible. Mais si, à l'occasion, vous pouvez lui donner un coup d'épaule, vous n'obligerez pas un malhonnête homme. Depuis huit jours, je ne l'ai pas revu.

J'ai fait une chose. Deux professeurs ici avaient pris, vous le savez une attitude hostile contre moi : je leur ai envoyé mon « Bossuet » avec une dédicace gentille ; l'un est venu et nous avons fait la paix. L'autre m'a renvoyé le livre. Malgré ce geste peu élégant, il me semble que la situation s'améliore dans l'ensemble.

Quand viendrez-vous ?

Mon affectueux respect à M^{me} Lonclas.

Je suis à vous de tout cœur

JCalvet.

Je reçois votre mot ; l'écriture est si drôle qu'elle est une écriture de femme. Que je trouve douloureux de voir qu'on emploie les plus nobles sentiments pour le chantage. Je vous plains de tout cœur et je vous demande le silence dans la tristesse.

ÉLÉMENT DE DATATION.

L'ouvrage cité est *Œuvres choisies de Bossuet*, Paris, Hatier, « Collection d'auteurs français d'après la méthode historique »,

1911, in-12, xvi-721 pages, portraits, figures ; introduction, bibliographie, notes, grammaire, lexique, par Jean Calvet. — Publié durant le dernier trimestre 1911 puisque annoncé par la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 19^e année, n° 1, janvier-mars 1912, page 234, « Livres nouveaux ».

Lettre n° 23 : mercredi 1^{er} novembre 1911

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1172. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Paris le 1^{er} Nov. 1911

Mon cher ami,

Suivant vos conseils j'ai fait le discours sur la langue française mis au concours par l'Académie. Il est évident que vous l'ignorez puisque vous êtes mon juge. Mais, pouvez-vous me donner quelques renseignements, comme vous les donneriez à un étranger ? Y a-t-il une longueur fixée, ou désirée ? Mille lignes est-ce trop ? Faut-il envoyer plusieurs exemplaires ou un seul ? À qui faut-il envoyer et de quelle manière ?

Mariannou a touché le montant [page 2] de son prix, qui lui sera bien utile cet hiver.

Je n'ai pas revu Payant ; il ne m'a pas donné de ses nouvelles.

Les querelles personnelles s'apaisent ici, sous la pression des anciens qui ont fait comprendre au récalcitrant la nécessité de l'unité et de la concorde. J'espère donc que l'année sera fraternelle et donc bonne ; il ne nous manquerait plus qu'un chef, pour que la maison devînt quelque chose de très bien. J'espère que nous aurons de Nolhac pour présider une séance : il est, je crois, grand favori pour l'Académie.

[Page 3] Clément m'a porté le numéro de l'*Université des Annales* où est votre conférence. Cela m'a donné le vif désir de voir votre volume de légendes : dans l'état où est la littérature, je suis sûr qu'il ferait grand effet et grand bien. Je pense aussi qu'il faudra vous décider à écrire un livre pour les enfants de France dont on sabote la conscience par des criaileries, des disputes et des mensonges. Je vous assure très sérieusement que je ne vois pas à l'heure actuelle un autre nom que le vôtre qui serait accepté un peu partout comme un symbole d'union : quand il en est ainsi, qu'un grand bien peut être fait, n'est-ce pas [page 4] quelque chose comme un devoir de le faire ?

J'ai cherché à caser le fils aîné d'Abel de Valon qui voudrait faire quelque chose ; je n'y ai pas réussi ; la vie devient difficile à ceux qui ont des scrupules et qui respectent les autres.

J'ai entendu un mot bien amusant dans le train – deux collégiens étudient leur leçon, qui est une page du *Livre des Petits*. « Quel est l'auteur » — « Jean Aicard » — « Tu sais qui c'est ce bonhomme là ? » — « Oui, c'est un tout jeune poète qui fait des machines pour les gosses, comme s'il était grand papa. » = Un livre scolaire qui vient de paraître : *La Lecture expliquée* par Scordia contient à la page 176 *La Légende du Forgeron* et à la page 300 *Un pour tous*, avec cette notice : « Jean Aicard... Son inspiration très pure, d'une chaleur communicative, donne à ses œuvres une élévation morale qui, jointe à une simplicité, à un naturel de sentiment remarquables, en font une source toute indiquée pour les maîtres de l'enfance. »

Je suis de tout cœur à vous

JCalvet

NOTES.

1° Le « récalcitrant » doit être celui qui a renvoyé le Bossuet (voir lettre n° 22).

2° SCORDIA (Anne-Marie-Blanche), *La Lecture expliquée au brevet de capacité : morceaux choisis avec notes et questionnaires, conseils pour la lecture à haute voix, tableaux étymologiques, notes de langue française, notions d'analyse et de littérature, etc.*, Paris, A. Hatier, 1909, in-12, 432 pages. 2/ Paris, Hatier, 1911, in-12, 438 pages. 3/ Paris, Hatier, 1913, in-16, 438 pages. 6/ Paris, Hatier, 1918, in-16, 437 pages.

3° Dans la séance du 21 novembre 1912, le prix pour le *Discours sur la langue française* a été attribué à MM. Hazard et Gohin (*Le Figaro*, vendredi 22 novembre 1912, page 2, colonne 6).

Lettre n° 24 : début 1912

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1221. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

Cher ami, je viens de rencontrer cette page ; je la copie pour vous et je vous l'envoie pour que vous sachiez que je pense à vous et pour que vous en fassiez un beau poème.

JCalvet

L'Agave

« L'égoïsme est une impossibilité. Ni mes douleurs, ni mon plaisir ne sont absolument miens. Les feuilles épineuses de l'agave, avant de se développer et de s'étaler en bandes énormes, restent longtemps appliquées l'une sur l'autre et formant comme un seul cœur ; à ce moment LES ÉPINES DE CHAQUE FEUILLE

S'IMPRIMENT SUR SA VOISINE. Plus tard, toutes ces feuilles ont beau grandir et s'écarter, cette marque leur reste et GRANDIT MÊME AVEC ELLES : c'est un sceau de douleur fixé sur elles pour la vie. La même chose se passe dans notre cœur, où viennent s'imprimer, dès le sein maternel, toutes les joies et toutes les douleurs du genre humain ; sur chacun de nous, quoi qu'il fasse, ce sceau doit rester. »

Guyau

Le symbolisme vu par Guyau est très beau. On peut en voir un autre, plus douloureux, c'est qu'aucune vie ne se développe sans faire souffrir, que nous sommes tous, les uns pour les autres, cause de douleurs, et que cette douleur grandit avec nous.

[Page 2] Je viens de lire les *Reliquiae* de Maurice Faucon, deux volumes très remarquables. J'y vois qu'il fut de vos amis. On y a imprimé une lettre qu'il vous écrivait à propos du *Pavé d'Amour* et qui est fort belle. J'ai fait un article dans l'*Univers* sur ces deux volumes et j'ai cité un fragment de la lettre qui vous fut adressée.

Nous disions avec Clément qu'à Paris vous seriez moins esclave de vos idées noires. Il ne faut pas laisser dévorer votre âme par ces fantômes. Je vous assure qu'il est nécessaire que vous disiez encore quatre ou cinq choses importantes qui pourront soulager, consoler [page 3] de faibles hommes. Il faut que vous fassiez entendre certains accents au théâtre qui ne connaît plus que la gaudriole. Il faut que vous publiiez certaines légendes simples et douces puisque les autres poètes sont devenus des acrobates et des névropathes. Il faut que vous fassiez le livre des enfants de France qui sera tendre et lumineux. Défendez-vous, sauvez-vous.

À vous entièrement
JCalvet

ÉLÉMENT DE DATATION.

FAUCON (Maurice, 1858-1907), *Reliquiae*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1911, in-16, deux volumes ; édition de Maurice Costilhes et Raymond Saleilles ; notice de Michel Salomon. — *Le Figaro*, 7^e année (nouvelle série), n° 52, samedi 30 décembre 1911, « Une crise d'âme », page 1, colonnes 1-5, article d'Henry Bordeaux : « ces deux volumes de *Reliquiae*, que publient aujourd'hui ses amis ». Les *Reliquiae* ont été analysés dans *Polybiblion, revue bibliographique universelle*, tome CXXIV, janvier 1912, pages 57-59.

NOTE.

La citation de Guyau – que j'ai remise dans des formes plus exactes – provient de : GUYAU (Jean-Marie), *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Paris, F. Alcan, 1885, in-8°, 254 pages. On la trouve au chapitre III, pages 32-33.

Lettre n° 25 : toute fin janvier 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1203. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Mon bien cher ami,

Je presentais votre impression et comme je la comprends ! Mais votre sensibilité de solitaire ne vous permet pas de faire les exceptions nécessaires. Il y a plusieurs ÉCOLES : celle qui est dans le train (et Hachette ne s'intéresse qu'à celle-là) – il y a l'instituteur apôtre, l'homme bon et doux, il y en a, et de tous les âges. Je vous assure qu'un éditeur classique comme Hatier,

a pour clients trente mille enfants qui sont guidés par des maîtres de cet ordre. Au lieu d'enterrer votre œuvre, il faut la leur donner.

Il faut la donner aussi au [page 2] public. Elle atteindra quelqu'un. Souvenez-vous de « la bouteille à la mer » « qu'elle aborde si c'est la volonté de Dieu. »

Je puis vous dire une chose que je ne dis jamais, c'est que toute ma vie est ainsi – je ne fais rien avec une entière confiance, et je me surprends souvent à dire ce mot à la fois confiant et sceptique : à la garde de Dieu !

Et je crois que la vie est ainsi.

Oui, l'idéal est à MOITIÉ mort. Mais il mourrait tout à fait [page 3] si les idéalistes démissionnaient. Il me semble que toute votre œuvre est une protestation ; pourquoi cesseriez-vous de protester ? Si vous cessez, il y aura prescription.

Quelques-uns vous entendront, et cela suffit.

Faire lire à Lavisse ? oui – il vous dira ce que je vous dis : Hachette est un négociant, il y a d'autres éditeurs, publiez.

Et, je vous assure, sans faire [page 4] lire à qui que ce soit, vous pouvez publier.

N'abandonnez pas Paris. Vous laissez le champ aux marchands de porc salé.

Ne vous fâchez pas contre ceci : mais, vous avez un devoir ; toute votre œuvre dit : quand même ! Eh ! bien, je voudrais que vous donniez l'exemple. Je vous assure que dans le monde moral – le seul qui existe réellement – rien n'est perdu et que votre courage ne sera pas perdu.

Bien de tout cœur avec vous et à vous
JCalvet.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Cette lettre fait suite au refus du *Jardin des enfants* par Guillaume Bréton dans sa lettre du 24 janvier 1913.

Lettre n° 26 : fin janvier ou début février 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1201. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Paris le Samedi, midi 19...

Mon cher ami.

J'ai sous clef votre manuscrit. Il m'a été rendu par Bréton que j'ai vu tout à l'heure. Il m'a paru très peiné de ne pouvoir pas vous être agréable, et d'ailleurs assez peu sensible à la qualité et à la portée de votre œuvre. Il constate la frivolité du public et il s'y soumet, sans protester.

Il m'a dit une chose désolante : ON NE FAIT PLUS DE MORALE À L'ÉCOLE PRIMAIRE. L'instituteur a peur, s'il est trop spiritua- liste d'être blâmé par la politique, s'il ne l'est pas assez, d'être blâmé par les familles. Et il se tait. Quel avenir pour notre pays ! La foi a reculé et perdu son empire et on ne trouve rien à mettre à la place. On ne veut plus que de l'hygiène, de la chimie et l'histoire de la civilisation ! Quoi qu'il en soit, les livres de morale NE SE VENDENT PAS. — À plus forte raison, en [page 2] prix et en étrennes, on n'en veut plus. Il faut des romans poli- ciers. Quant au grand public...

Et les belles perles de l'âme émue tombent devant des indif- férents qui ne veulent pas se donner la peine de les ramasser.

Voilà ce que je mâchonnais en sortant de chez Bréton qui avait conclu ainsi : « le livre ne s'adresse à personne ; y aurait-il encore plus de talent, je ne puis pas publier. »

Et voici alors, simplement, l'idée qui m'est venue.

À votre place, de ce livre, je ferais DEUX LIVRES :

D'abord le publier tel qu'il est, les vers seulement, chez Flam-

marion. Il y a encore quelques âmes attentives à la poésie, vous atteindriez celles-là. Puis, vous réserver d'insérer une bonne [page 3] partie de ces poèmes dans la trame d'une sorte de roman en prose que vous a demandé Hatier. Par là, vous atteindrez l'enseignement libre, où on fait encore de la morale. J'ai insinué à Bréton que vous aviez eu l'idée d'un livre analogue au *Tour de France* où quelques-uns de vos poèmes prendraient place. « Ah ! oui, a-t-il dit, ce serait intéressant ; mais même sous cette forme, je ne pourrais pas m'aventurer. » Il a reconnu d'ailleurs que ces livres – forme *Tour de France* – se vendent encore.

J'attends vos ordres pour vous renvoyer le manuscrit.

Bréton m'a dit encore que vos [page 4] poèmes n'étaient pas toujours accessibles à l'enfance. J'ai l'impression et la conviction contraires ; je le lui ai dit. Il n'a pas discuté, ne paraissant pas avoir des exemples à fournir. Je relirai et si je trouvais quelque chose qui ne fût pas assez simple, à mon avis, je vous le dirais.

Cette attitude d'un gros éditeur, QUI VOUDRAIT VOUS FAIRE PLAISIR, et qui recule à cause du sujet de votre livre, est vraiment attristante. Je ne veux pas dire de grands mots, puisque c'est un ami qui est en cause, mais il me semble que c'est une décadence de l'âme française. Je l'avais déjà perçu : Hachette qui éditait autrefois des livres substantiels, travaille maintenant dans les publications hâtives pour gares de chemin de fer. C'est bien cela ; les Français n'habitent plus les *templa serena*, mais les trains et les autos. Et la poésie, ils la foulent de leurs roues. Malgré tout, l'herbe qu'ils ont écrasée se redresse et se venge en produisant des fleurs qui sentent bon. Croyons quand même. Votre JCalvet.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Après le refus par Guillaume Bréton (éditions Hachette) du *Jardin des enfants*, Calvet a récupéré le manuscrit de cet ouvrage.

Lettre n° 27 : février 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1202. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Paris le Lundi 19...

Mon cher ami,

Vous avez dû recevoir ma lettre explicative après l'entrevue Bréton : il est irréductible sur tous les points.

Je voudrais répondre à tout.

J'ai bien reçu vos lettres, votre dépêche et vos vers.

La *Loi suprême*, nouvelle forme, me plaît : je trouve le ton très juste. De même le nouveau Robinson et les Taupes. Pour les Sauveteurs, je les aime beaucoup. *Le Chirurgien* est une histoire bien émouvante.

Le texte PAYAN semble vous dire : « Vous avez cru à la bonté de Boudha et de Jésus ? Ils étaient féroces » C'est idiot. Mais ce qui est joli c'est qu'on ne puisse pas écrire pour ou contre [page 2] la bonté sans songer à vous envoyer le plaidoyer.

Rousselle est élève au Collège Stanislas. Je me souviens que *L'Âne* a paru dans la *Revue hebdomadaire*. Nous allons le faire prendre.

J'attends votre décision. Je crois que mon conseil est le bon. J'attends Clément dans un instant.

À vous de tout cœur

JCalvet

Clément me porte l'Âne de la *Revue Hebdomadaire*. Ça va donc. Merci.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Poèmes cités :

« La suprême loi » : le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon n'en conserve qu'une ébauche non datée (carton 1 S 33, chemise n° 246, 3 feuillets autographes).

« Le nouveau Robinson » et « Les taupes » : poèmes qui me sont inconnus.

« Les sauveteurs » : Jean Aicard a composé plusieurs poèmes à l'intention des sociétés de secours qu'il présidait.

« Le Chirurgien » a été publié dans *Le Var médical*, 1^{re} année, n° 1, 15 mars 1913 ; et lu à l'académie du Var le 2 avril 1913.

Lettre n° 28 : seconde quinzaine de juin 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1173.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 1 page.

Paris le mardi 19...

Mon cher ami,

J'ai reçu vos proses. Vraiment cela me paraît tout à fait la note. Vous l'avez trouvée comme un professionnel. Je le porterai demain à Hatier et je relirai demain matin avec soin.

Bien à vous de tout cœur

JCalvet

Je suis élu des Gens de Lettres et je vous en remercie beaucoup. Votre lettre à Lecomte a fait très bien.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Jean Calvet a été élu « gendelette » à la mi-juin 1913. Voir *Le Figaro*, 59^e année, 3^e série, n° 168, mardi 17 juin 1913, page 5, colonne 3, « Informations. À la Société des gens de lettres » : Jean Calvet et Fernand Hauser ont été admis « dans la séance d'hier ».

Lettre n° 29 : lundi 30 juin 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1174.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Paris le Lundi matin 191...

Cher ami,

Nous travaillons. Mais *Le Temps* en publiant une PARTIE a tout gâté. Clément n'aurait pas dû lâcher le manuscrit avant d'avoir l'engagement d'une publication intégrale. Et *Le Temps* a mal agi. Les autres journaux n'ont pas voulu REPRODUIRE. J'ai envoyé Cathlin au *Temps* pour demander [page 2] qu'il répare sa faute en publiant intégralement.

Je suis désolé du chagrin que vous cause cette affaire ; je trouve les vers fort beaux.

De tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENT DE DATATION.

Une lettre de Louis Cathlin à Jean Aicard (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Cathlin », lettre n° 1279) expose ses démarches auprès

du *Temps* à propos de vers publiés incomplètement par ce périodique :

Paris 29 juin 1913

Bien cher Maître,

Voici, rapidement, ce qui s'est passé.

Vendredi, j'ai attendu inutilement M. Clément toute l'après-midi ; et le lendemain samedi, à 8 heures trois quarts du matin, je suis allé voir M. Calvet qui m'a dit avoir reçu deux dépêches et ignorer ce dont il s'agissait. [Page 2] Nous étions bien ennuyés tous les deux. Je lui ai demandé l'adresse de M. Clément ; mais il m'a dit que je ne le trouverais pas. L'après-midi, attendant de nouvelles instructions de vous, je ne suis pas allé à un rendez-vous que j'avais donné. Je cherchai M. Calvet qui, de son côté, me cherchait. Nous nous sommes vus à cinq heures moins le quart et j'ai eu connaissance de votre dernière dépêche. Je me suis immédiatement rendu chez M. Clément qui était absent – et je lui ai laissé un mot, lui [page 3] disant que je l'attendrais au collège jusqu'à 8 heures. Il est venu à sept heures moins le quart ; j'ai eu bien des difficultés pour me faire remettre vos vers par M. Clément qui avait peur d'abuser de votre confiance en le faisant, l'excellent homme.

Je suis parti tout de suite voir des directeurs de journaux ; malheureusement les vers qu'avait donnés *Le Temps* étaient déjà reproduits partout, et les grands journaux me déclaraient tous uniformément, qu'ils auraient été très honorés de recevoir vos vers en premier, qu'ils les auraient mis [page 4] en article de tête, mais qu'ils ne pouvaient accepter du réchauffé. Aujourd'hui dimanche, j'ai fait aussi des démarches, mais je ne trouve personne.

Je pense que le mieux est de retourner au *Temps* et de lui demander l'insertion complète en lui montrant le tort qu'il vous

avait fait.

En cas de non réussite, dois-je présenter votre ode magnifique à quelque revue, à la *Revue hebdomadaire* par exemple ?

Croyez-moi, je vous prie, bien cher Maître, votre admirateur très fervent, très reconnaissant et très dévoué. Louis Cathlin.

Cette lettre étant datée « Paris 29 juin 1913 », soit un dimanche, la lettre de Jean Calvet est donc datable très précisément du lundi 30 juin 1913.

NOTE.

L'ode en question est le poème *À l'Angleterre* que Jean Aicard écrivit en réponse au poème *France* composé par Rudyard Kipling à l'occasion de la visite officielle du président de la république française, Raymond Poincaré, à Londres du 24 au 27 juin 1913. Clément a probablement déposé l'ode de Jean Aicard à la rédaction du quotidien français *Le Temps* le vendredi 27 mais le journal, dans sa livraison du 28 juin, n'en publia qu'une petite partie, en dernière page et dans une rubrique fort confidentielle : Jean Aicard fut justement marri que son œuvre eût été ainsi tronquée et dénaturée... Cathlin, malgré ses démarches, n'obtint aucun succès car les autres journaux de la Capitale ne voulaient pas publier « du réchauffé »... Il fallut toute la sollicitude et l'amitié d'Adolphe Brisson pour que le poème fût publié en entier, le 6 juillet suivant, par *Les Annales politiques et littéraires*. Pour toute cette affaire, voir AMANN (Dominique), « Échanges poétiques : Rudyard Kipling, Fernand Gregh et Jean Aicard », *Aicardiana*, n° 9, décembre 2014, pages 5-34.

Lettre n° 30 : mi-juillet 1913

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1175. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Mon cher ami,

Je vous réponds de Paris pour que vous ayez la lettre plus tôt.

Sauf avis contraire

M^{elle} Delprat quittera Paris le 21 juillet et sera à La Garde le 22 (Elle écrira à M^{me} Lonclas ces jours-ci) Elle vous aidera à déménager si vous voulez. Elle supplie M^{me} Lonclas de ne pas se préoccuper pour [page 2] avoir une bonne. Elle l'aidera à en chercher une. Elle vous quittera trois jours au début d'août pour aller arrêter la maison où nous devons aller.

Pour moi on m'impose 21 jours de Châtel-Guyon jusqu'au 9 août. Vous pourriez arriver le 10 août dans le Lot et y rester jusqu'au 14 ou 15. Vous voyez donc ce qu'il faut faire pour les billets. Je vous [page 3] enverrai un horaire et un itinéraire pour l'arrivée dans le Lot et je viendrai à votre rencontre. Soyez en repos.

C'est entendu pour le titre du livre

Le Jardin des enfants

Lectures morales pour les élèves du cours moyen

Cathlin et moi sommes [page 4] ravis de vous être utiles et Clément aussi qui ne vous a pas maudit. Il faut que vous sachiez que vos amis vous aiment bien et qu'ils vous sont reconnaissants quand vous faites appel à eux.

De tout cœur

JCalvet

Tout mon respect à M^{me} Lonclas.

ÉLÉMENT DE DATATION.

21 jours : donc Calvet a résidé à Châtel-Guyon du 20 juillet au 9 août. Il écrit de Paris, avant son départ.

Lettre n° 31 : janvier 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1209. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Mon cher ami,

Nous espérons vous voir bientôt il nous est agréable de penser que M^{me} Lonclas viendra avec vous. Mais, si elle redoutait la fatigue et si vous veniez seul, souvenez-vous que j'ai un second étage très agréable et inoccupé. Si vous vouliez vous y reposer loin du bruit des hôtels vous seriez chez vous et vous nous feriez plaisir.

Les conférences Lasserre attirent beaucoup de monde ; l'élan est bon. Vous aurez une vraie foule. Avez-vous vu l'article de la *Revue des Deux Mondes* qui a remplacé le vôtre ? *C'est la morale à l'école de village* [page 2] par le docteur Labat. Je mets sous ce pli un article attristant de Zamanski ; peut-être y trouverez-vous la matière d'un article pour *l'Intransigeant*. J'ai vu hier Clément qui allait passer chez Hatier pour envoyer le livre à l'allemand. Il va bien (Clément) mais le froid très vif de ces jours derniers (- 10°) l'a incommodé et enrhumé. Il m'a dit que vous aviez accepté d'aller à Bukharest à Pâques : si j'avais des sous je vous suivrais pour voir la Roumanie victorieuse et Carmen Sylva.

Ma cousine vous prie de rappeler à M^{me} Lonclas que si elle doit venir et si elle désire qu'on fasse quelque chose pour elle avant son arrivée, elle est à sa disposition.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENT DE DATATION.

LABAT (Emmanuel), « La culture morale à l'école du village », *Revue des Deux Mondes*, LXXXIV^e année, sixième période, tome dix-neuvième, 15 janvier 1914, pages 364-399.

Lettre n° 32 : janvier 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1210. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

106

J'ai reçu deux lettres de vous en même temps.
Mon cher ami,

C'est surtout pour les isolés qui ont la franchise de la nature et que la société n'a pas compromis – que votre œuvre vaut d'une valeur qui n'est pas seulement littéraire mais humaine. C'est cela qui doit vous encourager et c'est le sens de la lettre allemande... qui me fait bien plaisir.

Vous avez fait *Le Jardin*, je l'ai vu, il est prêt. J'ai vu aussi six ou sept épreuves de couverture on les a retournées jusqu'à perfection ; maintenant on la tire, le livre est tiré, donc il va être habillé. Il vaut mieux pour vous qu'il ne paraisse qu'au 1^{er} février, quand le bruit des fêtes sera passé, et que vous le lanciez par vos conférences. – Mon *Vigny* paraît dans huit jours en même temps que votre *Jardin*.

Quand je dis : VOUS N'AVEZ PAS ANNONCÉ TROIS FOIS LE SUJET, cela signifie que le public est stupide et qu'il faut lui crier

clairement le sujet. [Page 2] J'ai saisi très bien votre intention finale, elle me ravit. C'est l'union, aussi j'ai fait le théologien sévère qui exige la NEUTRALITÉ. Comme je me propose de me servir de cela pour l'union, je ne voudrais pas qu'on puisse me dire que vous avez pris une position de combat, qui n'est pas dans votre pensée. Aussi, avec grand soin, il faut travailler ce passage.

Pour Nietzsche, oui, annoncez-le une fois, mais il m'a semblé qu'il revenait trop souvent.

Pour Malherbe, je n'ai pas un texte sous la main. J'ai appris « palmes » au collègue. Vérifiez et si c'est « feuilles » dites « feuilles ».

Le 1^{er} cénacle s'occupe d'idées, le second de la technique du métier poétique.

Non la FOI ne devrait pas être calme car la FOI n'est pas une certitude acquise une fois pour toutes, mais un continuel acte d'amour et de volonté, avec toujours une certaine « inquiétude », devant le mystère [page 3] La divine faute d'Eva. À mon sens Eva est la femme. Sa divine faute c'est l'Amour en général, elle est divine puisqu'elle est faite par amour, c'est-à-dire par élan spontané. Mais l'humanité ne l'a pas comprise. Elle n'a vu que grivoiserie dans cette divine faute qui est devenue une honte qu'il faut cacher. Seule la Poésie comprendra.

Pourquoi ne pas tenter Nobel l'an prochain. Il faudrait s'organiser pour cela.

Oui je suis « très content » de votre ensemble.

De tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1^o Calvet évoque le 1^{er} février [1914].

2^o CALVET (Jean), *Alfred de Vigny, portrait littéraire et extraits*, Paris, G. Beauchesne, collection « Bibliothèque fran-

107

çaise et catholique », 1914, in-16, VIII-296 pages. *Nihil obstat* 3 décembre 1913 ; *imprimatur* – et non le simple *imprimi potest* – 5 décembre 1913. Ouvrage analysé par *La Croix*, 35^e année, n° 9552, mardi 5 mai 1914, page 3, feuilleton « Notes bibliographiques », colonne 6.

Lettre n° 33 : février 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1169. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Cher ami,

Ce journal est stupide. Je regarde tous les jours s'il donne la suite de l'Écolier – rien ! Il a été entendu avec Clément qu'il vous enverrait le numéro que vous avez dû recevoir. Nous surveillons la suite. Votre second texte est intéressant, mais j'aimais mieux le premier qui était parfait.

Amené par une commission chez Nelson (vous savez, les jolis petits livres à 1^f,25) j'ai parlé [page 2] de vous et j'ai signalé comme un roman simple qui pourrait plaire dans le monde entier, *L'Ibis Bleu*. L'idée m'a paru les séduire. Ils m'ont dit qu'ils tiraient à cinquante mille. Il me semble que c'est une consécration mondiale parce que les livres à bon marché vont partout. Il est donc possible que Nelson vous fasse des [page 3] propositions à vous et à Flammarion pour *L'Ibis*.

Je lui ai signalé aussi *Miette*, mais ce bon anglais a détourné la tête quand j'ai ajouté que *Miette* étaient en vers.

Tout va à l'ordinaire ici. Bien de tout cœur à vous

JCalvet

Une des candidates [page 4] au prix de vertu, que je vous ai recommandée, a eu son prix. Mille merci – elle le méritait si bien – c'est une bonne action à votre actif : cela rafraîchit le sang.

Encore merci.

ÉLÉMENT DE DATATION.

AICARD (Jean), « L'écolier de France », *L'Union morale*, n° 6, mardi 26 janvier 1914, pages 325-351. 247. Et publié en plaquette : Paris, Hatier, sd, in-16, 40 pages.

NOTE.

L'Ibis bleu n'a finalement pas été publié par Nelson...

Lettre n° 34 : début avril 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Paul Feyel ».

Carte de visite accompagnant une lettre de Paul Feyel datée « 3 avril 1914 », relative au voyage que Jean Aicard devait faire en Roumanie pour y donner des conférences pour le compte de L'Alliance française. Feyel avait remis sa lettre à l'abbé Calvet afin qu'il la transmitt à son destinataire.

Cher ami, ci-joint une excellente lettre de mon ami Feyel, chez qui vous avez pris le thé. C'est un de mes collègues, normalien, historien de valeur et ami intime du ministre Antonesco.

Vous voyez que vous serez traité en ami.

[Verso] Je quitte Paris ce soir 4 avril pour passer 15 jours à Castelnau-Montratier Lot.

Affections.

JCalvet.

Lettre n° 35 : fin avril 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1206. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

Mon cher ami,

Je vous croyais à Bukharest. Clément me dis que vous êtes à La Garde et que vous avez été fatigué. Comme on dit chez nous, je « vous plains. »

Mon article sur la morale est envoyé ce soir. Retourné du Lot ces jours-ci, je n'ai pas pu encore voir Laudet [page 2] – qui s'est marié.

Nous envoyons nos meilleurs vœux de fête à M^{me} Lonclas, et je crois bien que Sylvanie que j'ai vue brochant tous ces jours-ci lui envoie une fanfreluche.

Conservez, je vous en supplie ce qui est d'après Montaigne, la sagesse, « une certaine gayeté d'esprit conficte au mépris des choses fortuites », ce qui est [page 3] une forme de la confiance dans la suprématie du divin, la confiance en Dieu.

Bien entièrement à vous
JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Charles-Fernand Laudet est né à Paris le 3 mars 1860. Il a contracté un second mariage à Paris (6^e) le 22 avril 1914. Il est décédé à Gabarret (Landes) le 12 novembre 1933 dans un accident de voiture, non loin de son château de Laballe (commune de Parleboscq). – Diplomate et écrivain. Officier de la Légion d'honneur (1913), membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1919). Directeur de la *Revue hebdomadaire* depuis le 1^{er} juin 1905.

2° Jean Aicard est parti en Roumanie à la mi-avril (pour Feyel, voir lettre n° 34).

3° Pour la fête de Jacqueline – qui, en 1914 n'était pas fixée au 8 février comme aujourd'hui, – je pense qu'il s'agit du 1^{er} mai pour lequel le calendrier 1914 indique « Philippe et Jacques ».

Lettre n° 36 : jeudi 31 décembre 1914

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1194. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Paris le 31 déc. 1914

Mon cher ami,

J'admire comme vous vous dépensez pour les blessés ; c'est de la bonne besogne patriotique.

J'ai pensé qu'il y en a une autre : il faut que les enfants des écoles comprennent dès maintenant les leçons de la guerre et forment ainsi leur âme de Français. J'ai donc persuadé à Hatier de réunir en une série de petits livres de cent pages les anecdotes héroïques de la guerre. Chaque anecdote sera suivie de trois lignes de réflexion qui présenteront à l'enfant la leçon à retenir. Ces [page 2] petits livres seront vendus à peine quelques sous, et il faudra qu'ils aillent à profusion dans les écoles.

Pour conserver « l'union sacrée » je n'y ai mis que les anecdotes qui sont de la pure France et excluent tout esprit de parti. Je ne mettrai pas mon nom ; ramasser des morceaux de gloire, souvent anonyme, doit rester une besogne anonyme. Je voudrais seulement faire du bien.

Je voudrais aussi que cette série « la France héroïque » fût présentée aux enfants des écoles de France par 15 ou 20 lignes

de vous. Le patriotisme français et d'une essence [page 3] rare : il est gai, spirituel, élégant, comme la France elle-même. C'est parce que la France est notre patrie et une si douce patrie, qu'on meurt pour la conserver aux enfants, aux hommes de demain. Quelle fierté doivent en avoir ces enfants et quels devoirs pour eux !

Les enfants vous connaissent ; si vous leur disiez quelques mots, ils feraient mieux attention aux anecdotes et à la leçon ! Hatier et moi, nous voudrions aussi par ce moyen rappeler aux maîtres et aux élèves que le *Jardin des enfants* existe, et qu'après la guerre on pourra s'y promener. Avant la guerre, on [page 4] dédaignait vos leçons trop amères ; après on les trouvera douces.

Donc, si vous croyez pouvoir faire ce que je vous demande, PRÉSENTEZ AUX ENFANTS DE FRANCE LES ANECDOTES HÉROÏQUES DE LA GUERRE – en quelques lignes. Le premier fascicule paraîtra dans une quinzaine.

Bien entendu, vous savez que vous êtes juge. Si pour une raison que je ne vois pas maintenant, vous ne pensiez pas pouvoir écrire ces lignes, ne craignez pas de me dire : non, simplement.

Je n'ai pas encore subi ma révision.

Bien de cœur à vous

JCalvet

Meilleurs compliments à vous et à M^{me} Lonclas de M^{elle} Delprat.

Lettre n° 37 : lundi 21 juin 1915

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1207.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Paris le 21 Juin 1915

Mon cher ami,

Vous m'avez donné une grande et douce émotion. Votre « prière » est autre chose que des beaux vers. Jamais Jésus n'a été sourd à un appel, quel qu'il soit ; car quiconque l'appelle l'a en soi. « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. » Vous l'avez par la douleur acceptée, par l'amour des hommes – qui est le sentiment qui nous rapproche le plus de lui qui est l'Homme – et par le désir d'une humanité meilleure, c'est-à-dire plus semblable à lui.

[Page 2] Je vois ce matin dans *l'Information* votre article sur l'école. Ou bien vous avez entendu mon appel, ou bien nous nous sommes rencontrés ; j'en suis heureux. C'est la question vitale : il faut que les enfants de demain soient élevés dans un sentiment fraternel d'amour de l'unique de France, celle qui ignore les haines. Cette question irritante qui la tranchera ? Votre solution est la bonne et je n'en vois pas d'autre. Il faudra faire rencontrer des hommes de toutes les mentalités [page 3] et il faudra parler, AU NOM DE LA FRANCE. Je vous aiderai.

En somme, mon cher ami, ce que vous avez fait de plus haut, de plus au-dessus de la littérature, ce sont les vers pour les enfants. Il faut continuer à travailler pour eux en leur donnant une école pacifiée.

Pardonnez-moi si j'ai l'air d'oublier que vous êtes malade et écrasé de douleur. Je n'oublie rien, mais je vous parle de l'action pour le bien, c'est-à-dire du souverain remède à toutes nos misères et de la seule source [page 4] pure des joies, telles quelles, que nous pouvons avoir.

Bien affectueusement à vous

JCalvet

Je voudrais bien aller vous voir et aussi me reposer au bord de la mer, car je suis très fatigué. Mais je me demande si j'ai le

droit – et si je ne dois pas cacher même mon repos lorsque tant d'autres saignent.

NOTE.

« Votre prière » : poème composé par Jean Aicard alors qu'il était soigné à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon. Voir AMANN (Dominique), « Les blessures de la vie », *Aicardiana*, 2^e série, n° 12, 15 juin 2015, pages 154-162.

Lettre n° 38 : vendredi 30 juillet 1915

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 10, enveloppe n° 88, lettre n° 9.

Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Châtel-Guyon (Puy de Dôme)
Hôtel Sévigné

30 juillet

Mon cher ami,

Je lis votre nom dans les journaux et la décoration que vous recevez signifie que vous avez travaillé à unir la France et l'Italie. Vous avez aussi lutté à votre manière pour la victoire. Je ne trouve pas ici *L'Information* et je ne sais donc pas si vos articles continuent à [verso] paraître.

J'espère bien vous voir à Saint-Raphaël. En tout cas, je vous dirai bonjour au passage ; je crois que les trains me permettront de m'arrêter une après-midi.

Je bois des eaux fades pour refaire mes entrailles.

De tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENT DE DATATION.

Jean Aicard a été fait commandeur de la Couronne d'Italie et a reçu son insigne vers la fin du mois de juillet 1915.

Lettre n° 39 : lundi 20 mars 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1193.

Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'entête « Collège Stanislas », recto-verso.

Paris le 20 mars 1916

Mon cher ami,

Nous avons été licenciés dix jours pour grippe. À mon retour, je trouve *Le Témoin*. J'en connaissais quelques passages que vous m'aviez lus à La Garde. J'ai tout lu entre deux classes. Mon impression bien franche est que vous avez écrit une épopée émouvante. Ce qui manque aux poèmes de la guerre c'est qu'ils restent de l'actualité, de l'accidentel et ne s'élèvent pas à ce degré de généralité nécessaire pour le grand art, celui qui dure. Vous avez trouvé le moyen de rattacher le drame actuel au plus grand [verso] drame de l'histoire et au drame éternel qu'est l'histoire au moyen d'un témoin qui a tout vu et n'a rien oublié. Puis, vous avez planté l'espérance et l'amour sur le charnier. Comme tout ce que vous avez écrit, ces vers suscitent mieux qu'une émotion esthétique. Je ferai lire *Le Témoin* autour de moi pour qu'il fasse du bien. C'est cela qu'il fallait publier plutôt qu'un recueil d'actualités ; l'actualité est utile mais en servant un jour elle s'épuise ; ici, il y a des sentiments qui doivent durer. Je mets *Le Témoin* dans ma bibliothèque à côté de *Jésus* et de *Don Juan* que vous savez que je trouve très beau.

Bien de tout cœur à vous
JCalvet.

NOTE.

AICARD (Jean), *Le Témoin 1914-1916*, Paris, Ernest Flammarion, mars 1916, in-16, XVI-144 pages.

Lettre n° 40 : vendredi 5 mai 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1190. Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'en-tête « Collège Stanislas », recto-verso.

116

Paris le 5 mai 1916

Mon cher ami,

J'ai pris des vacances et la grippe m'a repris ; je suis resté plusieurs jours assez malade. Puis j'ai travaillé à un gros rapport pour le *Connective Quarterly* de New York sur la Littérature Française pendant la guerre. J'ai eu le plaisir de dire tout le bien que je pense du *Témoin* ; lu au milieu des 60 ou 80 volumes que j'ai dû parcourir, il a vraiment du caractère – et il est dans une note humaine que les Américains comprendront bien. C'est par *Le Témoin [verso]* que je termine mon travail. L'article sera traduit et paraîtra à New York le 15 septembre. Je me propose ensuite de le publier en brochure en France, en français. Combien j'ai regretté de ne pas avoir comme autrefois un journal pour parler du *Témoin* !

Clément m'a fait espérer que nous vous verrions. Vous savez combien je m'en réjouirais, surtout si c'est le signe d'une santé tout à fait rafferme – et aussi parce que nous pourrions nous occuper de l'École.

Avez-vous remarqué le toupet des Bulgares : ils ont gravé sur les torpilles de leurs mines dérivantes ces mots : Christ est ressuscité ! C'est probablement à le tuer de nouveau qu'ils travaillent.

Bien de tout cœur à vous.
J Calvet.

Lettre n° 41 : mai 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1191. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

117

Mon cher ami,

Je n'ai pas voulu vous ennuyer du récit de mes démarches ; mais je vous le dois tout de même. Vous vous souvenez que le *Correspondant* n'a pas voulu l'article que j'avais fait sur *Le Jardin des Enfants* ; j'ai essayé de revenir à la charge et j'ai vu que cette porte m'était fermée. J'ai voulu écrire sur *Le Témoin* dans *l'Éclair* et on ne m'a pas répondu. À la *Revue hebdomadaire* j'avais voulu faire un article sur « Vigny » et vous vous rappelez peut-être que mon nom fut écarté ; on vous promet un article de Barthou qui ne vint pas. Je sais que [page 2] le rédacteur de la *R. H.* qui a la critique littéraire est très jaloux de sa rubrique. Cependant ici, il y aurait encore moyen d'aboutir maintenant que les « Conférences » sont finies. Si vous mettiez une carte à Laudet : « Calvet voudrait parler du *Témoin* dans la *Revue* ; vous me feriez plaisir d'accueillir son article » la *Revue H.* s'ouvrirait, mais à ma simple requête, elle ne s'ouvre pas. Journaux et revues sont des usines qui n'aiment pas les [page

3] ouvriers nouveaux. Et tout le monde journalistique est indifférent à la poésie à un point inimaginable !

Il est possible que la demande américaine vienne – non de mon article qu'ils n'ont pas encore lu – mais de la lettre où j'en donne le sommaire et où je marque quelle importance particulière a votre œuvre. Et ces gens-là sont pratiques, ils veulent être [page 4] prêts quand l'article paraîtra mais il faut qu'on le traduise ; il ne viendra pas avant le n° de septembre. J'aimerais bien en parler dans la *R. H.* en juin ou juillet par exemple ; et j'aurais autre chose à en dire que la notice de *Connective Quarterly*.

Bien de tout cœur à vous
JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

- 1° *Le Témoin* est paru fin mars 1916.
- 2° Calvet parle du mois de juin...

Lettre n° 42 : samedi 3 juin 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1192.
Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'en-tête « Collège Stanislas », recto-verso.

Paris le 3 juin 1916

Mon cher ami,

Il a été entendu avec Clément qu'il vous enverrait la *Revue Bleue*. Sans doute Gaultier n'y parle pas longuement du *Témoin*, mais il l'inscrit en tête comme la source de sa méditation sur la philosophie de la guerre. Mon ami a été charmant ; son article

était fini : il l'a repris pour y ajouter un mot et il a eu la joie de s'apercevoir que tout son travail était en harmonie avec la pensée maîtresse du *Témoin*. Si vous montriez [verso] par un mot à Paul Gaultier (45 Boulevard de la République, Versailles) que son article ne vous a pas échappé, vous lui feriez grand plaisir ; je l'ai toujours trouvé plein de cœur pour vous. — Nous avons bien besoin de cette pensée = que le Bien chemine à travers l'horreur du mal = pour supporter les coups répétés qui font couler tant de sang. La légende raconte que Mercure après avoir vaincu l'odieux géant Thryphon arracha ses nerfs pour en faire les cordes d'une lyre divine ; acceptons l'horreur, d'autres entendront la musique.

Clément me dit que vous allez bien : Dieu soit loué ! Avez-vous remarqué que la question de l'École vient dans divers journaux (*Le Journal, Le Petit Parisien*).

Bien de tout cœur à vous. JCalvet.

Lettre n° 43 : dimanche 18 juin 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1189.
Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

Paris le 18 juin 1916

Mon cher ami,

Ce matin, j'ai fait à l' « Association Fénelon » 7 Avenue de l'Observatoire une conférence sur les Poètes de la guerre : le bon dernier tiers a porté sur *Le Témoin*. Le public est intéressant : étudiantes licenciées préparant l'agrégation, dames professeurs dans les lycées de jeunes filles. L' « Association

Fénelon » est le groupement des universitaires (femmes) catholiques. Je crois que ce public a été très sensible à la qualité humaine du *Témoin* ; j'ai lu plusieurs passages qui ont été très applaudis. Le Bulletin de l'Association qui paraîtra après les vacances (on imprime le dernier numéro de l'année scolaire) publiera un résumé de la conférence.

[Page 2] Vous savez que de Valon était très attaché à Faguet ; il a eu de sa mort une très vive peine. Je suis allé un instant à St Étienne-du-Mont prier sur le cercueil de Faguet : peu de monde, indifférence morne du public. C'est une injustice ; mais je crois en voir la raison : Faguet n'avait que « de l'esprit » ; son intelligence, très vive, n'avait pas de racines dans son cœur ; il n'a jamais ému personne ; il n'était pas aimé rue Mouffetard ou rue St Jacques ou à Montdidier ou à Montluçon par des inconnus. Il souffrait de cette indifférence et il raillait pour cacher sa souffrance.

Avez-vous lu *Gaspard* – par [page 3] René Benjamin ? *Gaspard* c'est le fils de Maurin, qui est devenu parisien, et qui a déchaîné son rire à travers l'horreur de la guerre. Il est sublime comme Cambronne et comme Bassompierre.

On est ici très frappé des succès russes et tout est à l'optimisme. Je serai heureux de savoir que vous allez bien.

Bien de tout cœur vôtre
J. Calvet

NOTES.

1° Émile Faguet est décédé le 7 juin 1916.

2° BENJAMIN (René, 1885-1948), *Gaspard*, Paris, Devambez, collection « Les soldats de la guerre », 1917, in-4°, 245 pages ; précédé d'un avant-propos inédit de l'auteur ; illustré de 16 dessins inédits de Jean Lefort. Prix Goncourt 1915.

Lettre n° 44 : samedi soir 23 septembre 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 9, pièce n° 14-17.

Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 8 pages ; avec son enveloppe oblitérée du 27. La date complète est portée sur une copie de cette lettre.

Samedi soir

Mon cher ami,

Nous quitterons St Raphaël lundi par le rapide de trois heures, les yeux remplis de beaux spectacles et le cœur plein de sentiments qui ne s'analysent pas et se résument dans une grande affection pour vous. Je suis content de voir que dans vos ennuis physiques votre santé reste excellente, que vous êtes soigné, veillé et entouré de dévouement affectueux. Vous pouvez vivre et travailler et produire encore beaucoup, grâce à cela, « le cœur plein de pitié, mais un peu loin des hommes. »

[Page 2] La demeure de Solliès nous a charmés au-delà de toute expression. Le panorama qu'on découvre de là est plus que beau, il est émouvant ; mais ce qui émeut encore plus peut-être, c'est le symbolisme du lieu, admirablement choisi pour le soir calme de la vie. Il me semble que quand on a voulu aimer et croire, il vient une heure dans la vie où il faut monter assez haut pour ne plus voir les vilénies qui risqueraient d'entamer l'amour et la foi – qu'il faut garder intacts pour l'heure du passage. Ce point d'où on ne voit plus que les [page 3] lignes générales qui sont belles, d'où on n'entend plus ce que siffle la méchanceté mais seulement la chanson claire de l'espérance, ce point est soudé à une vieille église du XIII^e siècle qui reste seule debout au milieu d'un village en ruines.

Montons, le vent se meurt au pied du roc immense ;
Le doute ne saurait flotter sur ce haut lieu ;
Montons, enveloppé de calme et de silence :
Sur ce large sommet j'entendrai parler Dieu.

[Je vous ai dit ces vers de Laprade.]

J'ai rêvé – depuis mercredi je revois constamment Solliès – que vous écrieriez là-haut une sorte de testament spirituel, en vers émus et détachés des contingences. Vos *Poèmes de Provence* et la moitié des pages de tous les autres livres, racontent en [page 4] détail le visage de la Provence ; de là-haut les détails vous échappent, mais vous pouvez mieux saisir l'âme du pays, son paganisme mystique, sa grâce robuste, vous pouvez mieux saisir les idées générales qui font le grand art. Vous avez écrit *Les Jeunes Croyances*. À Solliès vous pouvez retrouver les VIEILLES CROYANCES, celles qui positives et fermes ou indécises mais émues bercent et consolent de tout : le temple du soleil, l'église des Templiers, la vieille grand-mère qui rêve du Paradis. Pourquoi ne pas dire ce que vous avez voulu faire et que malgré les [page 5] accidents ce que vous avez aimé est éternel ? Mais voilà que je vous trace des programmes.

Si vous réalisez à Solliès d'autres projets qui ont un lien très étroit avec une œuvre poétique, ne vous occupez pas, je vous en prie, de l'opinion de la foule. Justement on est là-haut pour en être indépendant. Si vous dédiez votre maison carrée à la Provence, on ne pourra pas vous accuser d'avoir élevé votre monument ; et, s'il vous plaît de reposer dans ce lieu, le jour où vous [page 6] dormirez, les jugements de la foule vous seront indifférents. Un petit musée provençal, sur ce belvédère et sur ces pierres saturées d'histoire sera une très belle chose. L'idée est bonne et belle ; réalisez-la patiemment, prudemment, mais sans crainte. S'il arrive que je vous survive, il me semble que j'aimerai aller quelquefois visiter ces souvenirs et prier dans cette église.

Je m'aperçois que j'ai fait une longue lettre avec beaucoup de mots [page 7] alors que je voulais vous envoyer en partant un merci affectueux. Veuillez dire je vous prie nos meilleurs souvenirs d'affectueux respect à M^{me} Bertrand.

Je vous embrasse bien

JCalvet

Vous recevrez vos clés par la poste, envoi recommandé : nous avons pensé que vous pourriez ainsi arriver ici à votre heure sans craindre de déranger quiconque.

Quand nous avons voulu payer la consommation du gaz, la Compagnie a présenté [page 8] un mémoire dont nous ne pouvions pas discuter les détails ; nous avons craint en le payant d'aller contre votre volonté. Vous le trouverez sur la table de votre cabinet avec la somme qui représente notre consommation de gaz ; nous avons dit à l'employé que vous viendriez prochainement.

NOTES.

1° L'acte d'achat par Jean Aicard de la maison de Solliès est daté du 4 septembre 1916.

2° Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916 à Barran (Gers), mort pour la France des suites d'une maladie contractée pendant son service ; il appartenait à 17^e légion de gendarmerie.

3° Cette lettre confirme le projet bien arrêté de Jean Aicard de créer, dans sa maison de Solliès-Ville, un *Musée provençal...* et non un *Musée Jean-Aicard*. L'actuel Musée Jean-Aicard de Solliès-Ville a donc été fondé contre la volonté expresse de notre écrivain.

Lettre n° 45 : vendredi 27 octobre 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 10, enveloppe n° 102.

Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 2 pages.

Vendredi

Mon cher ami,

J'ai assisté hier à la séance inaugurale de l'*Union française* dont vous êtes patron et dont je suis membre. Amphithéâtre de la Sorbonne au grand complet ; estrade pleine des gloires de la France. Bergson, Lecomte, Henri Robert, Albert Besnard et Barthou ont été couverts d'applaudissements quand ils ont demandé la réconciliation nationale pour l'action patriotique. Vous auriez été content d'entendre ces paroles nouvelles. [Page 2] Pour moi j'ai été ravi.

Vous savez que *Lebonnard* a été joué dimanche dernier en soirée. Clément entre chez moi. Clément est reparti. Il me dit que vous avez des ennuis ; que je souffre de vous savoir embarrassé dans des affaires mesquines qui prennent l'esprit et qui troublent !

Mon mois d'octobre a été très chargé. Ça se tasse et je tiens bon.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° L'Union française, association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France, a tenu sa séance inaugurale le 26 octobre 1916, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence d'Henri Bergson. Présidents d'honneur : Lavisse et Boutroux. Président : Henri Bergson. Secrétaire général : Paul Gaultier (1872-1960).

2° Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916.

Lettre n° 46 : hiver 1916

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1195.

Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 4 pages.

Mon cher ami,

Sylvanie va mieux ; heureusement ! nous n'avons pu trouver qu'une sourde-aveugle pas muette ; tout le monde est à l'usine.

Je suis allé lundi voir Clément que le froid empêche de sortir : il est inquiet pour son hiver et pour son chauffage – on nous restreint à cause de la [page 2] guerre. Notre pauvre ami est tout morose.

Combien je suis content de savoir que l'observatoire de Solliès vous a inspiré ; j'attends avec impatience. Il ne faut pas que le poète se lasse de parler : il y a toujours quelqu'un qui écoute et un homme de bonne volonté vaut qu'on écrive pour lui un poème.

[Page 3] On est ici partagé entre le désir de venger le droit et celui de voir finir la tuerie ; qui a raison ? Faut-il avoir pitié du droit ou des hommes ? N'est-ce pas sacrifier les hommes que de les épargner ? Je ne sais plus. Tous les principes chavirent sous le coup des événements démesurés. Cette impuissance à voir clair et à mettre de l'ordre prouve, disait [page 4] Pascal, qu'il y a autre chose derrière la coulisse. C'est ma foi.

Sylvanie est très touchée que vous vous soyez inquiété d'elle ; elle non plus n'oublie pas la tour dans les nuages au-dessus de la plaine.

Dites s'il vous plaît nos respectueux souvenirs à M^{me} Bertrand.
Bien de tout cœur avec vous
JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° L'acte d'achat par Jean Aicard de la maison de Solliès est daté du 4 septembre 1916.

2° Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916.

Lettre n° 47 : vendredi 2 février 1917

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet ».

Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 7 pages.

2 février

Mon cher ami,

Vous avez raison ; il faut insister et répéter. Votre article de *L'Information* – que j'ai reçue – reprend la question dans les termes que j'aime. Il y a une morale commune à toutes les religions, à toutes les civilisations humaines ; elle ne peut être en contradiction avec aucune religion, parce que cette morale étant la voix de la [page 2] nature humaine, la religion qui la contredirait serait fausse. La religion se greffe sur la nature pour lui faire donner des fruits plus savoureux, MAIS ELLE SE GREFFE SUR LA NATURE. Que l'école forme la nature, qu'elle interprète les voix et les lumières de la conscience naturelle ; les religions pourront greffer sur cet ordre naturel bien préparé, l'ordre surnaturel. Chacun aura son rôle, chacun sera à sa place. Il suffit pour [page 3] s'entendre que la religion ne dise pas : il

n'y a pas de morale hors de la morale religieuse – et que l'école ne dise pas : toute morale religieuse est inutile. Il faut que le prêtre et l'instituteur se considèrent comme des COLLABORATEURS dans l'œuvre de la formation des âmes françaises. Tout est là. On y viendra.

Dernièrement à Châtillon près de Paris, j'ai présidé une séance en faveur des blessés de l'ambulance locale. Cette séance était donnée par les jeunes filles du patronage catholique : j'avais à ma droite le curé, [page 4] à gauche le maire radical socialiste, à la droite du curé le directeur de l'école laïque, à la gauche du maire la directrice de l'école laïque. Et une foule. Je leur ai dit : la commune a trois organes, l'église, la mairie, l'école ; le curé, le maire, l'instituteur. Si ces trois forces se combattent c'est le désordre, si elles s'ignorent, c'est le gaspillage, si elles s'entendent c'est la fécondité de l'ordre. Une des causes principales de la force organisée de l'Allemagne, c'est que le curé, le maire et l'instituteur ont pour règle de s'entendre et de conférer [page 5] souvent sur les besoins de la communauté. Ils ont leur table au café, et on les y voit souvent causer et discuter : derrière chaque mesure religieuse, civile, scolaire, on sent leur triple volonté qui est une. Sommes-nous incapables d'un pareil libéralisme ? Avons-nous trop de forces d'organisation pour en négliger une seule ? Ne regardons pas le passé : chacun a son lot d'erreurs et de fautes ; regardons l'avenir : chacun le [page 6] considère avec un égal désir de tout sacrifier à l'organisation de la France de demain. »

Voilà en bref mon discours. L'Union française n'est pas la Ligue française mais j'espère qu'elles fusionneront un jour. L'Union F est Bergson, Barthou, Leconte, Hersent, Imbart de La Tour, Paul Gaultier. Vous savez son adresse puisque vous avez dû recevoir une lettre [page 7] de Paul Gaultier.

Je voudrais que l'Union française fit aussi une tournée de conférences – elle y viendra.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet.

ÉLÉMENT DE DATATION.

Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916.

Lettre n° 48 : dimanche 18 ou 25 février 1917

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1215.
Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 3 pages.

Dimanche

Mon cher ami,

J'ai vu les deux premières parties du *Sacrifice* dans les *Annales*. Il me semble que cela donne une grande impression : LARGE et HUMAIN.

Vous avez vu *Vertige* de Pierre Loti dans la *Revue des D. M.* du 15 février. C'est un manifeste. Loti crie casse-cou à l'humanité [page 2] matérialiste et savante et il réclame une place pour le divin. L'article est dans votre note et il me semble que nous pouvons le mettre au dossier de votre conférence.

Continuez, continuons. Le moment est bon pour faire l'œuvre que vous pouvez faire. Quand il y a unanimité pour sentir un besoin, on est prêt à écouter ceux qui présentent des remèdes.

Les heures douloureuses [page 3] vont durer encore. Des évêques ont été sollicités de préparer doucement les esprits à l'idée d'un quatrième hiver de guerre...

Bien de tout cœur à vous

JCalvet.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° *Le Sang du sacrifice*, de Jean Aicard, a été publié par *Les Annales politiques et littéraires*, numéros des 4 (introduction), 11 (1^{re} partie), 18 (2^e partie) et 25 février (3^e partie) 1917. Voir aussi *Aicardiana*, 2^e série, n° 12, 15 juin 2015, nouvelle publication par Dominique Amann selon les directives précises du poète.

2° L'article de Pierre Loti est paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1917.

3° Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916.

Lettre n° 49 : mars 1917

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1224.
Lettre autographe signée, sur papier libre, 2 pages.

L'humanité, la terre, le monde souffrent de l'horreur de la guerre (*omnis creatura ingemiscit*) (St Paul) Une plainte monte de toutes choses, s'enfle et passe sur le champ de bataille. Elle frappe les oreilles et le cœur du soldat qui se sacrifie. Le sacrifié répond tour à tour à chacune des [page 2] plaintes des êtres et des choses. Il explique la guerre, le sens et la valeur de son sacrifice. Sa parole et son sang, tombant sur le monde, le pénètrent et le monde comprend. Mais alors l'univers a un sursaut de colère contre l'auteur responsable de ces maux ; et, êtres et choses, tout maudit le tyran. Le poème se termine sur une vision de la paix. C'est le poème total de la guerre, expliquée du point de vue français, philosophique, chrétien.

Cette donnée est grandiose, vraie, émouvante.

J. Calvet.

(1150 vers)

ÉLÉMENT DE DATATION.

Cette lettre évoque *Le Sang du Sacrifice*, achevé en décembre 1916 et publié début 1917 par *Les Annales politiques et littéraires*.

NOTE.

Je pense qu'il s'agit là de la copie d'un article écrit par Calvet sur *Le Témoin*.

Lettre n° 50 : vendredi 13 avril 1917

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 31, chemise n° 208, « Le catéchisme de l'unité morale française par les écoles de France ».

Lettre autographe signée, sur papier libre grand deuil, 6 pages.

13 avril

Mon cher ami,

Je viens de recevoir et de lire d'un trait le petit livre de la morale. À un point de vue général, je suis frappé par l'avantage de votre méthode : en procédant par phrases sentencieuses et dogmatiques vous donnez à l'enfant l'impression que la loi morale ne se discute pas et vous fournissez au maître une formule pleine qui pourra devenir le thème d'une leçon vivante. À lui de trouver les faits et les exemples qui mettront en relief la doctrine. Votre rôle était de fournir une doctrine concise, une sorte de déclaration de principes ; je trouve que c'est excellent.

[Page 2] Je me suis préoccupé ensuite de l'effet que produira votre livre pour l'union. Extrême droite et extrême gauche

renâcleront ; mes ces extrêmes renâclent toujours et il n'y a pas intérêt à chercher à les concilier ; quand ils se mettent d'accord c'est généralement pour une mauvaise action. Mais tout ce qui est sincère et sensé à droite comme à gauche doit être avec vous.

Au point de vue catholique strict, il n'y a rien à vous objecter. Vous réservez nettement les droits de l'enseignement religieux et vous condamnez dans l'enseignement neutre tout ce qui contredirait ou empêcherait l'enseignement religieux. Vous [page 3] allez même plus loin, et en vous servant de l'histoire vous faites entrer le Christ à l'école. Une de mes grandes tristesses était qu'il en fût chassé comme confessionnel. Il n'est pas confessionnel. Il est le FILS DE L'HOMME, il appartient à l'humanité. J'espère donc que chez nous on aura le bon esprit de trouver que votre petit traité donne entière satisfaction à nos légitimes désirs. La doctrine de l'Église sur l'école libre est celle-ci : l'école libre est un pis-aller ; elle n'existe que parce que l'école publique est un DANGER POUR LA FOI de nos enfants ; le jour où elle ne serait plus un danger, pratiquement il n'y aurait plus d'écoles libres ; il n'y aurait en France qu'une école.

[Page 4] Il faudrait toutefois garder jalousement le principe de la liberté d'enseignement, parce qu'un retour de l'esprit sectaire (de gauche ou de droite) est possible.

Il me semble que vous avez touché à toutes les questions essentielles de la morale. Vous avez évité de toucher et même de faire allusion aux problèmes de la morale sexuelle ; c'est une attitude très soutenable. Ce ne serait pas la mienne. Le Décalogue n'hésite pas à traiter ce sujet avec une franchise brutale. Il me semble qu'aujourd'hui, il ne faudrait pas hésiter davantage : vous dites un mot de l'alcoolisme ; ne croyez-vous pas [page 5] que les maladies vénériennes et la stérilité volontaire sont des chancres encore plus dangereux pour l'avenir de la

race ? Assurément ces mots-là doivent être bannis du livre des enfants. Mais pourquoi ne pas leur ouvrir un jour sur des questions qui préoccupent les plus jeunes et auxquelles ils sont souvent initiés par des pervers ? Vous faites du respect de la dignité humaine un des pivots de votre morale ; vous pourriez tirer de là quelques considérations générales que le maître adapterait à l'âge des enfants – Respectez votre corps ; les excès et la débauche avilissent ; respectez toutes les femmes, voyez en elles les sœurs de votre mère, etc. – quand vous parlez [page 6] des trouvailles, très suggestives pour l'enseignement ; et il y a dans toutes une chaleur de bon vouloir qui les insinuera dans les cœurs. Où est le nouveau riche intelligent qui voudra donner un exemplaire de votre livre à chaque petit Français ?

Bien de tout cœur à vous,

JCalvet

Viendrez-vous ? Paris n'est pas détruit et on vit très bien « sous les obus » qui sont bien rares.

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° Papier grand deuil : Louis Calvet, frère aîné de l'abbé Jean, est décédé le 10 août 1916.

2° Le livre mentionné est *Le catéchisme de l'unité morale française par les écoles de France*, resté à l'état d'ébauche.

Lettre n° 51 : début juillet 1918

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1214. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 1 page.

Mon cher ami,

Je suis heureux que vous ayez accepté de présider l'U. F. ! Il s'y fera du bon travail. En attendant on va publier votre conférence qui est très demandée et qui pose une question et en indique la solution.

J'ai reçu votre *Arménie*. C'est intéressant de voir la pénétration de votre poésie dans ces âmes douloureuses ; ceux-là sont bien faits pour comprendre le SACRIFICE.

Sylvanie s'occupe de votre drapeau. Nos fins d'année sont écrasantes.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° « L'U. F. » : l'Union française, association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France, a d'abord été présidée par Henri Bergson. Le 26 juin 1917, Paul Gaultier demanda par lettre à Jean Aicard d'accepter la présidence laissée vacante par la nomination du titulaire, Jonnart, au poste de haut-commissaire des Alliés en Grèce. Par son télégramme du 7 juillet 1917, Paul Gaultier annonça à Jean Aicard qu'il avait été élu à l'unanimité par acclamation.

2° AICARD (Jean), *Arménie. La Plainte arménienne*, Venise, imprimerie de Saint-Lazare, 1917, in-8°, 14 pages, portrait. Ces deux poèmes ont été écrits en mai 1917 pour magnifier la résistance du peuple arménien contre son envahisseur turc.

Lettre n° 52 : mardi 17 juillet 1917

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1213.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

Sèvres 17 Juillet 17

Mon cher ami,

L'état toujours très grave de ma belle-sœur m'empêche de faire des projets de vacances. J'irai à Châtel-Guyon dès que je le pourrai. Mais Sylvania reste à Sèvres et j'y reviendrai dès que ma saison sera finie. Nous aurons le regret de ne pas vous voir, de ne pas voir la mer et Solliès.

J'ai vu hier Gaultier. Il se propose d'organiser ainsi le travail. Le bureau de l'Union française se réunit à peu près toutes les six semaines. Longtemps [page 2] à l'avance, il dressera le programme de la réunion par questions détaillées. Il vous l'enverra assez tôt afin que vous puissiez donner votre avis par oui, non, ou ?, dans un casier laissé en blanc. Ce sont en général des questions d'administration dans lesquelles le secrétaire fait à peu près tout. S'il se présente des questions graves de direction, d'orientation générale, il est entendu que Gaultier m'en parlera et qu'en vous envoyant le programme, il vous dira son avis, le mien et celui de quelques autres membres qu'il aura consultés.

Ainsi, de loin, vous pourrez donner votre impulsion en connaissance de cause.

[Page 3] Pour la conférence le désir de Gaultier est de la donner en octobre comme manifeste, à la fois dans la *Revue* est en brochure de propagande. Mais pour cela, IL FAUDRAIT SUPPRIMER TROIS OU QUATRE MEMBRES DE PHRASE qui la localisent dans la Ligue française. Si vous voulez, je puis faire ce travail et vous verrez, sur les épreuves, si vous êtes d'avis de modifier.

Bien de tout cœur à vous

JCalvet.

NOTES.

Jean Aicard avait accepté la présidence de l'Union française, mais de manière plutôt symbolique car il était atteint par la maladie qui allait l'emporter et ne venait plus guère à Paris. Le bureau de l'association avait donc défini une organisation du travail permettant à Jean Aicard de présider « à distance ».

Lettre n° 53 : février 1921

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1217.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 4 pages.

Dimanche

Mon cher ami,

J'achève *Le Pèlerin* et je suis bien content de vous. Ce que j'avais remarqué à propos du *Testament de René* se confirme ici : c'est une source de poésie puissante qui jaillit, plus pleine qu'autrefois. Les vers sont enflés de jeunesse et emportés par le sentiment, loin des artifices et des préoccupations littéraires. C'est un mystère, chrétien et pessimiste, d'un pessimisme hélas ! trop justifié par les faits. Quiconque a voulu faire du bien comme Romée – et je crois qu'ils sont très nombreux ceux qui l'ont voulu au moins une fois – se sent découragé par les récriminations et les haines qu'il soulève et éprouve l'envie de partir. L'exemple le plus angoissant c'est Jésus. Vigny l'avait bien senti, et vous y revenez toujours, comme au grand problème humain. Je vous avoue que si je ne [page 2] croyais pas à l'explication chrétienne de Jésus, sa vie et sa mort seraient pour moi un désespoir mortel. La mort de l'innocent est pour

l'homme un mystère. Je crois qu'elle sauve l'humanité sans quoi je ne m'en consolerais pas. Et peut-être Romée, qui est chrétien, pourrait-il, à un moment, donner cette explication du mystère, du moins à titre d'hypothèse consolante.

Par contre, j'ai le sentiment que Romée est TROP PARFAIT. Pourquoi échapperait-il à l'humaine condition ? Et pour le faire homme, il n'est pas nécessaire de lui prêter des fautes ; il suffirait de lui donner des tentations – qu'il a certainement éprouvées, comme Jésus – et dont il a été CERTAINEMENT TROUBLÉ. Il me semble qu'il a dû être troublé et torturé par la tentation de la gloire et par celle de l'amour, que les acclamations du peuple et les supplications de la Comtesse ont dû être pour lui une épreuve dont il n'a triomphé que par la prière sur la pierre ; et que, si nous le savons, ce détail rapprocherait Romée [page 3] de nous et nous le rendrait plus réel et plus fraternel. Et lorsqu'on l'accuse, il pourrait avoir, au moins devant l'évêque cette attitude : oui, je suis coupable, mais pas comme on le pense – Mais voilà que je me mets à corriger votre pièce.

Sur une question de détail, les Albigeois, je ne voudrais pas qu'on pût vous reprocher d'ignorer que l'histoire est maintenant fixée. Il est naturel que Romée proteste en voyant qu'on emploie la violence d'une croisade armée contre des hérétiques ; mais en représentant les Albigeois comme les représentaient quelques-uns de leurs défenseurs, il commet une erreur sur laquelle les travaux de Lea, de Douais etc. ont fait la lumière. En réalité ce n'étaient pas des PURS EXALTÉS ; mais par leurs monstrueuses doctrines morales et par les habitudes qu'ils encourageaient, ils étaient un véritable danger pour la morale, un peu comme les Skopsy en Russie. Romée n'a pas à savoir tout ça ; mais il me semble qu'il serait plus grand à nos yeux s'il s'indignait de voir massacrer des hommes qui ont pu se trom-

per et qu'il faudrait éclairer avec bonté, ou s'en garer simplement s'ils sont dangereux en défendant la société contre [page 4] leurs doctrines. Il y a des prêcheurs, qu'ils prêchent, qu'ils édifient, qu'ils soient saints, qu'ils soient bons etc.

Voilà les deux seules réserves qui me soient venues à l'esprit à une lecture attentive. Et j'ai beau réfléchir, je n'en trouve pas d'autres. Je me suis laissé gagner à la contagion, et malgré l'effort de réflexion que je faisais pour vous être utile, j'ai perdu pied souvent et je me suis oublié à jouir, à être ému comme un spectateur qui s'abandonne. C'est prenant, par chaque vers sans doute, mais beaucoup plus par l'atmosphère créée par le drame, qui est toute de beauté et d'émotion vibrante.

Et je me dis – et c'est comme le V^e acte que j'ajoute pour moi – le public parisien comprendra-t-il ? Il blague tout ce qui est noble et pur. Un auditoire populaire saisirait mieux. Cependant, le public parisien est capable lui aussi de se laisser prendre et il serait beau d'entreprendre la lutte et d'essayer de lui imposer un peu de gravité dans l'émotion. Je voudrais voir ça.

J'ai tâché de vous écrire une lettre de critique. Mais ce que je n'y mets pas et ce que vous verriez si vous étiez là, c'est ma joie. Vous avez gardé intacte votre âme de poète et vous célébrez naïvement le bien comme si vous n'aviez que vingt ans. L'odieuse littérature vous le reprochera peut-être ; mais c'est pourtant cela qui vaut et qui compte et c'est pour cela que je vous aime. Votre JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° *Le Pèlerin* : écrit pour être joué en août 1921 à Solliès-Ville, sur le théâtre de plein air de la Montjoie. — Nouvelle publication avec introduction et notes par Dominique Amann : *Aicardiana*, 2^e série, n° 10, 15 février 2015.

2° Dans cette lettre, Calvet suggère une modification à propos des Albigeois. Elle est dite effectuée dans la lettre suivante, du 6 mars 1921.

Lettre n° 54 : dimanche 6 mars 1921

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1216. Lettre autographe signée, sur papier à en-tête « La Vernède. Lalbenque (*Lot*) », 2 pages.

Paris 6 mars
Mon cher ami,

138 Nous avons revu à haute voix le drame de Romée ; il est puissamment émouvant. Et j'étais attentif, au passage avec observations de votre lettre. J'ai été plus frappé qu'à la première lecture des rappels d'un passé où tout ne fut pas saint. Mais le présent m'inquiète toujours un peu : assurément, il ne faut pas qu'on voie ses hésitations à la scène ; je suis même sûr qu'il n'en a pas. C'est dans la solitude que lui vient la tentation. Le saint est celui qui est plus tenté que les autres mais reste maître par la volonté et par la grâce. Il me semble que si à un coin, à un détour, un personnage (l'évêque par exemple) admirait le pèlerin et lui disait en face de son admiration, et si le pèlerin lui disait : « vous ne savez pas ce qu'il m'en coûte et que je suis tenté d'être comme tout le monde », cette confidence brève, très brève, suffirait à le rapprocher de nous. Voyez dans la feuille ci-jointe ce que dit de S^t Alexis un critique qui est excellent, très perspicace.

[Page 2] Pour les Albigeois, vous y êtes : les érudits, s'ils veulent regarder, verrons que vous savez les divers aspects de

l'albigéisme. Je trouve votre correction tout à fait nette.

Et maintenant il faut que cette œuvre soit représentée et vive. Un homme qui sentirait le rôle du *Pèlerin* et aurait assez d'autorité pour le dresser devant le public, soulèverait l'admiration. C'est bien certainement ce que vous avez fait de plus puissant.

Le 3 mars nous avons eu notre séance. Le jeune Bonnevey a dit votre *Napoléon* avec beaucoup de force et il a été très applaudi. Merci.

Je vous renvoie le texte du *Pèlerin* par poste recommandé. Je l'ai gardé quelques jours parce que je voulais le relire et que le temps m'avait manqué.

Bien de tout cœur à vous, en admiration du *Pèlerin*
JCalvet

ÉLÉMENTS DE DATATION.

1° *Le Pèlerin* : écrit pour être joué en 1921 à Solliès-Ville sur le théâtre de plein air de la Montjoie.

2° Dans cette lettre, la modification suggérée dans la précédente lettre à propos des Albigeois a été effectuée (cf. acte III, scène v).

Lettre n° 55 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1187. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Mon cher ami,

Paris le Mardi 190...

Cette fois je me déclare satisfait. Ce poème est je ne dis pas un de vos meilleurs, mais un de ceux qui me touchent le plus. S'il n'était pas ambitieux à moi de vous demander de me dédier quelque chose je voudrais que vous mettiez mon nom dans un coin ; il signifierait que sur [page 2] ce point en particulier nous avons eu les mêmes émotions.

De tout cœur

JCalvet.

Vous me direz si je dois vous renvoyer le manuscrit. Je pense, oui.

Lettre n° 56 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1208.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

Mon cher ami,

Anatole France, élève à Stanislas en 1857, a écrit une narration qui est à nos archives et dont voici le résumé :

I Gutenberg poursuivi par les banquiers avec qui il s'était associé et qui réclamaient une invention sur l'heure ou la restitution de leur argent, s'est retiré au monastère de Saint-Arbogast, où il se repose dans la méditation, des luttes stériles qu'il a soutenues. Il a d'abord espéré trouver un moyen de répandre à travers le monde le verbe divin qui est prisonnier dans les manuscrits ; puis il a désespéré ; maintenant il croit avoir atteint son rêve ; il tient entre ses mains une planchette et une feuille de papier sur laquelle il vient d'imprimer le pre-

mier chapitre de la Genèse ; [page 2] l'impression s'arrête à ces mots symboliques : *Et dixit Deus : Fiat lux ! et facta est lux.*

II Dans la paix du cloître Gutenberg songe : Est-ce bien la lumière ? – La force du mensonge et de l'erreur va être décuplée. Les ennemis de Socrate, de Démosthène, de Cicéron, de Jésus, répandront contre eux des calomnies que le peuple croira. J'imprime trois cents feuilles par jour ; une époque viendra où on imprimera trois cents feuilles à la minute. On étouffera la vérité. On étouffera le Verbe. Et Gutenberg jette à terre sa presse qui se brise.

III Mais la feuille imprimée reste devant ses yeux : *In principio creavit Deus cœlum et terram.* Voilà pourtant une vérité que l'imprimerie va répandre. Il en sera de même de toutes les autres. La vérité qui était le privilège de quelques-uns va être dispersée dans toutes les consciences et briser tous les esclavages. Il faut avoir confiance dans la vérité.

IV La cloche du monastère sonne l'office. [Page 3] Gutenberg s'y rend. Il écoute les Psaumes qui sont une lamentation sur l'humaine misère mais surtout un cri de confiance à Dieu, à la vérité, au bien. *Beatus vir qui timet Dominum... Dominus illuminatio mea et virtus mea, quem timebo ?... Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum... Dominus regit me et nihil mihi deerit... Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die mala liberabit eum Dominus.*

Oui, se dit Gutenberg, il faut avoir confiance dans la pensée que Dieu m'a donnée et dans la force de son verbe. Rentré dans sa cellule, il se remet au travail ; il refit et perfectionna ses presses d'où trois mois après sortait une Bible complète.

Voilà avant de partir pour Castelnau-Montratier – Lot. Je m'arrête un jour chez de Valon. Bien tout à vous

JCalvet

NOTE.

Dans son article « Académiciens de collège » (*Le Figaro, supplément littéraire*, 6^e année, nouvelle série, n° 32, samedi 6 août 1910, page 1 colonne 6 et page 2 colonnes 1-4 ; voir, ci-dessus, lettre n° 9), Calvet consacre un beau paragraphe à Anatole France : il indique que le collège Stanislas a conservé quatre dissertations du jeune élève de la classe de troisième, mais il n'en cite qu'une seule. Cette lettre concerne l'un de ces devoirs, la *Légende de Gutenberg*, et fait peut-être suite à l'article...

Lettre n° 57 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1219. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 2 pages.

Mon cher ami,

Quelles péripéties dramatiques vous trouvez sous vos pas ! Celle-ci me déplaît, parce qu'un enfant est jeté dans le drame comme un instrument – pourvu qu'il n'y joue pas son personnage. Comme tout cela doit vous faire souffrir ! et comme tout cela exige de vous une tension de nerfs continuelle ! – Tout de même, peut-être que cette chose déplaisante comme procédé, pourrait avoir de bons résultats. Les enfants sont sains et ils voient juste d'instinct ; si celui-là avait compris votre bonté, [page 2] votre douleur, et votre résolution de ne pas céder à la violence, peut-être serait-ce le commencement d'une période de calme. Je le souhaite, il me semble que cela devrait être. Il me tarde de vous voir et de causer avec vous de tout ce qui vous préoccupe et vous afflige.

De tout mon cœur à vous
JCalvet

NOTE.

Cette lettre évoque Jacques Aicard, le fils de Jean et de Viollette Pictet.

Lettre n° 58 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1220. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 3 pages.

28 Sente de la G^{de} Haie, Sèvres, oui je suis en vacances : le Collège est licencié pour scarlatine.

Mon cher ami,

Clément me remet votre mot. Vous comprenez combien je suis ému de vos souffrances. La PERSÉCUTION est de plus en plus dure. Mais, chaque fait me confirme dans mon sentiment : mille folies, mille machinations de mauvaise foi sont inventées uniquement pour mettre à bout votre patience et vous amener à des démarches dont on pourrait profiter. Le silence et le mépris, voilà la seule réponse – elle s'impose ; hors de là, je ne vois qu'incertitudes et dangers. L'histoire Bouchor est comme les autres, une preuve de [page 2] mauvaise foi ; vous êtes bien bon de faire démentir ; ce démenti donné on trouvera autre chose. Et ce sera pour elle un triomphe de voir que vous avez répondu : donc, elle vous aura occupé, pris un instant ; c'est tout ce qu'elle veut. Je comprends vos hésitations et vos dou-

leurs ; mais je vous assure que s'il existe un moyen de faire cesser cette campagne, c'est le silence. Il y aurait peut-être encore mieux : toutes les fois que vous comprenez qu'un pli vient d'elle, le refuser. Et peut-être aussi, si la persécution devient trop dure et trop constante, de courir à l'expulsion [page 3] Vous avez fait votre devoir ; vous savez que je vous ai demandé de le faire rigoureusement ; après cela, laissez passer cette force du mal, comme on laisse passer les fléaux naturels ; tâchez de vous dégager de cette emprise et de faire votre œuvre. Il me tarde de vous voir à Paris et de causer avec vous et de vous faire sortir de ce cauchemar. Il me semble que Paris vous serait meilleur que la solitude où vous êtes la proie des fantômes que cette furie s'ingénie à créer autour de vous.

De tout mon cœur à vous

JCalvet

144

NOTES.

1° Calvet habite 28 sente de la Grande Haie depuis le début janvier 1911.

2° Cette lettre évoque Violette Pictet.

Lettre n° 59 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1223.

Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 1 page.

Domenico de Venise avait reçu d'Antonello de Messine le secret de la peinture à l'huile qui lui assurait une supériorité sur les autres peintres.

Andrea del Castagno grand artiste mais âme vile, obtient à force de protestations d'amitié la communication du secret ; puis, pour être seul à le posséder il assassine Domenico.

Le crime fit poursuivre des innocents, Andrea échappa. Mais il est torturé par le remords. Pour apaiser sa conscience, il adopte le fils de Domenico et lui apprend le secret.

À mesure qu'il sent venir la mort il révèle au fils de Domenico la vérité, et en mourant il avoue son assassinat.

La légende de St^e Sophie.

La légende de thanasios (Pierre Louis)

La Lézarde et le Dragon de Provins

La ville de bois qui redevient forêt.

Lettre n° 60 : non datable

145

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1200.

Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'en-tête « Collège Stanislas », recto.

Pour Jean Aicard

Un jour des sages hindous vont trouver le GRAND sage Bhri-gou, pour savoir quel est le meilleur des trois dieux qu'ils adorent (Brahma – Civa – Vishnou) – il leur promet de s'en enquérir. Il part. Il va trouver Brahma, le salue, se prosterne – le Dieu rêvait, immobile, éternel – et ne s'aperçut pas de sa présence = Il va trouver Civa, et à dessein ne le salue pas. Civa entre en fureur et l'aurait tué de son sceptre sans l'intervention de son épouse Parvati = Il va trouver Vishnou qui dormait, lui donne un coup de pied ; Vishnou s'éveille et lui dit : mon ami, tu ne t'es pas fait mal ? » - Brighou était renseigné.

Lettre n° 61 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Jean Calvet », pièce n° 1180. Lettre autographe signée, sur papier à l'en-tête « Collège Stanislas », 1 page.

Castelnau-Montratier – Lot

5 août

Mon cher ami,

Je villégiature encore jusqu'au 10 dans ces parages et m'en trouve bien. Je vous envoie un n° de *L'Univers* où vous trouverez mon article sur de Nolhac et une très curieuse étude sur Chantecler.

Je fais la quête des légendes locales ; mais les vieux sont morts et les jeunes ne savent plus rien du passé.

Mes respects à M^{me} Lonclas

De tout cœur

JCalvet

Lettre n° 62 : non datable

SOURCE : Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 9, enveloppe n° 72 « Monseigneur Calvet », pièce n° 20.

Lettre autographe signée, sur carte de correspondance à l'en-tête « Collège Stanislas », recto.

Je rouvre ma lettre pour y rajouter un mot. Un personnage illustre de l'ancienne France, Suffren, est né près d'Aix, a habité à St-Tropez. Je m'intéresse à lui pour un livre que fait un de

mes amis et qui doit paraître dans notre collection. Pourriez-vous me donner le nom d'un lettré provençal qui me dirait s'il y a à Aix ou à St-Tropez des souvenirs de Suffren ? Vous répondrez à cette question seulement dans le cas où elle ne vous demandera aucune recherche.

QUELQUES SUJETS ÉVOQUÉS DANS CETTE CORRESPONDANCE

Les livres de Jean Calvet : *La Poésie* et *La Prose*

Jean Calvet a écrit deux livres sur son ami, publiés du vivant de celui-ci : *La Poésie de Jean Aicard* et *La Prose de Jean Aicard*.

La Poésie a été mise en librairie en février 1909² alors que la campagne en faveur de l'élection de Jean Aicard à l'Académie française battait son plein : le scrutin eut en effet lieu le jeudi 1^{er} avril. L'ouvrage était le bienvenu puisqu'un regain d'intérêt s'attachait à la personne et à l'œuvre de l'écrivain déjà bien

² CALVET (Jean), *La Poésie de Jean Aicard, portrait littéraire et choix de poèmes*, Paris, A. Hatier, février 1909, in-16, 356 pages, portrait. Ouvrage comprenant neuf pièces inédites, orné du portrait de Jean Aicard par E. Bordès, gravé par Dujardin. — Le contrat d'édition passé entre Alexandre Hatier, Jean Aicard et Jean Calvet a été établi à Paris le 4 décembre 1908, prévoyant notamment un premier tirage de mille exemplaires (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton n° 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers »). — Pour la sortie de l'ouvrage voir, par exemple, *Le Figaro supplément littéraire*, 5^e année, nouvelle série, n° 8, samedi 20 février 1909, page 3, colonne 2 : « La poésie de Jean Aicard. Sous ce titre, M. J. Calvet, agrégé des lettres, publie chez l'éditeur Hatier un remarquable portrait littéraire de M. Jean Aicard, précédant un choix des meilleurs poèmes du maître. »

connu : la publication de poèmes tirés de ses différents recueils faisait valoir les facettes du talent de leur auteur et posait les jalons de son évolution intellectuelle.

Le recueil est précédé d'un « Portrait littéraire » en six parties étudiant l'homme, le poète de la Provence, le poète des enfants et des mères, le poète idéaliste et humanitaire, le poète dans le romancier et le dramaturge, le rayonnement de l'œuvre³.

Les trois parties sur « le poète de la Provence », « le poète des enfants et des mères » et « le poète dans le romancier et le dramaturge » sont fort succinctes mais elles abordent les volets de l'œuvre de Jean Aicard les mieux connus du grand public.

En revanche, la plus longue analyse consacrée au « poète idéaliste et humanitaire » est fort décevante. Calvet parle d'« idéalisme » et d'« idéal » sans jamais définir ces deux mots. Plus grave, son analyse est d'une superficialité qui masque la pensée véritablement philosophique de son ami. J'en relève deux exemples :

— d'une part il réduit l'idéalisme de Jean Aicard à la seule « bonté » sans référer une seule fois à la « pitié⁴ » qui est pourtant le concept fondamental de la philosophie aicardienne... à condition que l'on confère à ce mot le sens très entendu qu'il revêt chez notre penseur dans la lignée de Jean-Jacques Rousseau et de Victor Hugo⁵ ;

³ Une version abrégée de ce portrait fut publiée dans *La Revue*, lundi 1^{er} février 1909, pages 320-340, sous le titre « Jean Aicard. L'Homme et l'Œuvre ».

⁴ A vrai dire, dans le texte de Jean Calvet le mot pitié apparaît une fois, mais dans une citation de Jean Aicard et ne fait l'objet d'aucun développement.

⁵ J'ai fait une première analyse, encore très superficielle, de cette notion de « pitié », dont on trouvera un exposé dans AMANN (Dominique), « Jean Aicard et l'Arménie », *Aicardiana*, 2^e série, n° 14, 15 octobre 2015, pages 7-56. Exposé bien trop rapide que je compléterai « un jour » par un *Aicardiana* entièrement consacré à la pensée philosophique de Jean Aicard.

— par ailleurs, il ne voit dans le recueil intitulé *Jésus* que douceur, bonté, miséricorde, humanité attendrie, alors que le Jésus de Jean Aicard est avant tout non point le Dieu fait homme des religions mais un homme divinisé à la fin de sa vie terrestre par son Dieu, c'est-à-dire très précisément un héros grec ; par ailleurs le Jésus de Jean Aicard n'est point le Sauveur promis par la Bible hébraïque, mais le champion d'un ordre dicté par la seule Pitié⁶.

Et la conclusion, « le rayonnement de l'œuvre », insiste encore sur la simplicité de l'expression aicardienne, sur la célébrité de l'écrivain acquise par son attachement au terroir provençal et sa proximité avec les petites gens... tous aspects bien mineurs de la personnalité et de l'œuvre de Jean Aicard.

En raison de leur amitié particulièrement profonde et durable, Jean Calvet eut à connaître les secrets les plus intimes de l'âme de son ami. Néanmoins, dans tous ses ouvrages, il s'en tint à la seule critique littéraire. S'il n'a pas « tout dit » – au grand regret de certains ! – c'est pour des raisons tout à fait nobles et très respectables : délicatesse de l'ami ne souhaitant point raviver les blessures de la vie, souci du prêtre de ne point trahir les secrets d'une conscience éprouvée.

Aussi, sa présentation de l'homme fait-elle défiler des images idéalisées, des anecdotes plaisantes et passe totalement sous silence tout ce qui relève de la souffrance d'un enfant en pleine carence affective et d'un adolescent révolté aux idées parfois suicidaires ; elle occulte aussi un itinéraire spirituel commencé dans les doux émois de l'enfance et l'odeur de l'encens mais conduisant à une révolte presque haineuse de l'institution

⁶ À la décharge de l'abbé Jean Calvet, je reconnais qu'un prêtre de l'Église romaine – même en délicatesse « moderniste » vis-à-vis de sa hiérarchie – ne pouvait décemment proposer une telle lecture aicardienne des Évangiles et une telle conception de la personne et du message de Jésus !

ecclésiastique – l'Église romaine – perçue comme oppressive et hypocrite, trahissant le Jésus des Évangiles qui toujours fascina l'auteur des *Jeunes Croyances* et du *Dieu dans l'homme*.

Pour avoir ainsi brossé un portrait lisse et aseptisé de l'académisable, tout à fait dans le style hagiographique du XIX^e siècle, Jean Calvet a donné de notre écrivain une image très faussée ou très incomplète, bien loin des combats menés, des engagements idéologiques et des réflexions philosophiques de celui qui fut probablement le dernier tenant d'un idéalisme républicain, chrétien et socialiste.

Cet ouvrage est cité dans la correspondance.

Tout d'abord dans une lettre datable de décembre 1908 (lettre n° 5) : « J'ai bien reçu vos renseignements et je suis à [verso] les utiliser. Mais l'éditeur qui a le texte-vers depuis dix jours et plus ne se presse pas pour envoyer des épreuves. »

L'éditeur ayant reçu « le texte-vers », c'est-à-dire l'ensemble des poèmes à publier, les « renseignements reçus » devaient concerner le portrait littéraire que l'abbé Calvet achevait. L'extrait des *Fioretti* de François d'Assise qui est envoyé devait avoir pour but de rédiger ou de vérifier l'épigraphe du poème *L'Ermite*, qui achève *La Poésie* et qui avait été composé vers la mi-novembre 1908 :

A. HATIER, Éditeur Paris, le 23/11 1908

Cher Monsieur

Je vous envoie ci-joint épreuve en placards de votre pièce « l'Ermite ».

C'est une vraie « légende des siècles » que cette belle poésie qui donne l'impression d'un haut relief taillé à même le roc.

D'autres épreuves suivront d'ici à quelques jours.

Par même courrier je vous adresse un ex. de « Duel » de Lavedan dont le format un peu large convient parfaitement pour notre volume. Le format ordinaire imposerait, en effet, à cause des alexandrins, l'emploi d'un caractère étroit toujours moins beau et moins lisible que le type que j'ai adopté. Par le *Duel* vous pouvez juger dès maintenant du bon aspect qu'aura votre ouvrage.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs et très distingués sentiments.

AHatier⁷.

Dans cette lettre, Hatier annonce un envoi d'épreuves : auteurs, éditeur et imprimeurs s'activaient donc à la fabrication du livre.

Un projet d'une « édition expurgée », probablement à usage scolaire, est évoqué par Calvet dans sa lettre de juin 1909 (lettre n° 6) : mais l'entreprise – parfaitement inopportune et ridicule – fut bien vite abandonnée !

Le succès de *La Poésie de Jean Aicard* incita Calvet à rédiger un second ouvrage, sur sa prose⁸. Hatier accepta facilement l'ouvrage (voir lettre n° 6, juin 1909) et Calvet invita Jules Clément et Jean Aicard à lui proposer les textes par eux choisis.

Un an plus tard, en juillet 1910 (lettre n° 9), l'ouvrage était réalisé : « Hatier est venu hier. Le livre fera 400 pages ; il est d'avis de laisser tout. On va commencer à imprimer. » L'impression ne concernait, à ce stade, que les épreuves. En fait,

⁷ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, enveloppe « Hatier ».

⁸ CALVET (Jean), *La Prose de Jean Aicard, étude littéraire et extraits*, Paris, librairie A. Hatier, décembre 1910, in-16, 384 pages.

Hatier mit tout l'été et même encore l'automne à composer et à tirer les épreuves, provoquant l'impatience des auteurs (lettres n° 11, fin août 1910 ; n° 12, 4 septembre ; 15, fin octobre ; 16, début novembre). Calvet et Aicard finirent de relire et corriger à la fin décembre. Aussi, même si l'édition mentionne une publication le 31 décembre, l'ouvrage ne parut en librairie qu'en janvier ou même février 1911⁹.

Jean Calvet a placé avant les textes choisis une courte introduction, de la même inspiration que le portrait littéraire de *La Poésie*, et qui ne lui rajoute donc aucun élément bien significatif.

Le Jardin des enfants

Dans sa lettre n° 3 (novembre 1908) Jean Calvet annonce à Jean Aicard qu'il a bien reçu son manuscrit d'un livre de vers destiné aux enfants de l'école primaire : il s'agit là de la première version de ce qui deviendra *Le Jardin des enfants. Poésies. Recueil méthodique pour l'enseignement moral. Cours moyen*, qui ne paraîtra qu'en mars 1914¹⁰. La genèse de cet ouvrage fut en effet longue et difficile en raison de la nécessité d'arriver à définir un enseignement de la morale qui puisse satisfaire l'école libre sans heurter l'école publique !

Jules Clément et Jean Calvet ayant porté les corrections et modifications consenties par l'auteur, l'abbé put déposer le manuscrit à la librairie Hachette, entre les mains de Guillaume Bréton¹¹ en décembre 1908 (lettre n° 4). Le titre est trouvé : *Le Jardin des enfants*.

⁹ Voir, par exemple, le *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 58, mardi 28 février 1911, page 2, colonne 6 : « Sous le titre de *la Prose de Jean Aicard*, M. J. Calvet nous donne un recueil très intéressant des meilleures pages de Jean Aicard [...] »

¹⁰ Paris, Hatier, mars 1914, in-16, XII-274 pages.

Et puis l'affaire en resta là...

Le 2 janvier 1913, Jean Aicard reprit contact avec la société Hachette. Le brouillon de cette lettre a été conservé :

La Garde. Var. 30 décembre 1912

Je viens, non pas proposer à l'éditeur d'une manière ferme, la publication d'un volume, mais lui demander s'il serait disposé — après entente — à le publier dans les conditions spéciales qui seraient les miennes et au sujet desquelles, d'ailleurs, je lui demande son avis préalable.

J'ai achevé un livre dont je ne vois le semblable nulle part. C'est un cours élémentaire complet de morale, en vers.

Les cours de morale qui existent, se présentent aux enfants avec de grands mérites de méthode et de style, mais ils demeurent abstraits, sévères comme la prose et il paraît que les auteurs s'en aperçoivent bien puisqu'ils appellent, à leur secours, pour leur donner la vie et l'agrément des images et du rythme, d'abondantes citations tirées de nos livres de poètes. J'en sais personnellement quelque chose car il est peu de ces recueils qui ne me citent très fréquemment.

J'ai donc écrit en vers un livre composé de telle sorte qu'il puisse se suffire à lui-même en se présentant à la fois comme un cours méthodique complet (conforme aux programmes en usage). Il sied de rappeler ici que le vers est le moyen mnémotechnique par excellence ; que la forme poétique appelle par fonction les images récréatives, et qu'enfin il n'est guère d'enfants qui ne subissent le charme élémentaire du rythme. Ce livre est un livre scolaire qui pourra toucher les deux enseignements : le public et le privé.

¹¹ Guillaume Bréton était un des cinq associés-gérants de Hachette et Cie, avec René Fouret, Edmond Fouret, Louis II Hachette et Maurice Labouret.

Mais que cette destination demeure unique, c'est ce qui ne suffit point à l'auteur parce qu'il croit que — considéré comme recueil de poésies faisant corps — préceptes, dialogues et contes — l'ouvrage peut aller directement avec succès au public, se mettre dans toutes les bibliothèques, intéresser même les adultes — en tout cas, les pères de famille.

L'auteur voudrait donc :

1° Lancer l'ouvrage sous la forme courante du volume dit volume à 3 f 50. Cette édition serait dépouillée des notes, arguments et petit lexique qui accroîtraient plus tard l'édition scolaire. Cette première édition serait livrée tout de suite à l'impression pour être publiée sans délai.

2° l'édition scolaire. Le copie du livre accompagné cette fois de ses commentaires, arguments et lexique (et des sous-titres spéciaux sur la couverture) serait livrée immédiatement à l'éditeur afin qu'il pût tout de suite s'occuper d'une illustration qui pourra ne pas être abondante mais qui devra enrichir l'édition d'une note d'art véritable. Cela demanderait quelque temps, permettrait à l'édition première d'établir la fortune — peut-être la renommée — de l'ouvrage ; mais l'on devrait arriver à publier cette édition scolaire avant la rentrée des classes d'octobre 1913.

3° une édition grand format, livre d'étrennes et de distribution de prix. Ici les illustrations pourraient être plus nombreuses et on pourrait employer, agrandies, celles de l'édition scolaire, si elles sont dignes de l'édition de luxe.

Monsieur Jean Aicard prie l'éditeur de vouloir bien répondre le plus tôt possible à cette consultation. Il serait heureux d'une réponse prompte qui lui apprendrait s'il peut, en principe, espérer une solution conforme à ses désirs ¹².

¹² Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; manuscrit autographe, ébauche, 3 pages.

La réponse ne tarda pas :

LIBRAIRIE HACHETTE & C^{IE}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

PARIS le 10 Janvier 1913

Monsieur,

Nous nous excusons de répondre un peu tardivement à votre lettre du 2 Janvier qui nous est bien parvenue en son temps.

Nous avons voulu examiner avec tout l'intérêt qu'elle comporte votre très aimable proposition de publier, sous trois formes différentes, un Cours élémentaire complet de Morale en vers.

Elle nous séduit en principe et nous serions très heureux de prendre connaissance du manuscrit afin de pouvoir vous indiquer si nous sommes d'accord avec vous sur les trois utilisations dont vous nous parlez et pour vous indiquer les droits d'auteur que nous pourrions vous offrir.

Nous vous donnerions une réponse ferme dans la huitaine qui suivrait la réception de votre manuscrit, et nous pourrions, s'il y a lieu, commencer l'impression immédiatement après, de façon à ce que le volume sous sa première forme à 3 frs 50 pût être mis en vente avant les vacances de Pâques.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués,

Hachette ¹³

Jean Aicard envoya donc son ouvrage. Guillaume Bréton en accusa réception par un court billet sur papier à en-tête :

¹³ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre dactylographiée, 2 pages.

18 Janv 1913.

Monsieur,

J'ai reçu le complément de votre copie et votre aimable lettre.

Je suis en train de lire votre manuscrit et je vous donnerai ma réponse la semaine prochaine.

Veillez agréer Monsieur l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G Bréton¹⁴

puis lui fit parvenir une réponse définitive... et négative :

LIBRAIRIE HACHETTE & C^{IE}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
PARIS le 24 Janvier 1913

Monsieur,

Je viens de terminer la lecture de votre manuscrit "Les Jardins d'Enfants".

Je crains que malgré tout le talent que j'y trouve ce volume d'une forme si agréable et si variée quoique philosophique et d'une pensée tout à fait élevée ne puisse pas se vendre facilement sous les trois formes que vous m'avez indiquées.

Je suis donc obligé, à mon grand regret, de renoncer au désir que j'avais de le publier, et je tiens le manuscrit à votre disposition dans le cas où vous voudriez que je vous le retourne directement.

Je viens d'écrire à M. l'abbé Calvet pour me mettre à sa disposition et lui donner de vive voix toutes les explications complémentaires à l'appui de ma décision, et pour lui re-

¹⁴ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre manuscrite, une page.

mettre, s'il le désire et si vous le désirez vous-même, le manuscrit.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G Bréton¹⁵

Parallèlement à cet échange de courrier avec Hachette, Jean Aicard, qui était en contrat d'exclusivité avec Ernest Flammarion, obtint de ce dernier un renoncement à publier l'ouvrage :

ERNEST FLAMMARION Paris le 17 Janvier 1913

Mon cher ami

Vous avez raison. Le livre dont vous me parlez ne rentrerait pas dans ma clientèle et la maison Hachette est tout à fait indiquée pour ces trois éditions.

Le peu d'ouvrages, d'un caractère classique, n'a jamais pu réussir dans nos différents essais d'édition.

Vous avez donc toute votre liberté, malgré notre traité, et je vous remercie de votre bonne lettre si affectueuse.

Mes grands garçons travaillent leur métier avec amour et j'en suis très fier.

Ils vous remercient de votre bon souvenir.

Mes meilleurs souhaits et vœux de bonne santé pour vous et Madame votre sœur.

Et à vous, mon cher ami, mes affectueux et sincères hommages

E. Flammarion¹⁶

¹⁵ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre dactylographiée, 2 pages.

¹⁶ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Contrats et courriers entre Jean Aicard et ses éditeurs » ; lettre manuscrite, 2 pages.

Dans sa lettre de la mi-juillet 1913, Calvet prit bonne note du titre définitif : *Le Jardin des enfants. Lectures morales pour les élèves du cours moyen.*

À la fin du mois de janvier 1913, l'abbé avait fait une suggestion à son ami : « Je vous assure qu'un éditeur classique comme Hatier, a pour clients trente mille enfants qui sont guidés par des maîtres de cet ordre. Au lieu d'enterrer votre œuvre, il faut la leur donner. » C'est probablement à cette instigation que Jean Aicard se tourna vers Alexandre Hatier, grand spécialiste des manuels scolaires, qui accepta d'emblée le livre.

En janvier 1914, le livre était imprimé et la couverture avait été choisie. *Le Jardin des Enfants* parut en librairie en mars¹⁷ et, à la fête du 5 avril 1914 à Draguignan, Jean Aicard en distribua quelques exemplaires à des élèves méritants.

Le Livre des légendes

Dans sa lettre du dimanche 4 septembre 1910, Jean Calvet parle d'un « livre de légendes » que Jean Aicard serait en train de réaliser.

À la mi-septembre, il lui suggère des idées de titres : « Je n'aime pas *Poèmes Légendaires* ni au reste l'adjectif légendaire parce qu'il fait toujours double sens et j'ai pensé (en train) à des titres baroques : *La Voix de la Légende, Les Voix de la Légende, Au bord de la Légende, L'Humanité (légendaire), La Bible des Légendes, etc.* »

On trouve, dans le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon, carton 1 S 34, dossier « Manuscrits IV », chemise « Douces légendes », une ébauche d'un livre devant contenir : « Le roseau », « Le cheval ailé », « Moïse », « L'oiseau

¹⁷ Cette publication fut annoncée, par exemple par la *Revue de Paris* dans son édition du mercredi 1^{er} avril 1914.

divin », « Ponce-Pilate », « Les âmes damnées », « L'ermite », « Florinde », « Jeanne d'Arc », « La Huche », « Amour de nonne », « L'erreur du mage », « La marche au tombeau », « Les sauveteurs », « L'homme a des ailes », « Derniers soirs de l'année »... tous poèmes déjà publiés de-ci de-là. Mais ce projet n'a pas reçu de réalisation...

Le prix Nobel à Jean Aicard

Après la réception de Jean Aicard à l'Académie française, l'idée germa de proposer sa candidature au prix Nobel.

Les prix Nobel ont été décernés pour la première fois le 10 décembre 1901, et il y avait alors cinq prix : 1^o physique, 2^o chimie, 3^o physiologie ou médecine, 4^o littérature et 5^o paix.

Le premier prix Nobel de littérature a été attribué à Sully Prudhomme. D'autres écrivains français furent ensuite distingués : en 1904 Frédéric Mistral, en 1915 Romain Rolland, en 1921 Anatole France...

Dans sa lettre de la fin du mois de juillet 1910, Jean Calvet écrit : « J'ai dîné avec Duchesne toujours charmant. On a parlé de vous et il m'aidera. » Je pense que l'abbé évoque ici à mots couverts le prix Nobel, puisque, dans la lettre du 4 septembre suivant, il annonce : « À la rentrée, je vais m'occuper de l'affaire Nobel ; je crois avoir un ou deux assez bons tuyaux ».

La longue lettre de novembre 1910 décrit la stratégie que Calvet veut mettre en œuvre pour obtenir à Jean Aicard de nombreuses voix.

Dans la lettre n^o 32 de janvier 1914 : « Pourquoi ne pas tenter Nobel l'an prochain »...

L'idée de faire nobéliser Jean Aicard me paraît avoir germé dans le cerveau de l'abbé Calvet... mais celui-ci ne put former

un réseau suffisamment fourni de votants dans les académies et universités européennes. Et puis la guerre arriva... et Jean Aicard ne fut jamais proposé pour le prix Nobel de littérature !

Nobéliser Jean Aicard, c'eût été nobéliser en même temps – et surtout – l'idéalisme et lui accorder un gros point dans la compétition qu'il livrait avec les autres écoles littéraires.

INDEX DES PRINCIPAUX PERSONNAGES CITÉS

Le format de cette revue ne permet pas de publier ici des biographies exhaustives des principaux personnages mentionnés, dont certains nécessiteraient d'ailleurs de copieux articles en raison de leurs liens privilégiés avec notre écrivain.

Je me limite donc à quelques repères biographiques succincts mais suffisants pour permettre au lecteur d'établir les liens entre ces personnages et Jean Aicard.

BATIFFOL, Pierre (Toulouse, 1861 ; Paris, 1929), ordonné prêtre en 1882, fit des études supérieures à l'institut catholique de Paris et à l'École pratique des hautes études. Élève de Louis Duchesne, il était partisan de la méthode historique et critique pour l'étude des textes sacrés. Il est surtout connu comme historien des dogmes.

BAUDRILLART, Alfred (Paris, 1859 ; Paris, 1942). Élève de l'École normale supérieure (promotion 1878), agrégé d'histoire, il débuta une carrière d'enseignant ; il l'interrompit pour entrer en religion et fut ordonné prêtre en 1893. Nommé professeur à l'institut catholique de Paris, il en devient recteur en 1907.

Cardinal et commandeur de la Légion d'honneur en 1935. Après un premier face à Louis Duchesne en 1910, il fut élu membre de l'Académie française en 1918.

BRÉTON, Guillaume (Le Plessis-Robinson, 1858 ; Paris, 1931). L'existence de Guillaume Bréton se confond avec celle de la librairie Hachette.

Louis Hachette (1800-1864) fonda sa maison d'édition en 1826 en la spécialisant d'abord dans la publication extensive de livres scolaires. Visionnaire, il acquit le monopole de la vente dans les kiosques, créés en 1853, des gares des chemins de fer. À la mort de son fondateur, la société était probablement la plus grande maison d'édition d'Europe.

Louis Hachette s'associa successivement avec Louis Bréton, fils d'un ami notaire qui lui avait avancé en temps opportun les capitaux nécessaires à son développement ; puis avec son gendre Émile Templier ; et enfin avec ses deux fils, Alfred et Georges. Un cinquième associé, René Fouret, gendre de Louis Bréton, vint compléter l'équipe dirigeante.

Guillaume Bréton reprit les parts de son père au décès de celui-ci en 1883. Normalien et docteur ès lettres, il s'attacha à renouveler les collections scolaires et de littérature classique.

CHEVASSU, Francis (1861-1918), dit *Bazouge*, journaliste (*La Presse, Le Figaro*) et littérateur. Directeur du supplément littéraire du *Figaro* (décembre 1905).

CLÉMENT, Jules-André (Lyon, 1844 ; Paris, 1920). Jules Clément fit carrière comme officier de marine. Personnage singulier, très polyglotte – il parlait huit langues dont le russe et le japonais – il occupa les loisirs de sa retraite comme traducteur de japonais et russe au ministère de la Marine.

Son amitié avec Jean Aicard, probablement au hasard de ses affectations, a duré longuement. La correspondance du Fond Jean Aicard des archives municipales de Toulon a, en effet, conservé les nombreuses lettres du marin à l'écrivain, la première étant datée du 22 mai 1872, la dernière du 7 janvier 1920, deux semaines avant sa mort.

DUCHESNE, Louis-Marie-Olivier (Saint-Malo, 1843 ; Rome, 1922) perdit en 1849 son père, capitaine naufragé au large de Terre-Neuve. Ordonné prêtre en 1867, il suivit à Paris les cours de l'École pratique des hautes études ; il s'intéressa alors à l'archéologie, fut élève de l'École française d'Athènes, et participa à différentes missions de fouilles en Grèce, Syrie et Asie mineure.

Docteur ès lettres, il obtint la chaire d'histoire ecclésiastique de l'institut catholique de Paris ; en 1883, il passa à l'École pratique des hautes études et, en 1895, devint directeur de l'École française de Rome.

Il a laissé une œuvre très importante sur l'histoire de l'Église. Son *Histoire ancienne de l'Église* fut mise à l'Index par le pape Pie X qui la jugeait « trop moderniste » : Louis Duchesne avait, en effet, fondé sa démarche intellectuelle sur la vérité et l'exactitude scientifiques plutôt que sur la tradition immémoriale de l'Église.

Louis Duchesne fut élu membre de l'Académie française le jeudi 26 mai 1910 en remplacement du cardinal Mathieu, au troisième tour, par dix-sept voix sur trente-deux votants ; Jean Jaurès salua sa nomination :

Hier, c'était la lutte de deux évêques sur le seuil de l'Académie. Mgr Baudrillart était évidemment le candidat officiel de l'Église : c'est l'ingénieur Duchesne, audacieux et prudent, qui

l'emporte. Il ne s'est pas incliné devant les conseils impérieux qu'il recevait des plus hautes autorités ecclésiastiques, et l'Église a réussi aussi peu que le Congrès radical à assurer l'unité de candidature.

L'esprit de liberté moderne continue partout son œuvre, lentement mais irrésistiblement, et la barque de saint Pierre, dont les ais ne joignent plus, laisse passer l'infiltration des eaux amères, plus redoutable que la tempête.

Ah ! si la démocratie républicaine pouvait dresser un haut idéal social, et passionner les consciences d'une foi ardente en la justice, la bataille contre l'esprit du passé serait gagnée sans retour¹⁸.

FAGUET, Auguste-Émile (La Roche-sur-Yon, 1847 ; Paris, 1916). Issu de l'École normale supérieure, il débuta sa carrière d'enseignant en province. Agrégé puis docteur ès-lettres, il revint à Paris en 1883, d'abord dans des lycées de la ville puis comme suppléant à la chaire de poésie française de la Sorbonne. Il a laissé une œuvre considérable en histoire de la littérature française et de très nombreux articles dans la presse. Élu à l'Académie française le 15 février 1900, il y fut reçu le 18 avril 1901 par Émile Ollivier.

FLAMMARION, Ernest (Montigny-le-Roi, 1846 ; Paris, 1936). Fondateur de la librairie qui porte son nom, il conclut un traité d'exclusivité avec Jean Aicard et publia tous ses ouvrages à partir de 1893. Romans : *L'Ibis bleu* (1893), *Fleur d'abîme* (1894), *Diamant noir* (1895), *Notre-Dame d'amour* (1896), *L'Âme d'un enfant* (1898), *Mélita* (1899), *Tata* (1901), *Benjamin*

¹⁸ JAURÈS (Jean), « Entre hommes d'Église », *L'Humanité*, 7^e année, n° 2231, vendredi 27 mai 1910, page 1, colonne 2.

(1906), les deux *Maurin* (1908), *Arlette des Mayons* (1917), *Un bandit à la française* (1919), *Le Fameux Chevalier Gaspard de Besse* (1919). Théâtre : *La Légende du cœur* (1903), *Le Manteau du roi* (1907), *Théâtre de Jean Aicard* (1911), *Forbin de Solliès ou le Testament du roi René* (1920). Poésie : *Jésus* (1896), *Hollande Algérie* (1913). Nouvelles : *L'Été à l'ombre* (1895). Œuvre de guerre : *Le Témoin* (1916), *Des cris dans la mêlée* (1916), *Le Sang du sacrifice* (1917). Divers : *Alfred de Vigny* (1914). Œuvres posthumes : *Comment rénover la France* (1922), *Le Rire de Maurin* (1923), *La Milésienne* (1924), *La Gueuse des marais* (1928). — Rééditions : *Le Dieu dans l'homme* (1893), *Le Livre d'heures de l'amour* (1893 puis 1909), *Le Pavé d'amour* (1894), *Don Juan ou la Comédie du siècle* (1895), *La Chanson de l'enfant* (1898), *Miette et Noré* (1898), *Othello* (1899), *Le Père Lebonnard* (1904), *Poèmes de Provence* (1909), *Roi de Camargue* (1933).

GAULTIER, Paul-Louis-Victor (Paris, 1872 ; Paris, 1960). Professeur de philosophie au collège Stanislas, il a laissé de nombreux ouvrages et articles qui ne témoignent pas d'une grande originalité. En revanche, il eut plus de succès dans le monde de la presse : collaborateur de nombreux journaux, il dirigea *La France nouvelle*, la *Revue scientifique* et la *Revue bleue*. Il fut aussi le secrétaire général – et l'homme à tout faire – de l'*Union Française, association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France* : il porta Jean Aicard à la présidence de cette association en juillet 1917. Il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Jean Aicard en fit son héritier, avec Jean Calvet et Julia Pillore.

HATIER, Alexandre (Ambonville, 1856 ; Périgueux, 1928) créa la *Librairie de l'éducation* en 1880 et se spécialisa dans les

éditions scolaires. Il a publié trois ouvrages de Jean Aicard : *Le Jardin des enfants. Poésies. Recueil méthodique pour l'enseignement moral. Cours moyen* (mars 1914, in-16, XII- 274 pages) ; *L'Héroïsme français, anecdotes de la guerre suivies de réflexions et de questions pour les écoliers de France* (1915, in-16, VI-192 pages, figures) ; *Histoire de la grande guerre par un Français* (1920, in-16, 407 pages, illustrations gravées, cartes).

LAFITTE, Pierre (Bordeaux, 1872 ; Paris, 1938). Passionné de vélo et de journalisme, il vint à Paris en 1892. Patron de presse, il développa le magazine illustré : *La Vie au grand air*, *Femina*, *Je sais tout*, *Excelsior*, etc. Il fut aussi le célèbre éditeur des aventures d'Arsène Lupin.

LAVISSE, Ernest (Nouvion-en-Thiérache, 1842 ; Paris, 1922). Normalien, agrégé d'histoire, il fut secrétaire de cabinet du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy puis précepteur adjoint du prince impérial Louis-Napoléon. Après la défaite, il s'établit en Allemagne et devient un spécialiste de l'histoire de la Prusse. Revenu en France, il enseigna l'histoire à la Sorbonne ; en 1904, il fut nommé directeur de l'École normale supérieure. Élu à l'Académie française le 2 juin 1892.

LOTI, Pierre (Rochefort, 1850 ; Hendaye, 1923), officier de marine et écrivain. Élu académicien français le 21 mai 1891, il en fut informé à Alger où il était en service sur le *Formidable*. Grand ami de Jean Aicard, il œuvra puissamment pour son admission à l'Académie française en 1909.

NOLHAC, Pierre de (Ambert, 1859 ; Paris, 1936). Après ses études supérieures à Paris (Sorbonne, École pratique des hautes études) puis à l'École française de Rome, il fit carrière

comme directeur de musées : il reconstitua notamment le mobilier du château de Versailles dispersé à la Révolution. Plusieurs fois candidat à l'Académie française, il fut battu en 1907 par Henri Barboux et en 1911 par Henri de Régner ; il a été élu le 15 juin 1922 et reçu par Maurice Donnay le 18 janvier 1923.

ROUJON, Henry (Paris, 1853 ; Paris, 1914). Il fit carrière au ministère de l'Instruction publique et devint même secrétaire particulier de Jules Ferry. De 1891 à 1914, il fut directeur des Beaux-Arts. Il a également laissé une œuvre journaliste. Élu à l'Académie française le 16 février 1911 au fauteuil d'Henri Barboux décédé le 25 avril 1910, et reçu le 8 février 1912 par Frédéric Masson.

VALON, Abel de (Vaillac, 1846 ; Vaillac, 1935). Quoique polytechnicien, il fit carrière dans l'administration universitaire, notamment à Lille et prit sa retraite en 1897 après trente années de services. « Fin lettré, amoureux de ses livres aussi bien scientifiques que littéraires, il écrivit peu, bien que sa plume empreinte de la plus pure culture gréco-latine lui eût permis de tenir dans les lettres une place de premier plan¹⁹. » Il retourna ensuite dans son Lot natal où il bénéficia d'une longue vieillesse : « Il faisait de son temps deux parts égales, une consacrée à herboriser dans les bois et les champs, l'autre à bouquiner dans sa bibliothèque qui était copieuse. Et il connaissait les plantes et les fleurs autant que les bouquins, en érudit, amoureux de l'exceptionnel²⁰. »

¹⁹ *L'Express du Midi*, édition de Toulouse, 44^e année, n° 15328, lundi 25 février 1935, page 2, colonne 2.

²⁰ CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle*, pages 84.

VANDAL, Louis-Jules-Albert (Paris, 1853 ; Paris, 1910). Docteur en droit, il fut auditeur au Conseil d'État (1877-1887) et professeur d'histoire diplomatique à l'École libre des sciences politiques (à partir de 1883). Élu membre de l'Académie française le 10 décembre 1896, il y fut reçu le 23 décembre 1897.

BIBLIOGRAPHIE

- CALVET (Jean), *La Poésie de Jean Aicard, portrait littéraire et choix de poèmes*, Paris, librairie A. Hatier, février 1909, in-16, 356 pages.
- CALVET (Jean), *La Prose de Jean Aicard, étude littéraire et extraits*, Paris, librairie A. Hatier, décembre 1910, in-16, 384 pages
- CALVET (Jean), *L'Enfant dans la littérature française*, Paris, F. Lanore, 1930, deux volumes. Voir le Volume II, « De 1870 à nos jours », pages 154-167.
- CALVET (Jean), *Visages d'un demi-siècle*, Paris, Bernard Grasset éditeur, 1959, in-16, 256 pages. Voir le chapitre VI « Jean Aicard et autour de lui », pages 84-110.
- CALVET (Jean), *Mémoires de monseigneur Jean Calvet*, Lyon, éditions du Chalet, 1967, in-16, 150 pages ; introduction par M. l'abbé Charles Molette ; ouvrage précédé d'un hommage par Xavier de Bourbon. Concernant Jean Aicard, voir les pages 83-86.
- GALLOT (Christian), *Un Maître d'autrefois : monseigneur Jean Calvet (1874-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2015, in-16, 206 pages.

Notes et Documents

Les pseudonymes littéraires de Jean Aicard	171
Frédéric Dollieule	178
Le général Margueritte	181
Raoul Pictet	187

Rédacteur : Dominique AMANN

LES PSEUDONYMES LITTÉRAIRES DE JEAN AICARD

De nombreux écrivains ont fait usage de pseudonymes, pour des raisons variées. Jean Aicard n'a pas échappé à cette tentation, essentiellement au début de sa carrière, à l'occasion de ses tout premiers essais poétiques. Mais il a vite abandonné ces déguisements, dès qu'il a voulu faire de la poésie son métier.

1. Jacques Dracia [de Darijac]

Le premier pseudonyme littéraire utilisé par Jean Aicard fut : *Dracia*, qui est l'anagramme – et, plus précisément, l'anacyclique – de son patronyme Aicard.

J'en ai relevé la première occurrence au bas du poème *À la ville de Nîmes*¹ : évoquant la mort du poète Jean Reboul, décédé le 28 mai 1864, il est datable du mois de juin 1864. Le jeune auteur a même signé « J. Dracia de Darijac ». Le pseudonyme *Darijac* – que je n'ai trouvé que dans ce poème – est obtenu par l'ajout au patronyme de la lettre « j » qui permet la terminaison « jac » dans laquelle je reconnais un hommage à Jacqueline, la demi-sœur encore bien inconnue : Darijac = Aicard + Jac [queline]. C'est en effet à cette époque précise que Jean fit connaissance avec sa demi-sœur qui, après l'internement de son mari au mois de mars, était revenue vivre à Toulon avec

¹ Toulon, archives municipales, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 40, chemise n° 415, « Quelques vestiges de mes cahiers d'enfant », poème « À la ville de Nîmes », manuscrit autographe, trois feuillets.

son père² : d'après le témoignage des documents conservés, le premier indice que je connaisse d'une rencontre entre le frère et la sœur est le poème *À ma sœur* daté « Toulon, 27 septembre 1864. Soirée »³.

À partir de 1865, Jean Aicard donna quelques vers à l'*Écho du Var*, grâce à Frédéric Mireur qui lui facilita l'accès à ce périodique très dracénois. Son premier poème⁴ y parut en octobre sous la signature « J. Dracia » ; tous les autres furent ensuite publiés par ce journal sous la signature « Jean Aicard ».

Le pseudonyme « Dracia » se retrouve dans le poème *Enfantine*, daté à la fin « Février 1865 »⁵ ; puis encore dans deux

² Jacqueline épousa à Toulon, le 5 janvier 1856, le lieutenant de vaisseau Émile Lonclas et le suivit dans ses affectations : « L'union s'annonçait donc sous les meilleurs augures... L'époux poursuivit sa carrière dans la Marine... mais hélas pour peu de temps. Il avait, en effet, contracté diverses maladies lors de ses campagnes, notamment lorsqu'il était aspirant de 1^{ère} classe, en 1847-1848, sur le *Bougainville*, appartenant à la division navale des côtes occidentales d'Afrique et patrouillant les rivages de la Sierra Leone et le long de la côte des Graines ; des séquelles tardives apparurent, son état de santé se détériora ; il dut quitter le service actif et accepter un emploi administratif de « trésorier particulier des invalides de la Marine dans les ports » : il fut ainsi nommé à Saint-Valéry-sur-Somme le 23 mai 1859, puis à Martigues le 13 décembre 1859 et enfin à Nice le 21 mai 1860, poste qu'il occupa jusqu'au 24 mars 1863. Admis à l'hôpital de la Marine de Toulon, il ne put y rester et le ministère, sur proposition du préfet maritime, autorisa son transfert à l'hospice Saint-Pierre (asile des aliénés) de Marseille le 9 juin. Il y mourut tristement le 28 juin 1863, à l'âge de trente-sept ans. » (Dominique AMANN, *Jean Aicard, une jeunesse varoise 1848-1873*, pages 167-168). La médecine de cette époque, notamment avant la découverte de la pénicilline, ne disposait que de bien modestes armes contre certains germes particulièrement pernicious colonisant progressivement le cerveau et y produisant des lésions irréversibles aboutissant alors à une mort rapide.

³ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32, dossier « Ms 229 », cahier autographe *Aimer-Penser* contenant un ensemble de poèmes offerts à Jacqueline.

⁴ AICARD (Jean), « À l'une et à l'autre », *l'Écho du Var*, 2^e année, n° 79, dimanche 29 octobre 1865, page 3 colonne 3 et page 4.

⁵ Publié par *Le Propagateur du Var*, année 1866, pages 85-86.

autres poèmes : *Rabâchage*⁶ daté « La Garde, 2 mai 1866 » et *Écoute, Jeanne !*⁷ daté « La Garde, 20 juin 1866 ». Darijac a disparu, remplacé par le prénom masculin Jacques, qui réalise le même hommage à la sœur bien-aimée.

Je l'ai encore noté dans une rubrique « Bibliographie » de la *Tribune artistique et littéraire du Midi*, 1866-1867, 10^e volume, pages 12-14.

Ce pseudonyme « de jeunesse » n'a plus été utilisé par notre écrivain au-delà des années 1866-1867. On le trouve néanmoins mentionné au moins jusqu'en 1909 par divers dictionnaires et annuaires⁸.

Charles Joliet et Pierre Larousse ont commis la grosse erreur d'affirmer que *Les Jeunes Croyances* avaient été publiées sous

⁶ Pour les manuscrits autographes, voir, aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32 : 1° le cahier 224 *Flux et Reflux*, poème XLII, page 109 ; 2° dossier « Ms 229 », le cahier *Aimer-Penser*. — Ce poème a été publié, également avec la signature « Jacques Dracia », dans la *Tribune artistique et littéraire du Midi*, 1866-1867, 10^e volume, pages 86-88 ; et dans *La Tribune lyrique & La Tribune mâonnaise réunies*, 7^e année, n° 14, 25 juillet 1866, page 54, colonnes 1-3 et page 55, colonnes 1-2.

⁷ Pour les manuscrits autographes, voir, aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32 : 1° le cahier 224 *Flux et Reflux*, poème LI, page 118 (20 Juin 66) ; 2° dossier « Ms 229 », le cahier *Aimer-Penser* ; voir aussi le carton 1 S 38, chemise *À ma sœur*, page 25. — Le poème a été publié, sous la signature « Jacques Dracia », dans *La Tribune lyrique et La Tribune mâonnaise réunies*, 7^e année, n° 19, 15 septembre au 15 octobre 1866, page 75, colonnes 2-3 ; et dans *Les Jeunes Croyances*, sous l'identité de l'auteur, partie II, poème V, pages 50-51.

⁸ Voir, par exemple : JOLIET (Charles), *Les Pseudonymes du jour*, nouvelle édition, Paris, E. Dentu éditeur, 1884, page 55. HEYLLI (Georges d'), *Dictionnaire des pseudonymes*, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée, Paris, Dentu et C^{ie} éditeurs, 1887, page 125. RISACHER (Émile), *Annuaire des artistes de l'enseignement dramatique et musical et des sociétés orphéoniques de France*, de la 7^e année (1893, page 292, colonne 2) à la 23^e année (1909, page 316, colonne 2). BLUYSEN (Paul), *Annuaire de la presse française et étrangère et du monde politique*, 26^e année, 1908, page 258, et 27^e année, 1909, page 252.

le pseudonyme « Jean Dracia »⁹. Outre que l'on n'a jamais trouvé d'exemplaire du livre ainsi identifié, il y a là une méconnaissance complète de la réalité : en effet, Jean Aicard avait décidé de publier ce recueil, le premier de sa production, pour faire son entrée officielle en poésie ; on ne comprendrait pas, dans ces conditions, qu'il eût choisi de se dissimuler sous un nom d'emprunt ! Il est dommage qu'une telle absurdité se soit propagée jusque dans la littérature contemporaine¹⁰.

2. Jacquelin

Un poème intitulé *À Madame Jacqueline* et daté « 14 mai 1865 » est signé « Jacquelin »¹¹ : on y verra une nouvelle variation sur le prénom de Jacqueline.

3. Thierry Bohn

Dans une lettre à Frédéric Mireur, conservateur des archives du Var à Draguignan mais aussi rédacteur de *l'Écho du Var*, à la suite de corrections que celui-ci lui a demandées pour des

⁹ JOLIET (Charles), *Les Pseudonymes du jour*, nouvelle édition, Paris, E. Dentu éditeur, 1884, page 55 : « Jean Dracia. — JEAN AICARD. Ce pseudonyme, Anagramme renversée, figure sur un volume de Poésies : *Les Jeunes Croyances*. » — LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel*, tome dix-septième, deuxième supplément, 1888, page 115, colonne 3, entrée AICARD (François-Victor-Jean) : « Son premier volume de vers, *Jeunes Croyances*, signé de l'anagramme Jean Dracia [...] ».

¹⁰ Voir, par exemple : MARMOTTANS (Antoine), « La famille de Jean Aicard », *Présence de Jean Aicard (1848-1998)*, Toulon, éditions Alamo, 1998, in-8°, page 32.

¹¹ Deux manuscrits autographes aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard : 1° carton 1 S 34, dossier « Manuscrits VI », cahier n° 301 *Mes vers d'enfant*, pages 13-14 ; 2° carton 1 S 32, dossier « Ms 229 », cahier *Aimer-Penser*, augmenté d'un *Post scriptum* de six vers.

poèmes à publier, Jean Aicard suggère : « Signez *Thierry Bohn*, à moins que mon nom véritable ne vous convienne mieux¹² ».

Malgré des investigations dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France et sur son site Internet Gallica, je ne vois apparaître nulle part ce pseudonyme !

4. Jacques Laurier

On peut lire, au bas de quelques poèmes¹³ de Jean Aicard, la mention « Jacques Laurier » qui pourrait faire penser à un nouveau pseudonyme littéraire, comme cela a été parfois interprété¹⁴... mais de manière fautive : « Jacques Laurier » est, en effet, le nom de la maison de La Garde et ne désigne que le lieu de composition¹⁵ !

¹² Draguignan, archives départementales du Var, Fonds Mireur, carton 18 J 111, dossier « Jean Aicard et M^{me} Lonclas », lettre du 17 décembre 1865, page 3.

¹³ Voir, par exemple, aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, le poème « Comme un bon forgeron » (carton 1 S 36, dossier « Manuscrits XIII », et carton 1 S 37, dossier « Manuscrits XVII »), daté à la fin « Septembre 68 Jacques-Laurier » ; le poème « La maison est assise au milieu de la plaine » (carton 1 S 32, dossier « Ms 229 », cahier *Aimer-Penser*, daté à la fin « Jacques-Laurier. 23 septembre 67 ») ; ou encore le poème « Le contour des objets s'efface », carton 1 S 362, dossier « Ms 229 », cahier *Aimer-Penser*, daté à la fin « Jacques Laurier. Septembre 67. »

¹⁴ DELPLACE (Maurice), « Victor Hugo et Jean Aicard à travers leur correspondance », *Bulletin de l'Académie du Var*, 1985, page 314 : « Quand *Miette et Noré* paraît en 1880, Jean Aicard (dont le pseudonyme est « Jacques Laurier ») [...] ».

¹⁵ Voir, par exemple, *Les Coulisses*, 2^e quinzaine de décembre 1879, article « Miette et Noré, poème par Jean Aicard » : « Monsieur Jean Aicard recevait, il y a quelque huit jours, à sa campagne de Jacques-Laurier à La Garde, une lettre [...] » ; ou bien la préface donnée par Jean Aicard à *La Mer élégante*, de Georges Rodenbach, datée à la fin (page XIII) : « Jacques-Laurier, Juin 1881 » ; ou encore la préface de la troisième édition de *Miette et Noré* (avril 1880), datée à la fin (page 407) : « Jacques-Laurier, 20 décembre 1879. »

5. Jean d'Auriol

Jean Aicard fait parfois parler, en son nom, un certain « Jean d'Auriol » dont l'expression préférée est : *Sièu d'Auruou, m'en fòuti*, « Je suis d'Auriol, je m'en fous ! »

Cette expression n'a pas été créée par notre écrivain ; on la trouve, en effet, mentionnée dans *Lou Tresor dóu Felibrige*, à l'article AURIÒU :

[...] ; *ièu sièu d'Auruou, m'en trùfi*, locution proverbiale qui a pour origine le conte suivant. Un curé de Roquevaire, voulant un jour effrayer ses paroissiens sur les conséquences de leur vie peu chrétienne, leur cria du haut de la chaire : « *Roco-Vairen, sarès tóuti dana !* » Un habitant d'Auriol, qui d'aventure se trouvait au sermon, riposta, dit-on, par ce lazzi : « *Ièu sièu d'Auruou, m'en trùfi !* je suis d'Auriol, je m'en moque !¹⁶ »

Frédéric Mistral a seulement omis de mentionner que l'expression devenue proverbiale était due à Pierre Bellot, extraite de sa poésie *Lou Prédicatur encala*, histoire amusante d'un curé de Roquevaire qui, chapitrant ses ouailles sur le sujet de leurs « péchés de chair », perd le fil de son discours et ne sait plus que bafouiller, provoquant l'hilarité générale ; n'arrivant plus à renouer le fil de son prêche, de rage il jette sa barrette sur l'assemblée :

*Lou bounet fende l'air, piquo sur un mitroun
Qu'espéravo en dormen la fin d'aqueou sermoun.
Si révio en pensan qué l'égliso toumbavo ;
Et tandis qu'esfraya lou mesquin si soouvavo,*

¹⁶ MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 181, colonne 3.

*Nouestre bénin pastour, sot coumo un darnagas,
Plus enfle qu'un bouc dé malici,
Cridé : « Vous leissi dins lou vici ;
« Roquevaïrens, sérez touteis damnas ! »
Lou mitroun qué sortié, blème coumo un pédas,
Si réviro et li dis : « Ieou sieou d'Oouruou, m'en fouti.¹⁷ »*

Le bonnet fendit l'air, tomba sur un mitron
Qui attendait en dormant la fin du sermon.
Il se réveille, pensant que l'église croulait ;
Et tandis qu'effrayé, le malotru fuyait,
Notre bon pasteur, sot comme une pie-grièche,
Plus enflé qu'un bouc de malice,
Cria : « Je vous laisse dans le vice ;
Roquevairiens, vous serez tous damnés ! »
Le mitron qui sortait, livide comme un lange,
Se tournant lui dit : « Je suis d'Auriol, je m'en fous ! »
[Traduction « poétique » Dominique Amann].

Le chansonnier et poète marseillais Pierre Bellot était si célèbre en Provence que la répartie de son mitron est devenue proverbiale.

Jean d'Auriol apparaît dans *Maurin des Maures, L'Illustre Maurin, Des cris dans la mêlée, Un bandit à la française...* et aussi dans la *Chanson des Amis de Maurin des Maures* et dans plusieurs articles de presse. C'est un personnage que Jean

¹⁷ BELLOT (Pierre, 1783-1855), *Œuvres complètes de Pierre Bellot*, Marseille, imprimerie des hoirs Feissat aîné et Demonchy, 1836-1840, in-8°, volume II, pages 13-14. – Texte identique dans *Obros coumpletos de Pierre Bellot coumpousados de pouesios prouvençalos (editien pouplari)*, Marseille, typographie des hoirs Feissat, Aîné et Demonchy, 1841, in-18, quatre volumes, 201+201+200+208 pages, volume I, pages 151-152, avec une graphie légèrement différente, notamment pour l'accentuation.

Aicard fait parler à sa place, mais qui reste différent de lui, car il arrive que l'on trouve les deux hommes dans le même texte.

6. Jac André

Enfin, j'ai déjà eu l'occasion de signaler¹⁸ que Jean Aicard avait utilisé le pseudonyme « Jac André » pour publier, dans la *Revue des Deux Mondes*, un grand poème intitulé « Jeanne d'Arc »¹⁹ :

Ce pseudonyme est aisément compréhensible. « Jac » est incontestablement un clin d'œil à la sœur aînée, Jacqueline, la bonne fée qui veilla sur ses débuts et le soutint dans toutes les épreuves de la vie : c'est ici le moment de rappeler que Jean Aicard, dans ses jeunes années, signait parfois « Jacquelin » les poèmes affectueux et pleins de tendresse qu'il lui adressait. Quant à « André », n'est-ce pas une marque de reconnaissance envers Amédée André, le père de Jacqueline mais pas de Jean, et qui n'hésita cependant pas à le recevoir comme un fils et à l'admettre au sein de sa famille. Amédée est mort en février 1889 : vingt ans plus tard, Jean n'avait pas oublié²⁰.

FRÉDÉRIC DOLLIEULE

Frédéric-Aimé-Marie-Félix Dollieule est né le 7 novembre 1848 à Solliès-Pont. Il n'était âgé que de trois ans lorsqu'il per-

¹⁸ Voir, sur ce site Internet, *Aicardiana*, n° 4, septembre 2013, pages 16-18.

¹⁹ AICARD (Jean), « Jeanne d'Arc », *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1^{er} mai 1909, pages 188-198.

²⁰ AMANN (Dominique), « Jean Aicard lauréat de l'Académie française », *Aicardiana*, n° 4, septembre 2013, pages 17-18.

dit son père qui était notaire dans le village. Après des études de droit, il fut nommé, en 1877, substitut du procureur de la république près le tribunal de première instance de Sétif en Algérie²¹. Révoqué par le ministre de la Justice Jules Cazot, il s'établit à Marseille comme avocat et s'y maria le samedi 22 juillet 1882 avec Eugénie Céaly.

Parallèlement à son travail d'avocat, il se passionna pour l'histoire locale, notamment après avoir récupéré les archives historiques de son oncle l'officier de marine Jacques-Philémon Dollieule, lui-même érudit.

Enfin, pendant des décennies, Frédéric Dollieule parcourut toute la Provence et amassa une grande quantité de documents sur la Révolution française, qu'il enrichit de notes personnelles. Ce fonds considérable a été classé et inventorié par Philippe Thiollier, un chartiste devenu diplomate, membre de l'académie du Var.

Frédéric Dollieule est décédé le 9 novembre 1932 à Solliès-Pont, où il était revenu passer sa retraite. Il fut membre associé de l'académie du Var du 3 novembre 1886 jusqu'à sa mort.

Frédéric Dollieule n'a publié que deux opuscules : *Antoine Arène poète macaronique et jurisconsulte, sa vie et ses œuvres*, Paris, A. Detaille, 1886, in-8°, 79 pages ; et *François Joseph Pey, martyr pour la foi, d'après des documents originaux et inédits*, Toulon, imprimerie Sainte Jeanne d'Arc, 1927, in-8°, 46 pages.

Il a également fait paraître divers articles dans la presse. À défaut d'un inventaire exhaustif – qui reste à réaliser – je ne citerai que « Troubles de Toulon, en mars 1789 », *Revue Rétrospective*, nouvelle série, tome XIV, 1891, pages 31-45.

²¹ *Journal officiel de la République française*, 9^e année, n° 164, 17 juin 1877, page 4430.

Son étude *Le Chevalier de Morance* a été distinguée par une mention au concours d'histoire et d'archéologie provençales organisé en 1931 par l'académie du Var.

Il a également fait publier deux manuscrits de son oncle : DOLLIEULE (Philémon), *Souvenirs d'un voyage en Palestine dans la suite du prince de Joinville*, Marseille, imprimerie marseillaise, 1888, grand in-8°, 63 pages, carte. – *L'Ermitage Sainte-Christine de la paroisse de Solliès-Pont (Var), notice historique*, Solliès-Pont, F. André, 1882, in-16, 59 pages et 2 pages de planches ; préface de Frédéric Dollieule²².

Enfin, il convient de signaler que l'*Histoire de Solliès. La vie tourmentée d'une commune à travers les âges*, signée par Paul Maurel, aurait méritée d'être attribuée à « Frédéric Dollieule et Paul Maurel », puisque ce dernier a reconnu que « son » ouvrage avait été rédigé d'après les documents recueillis par Frédéric Dollieule...

Les archives municipales de Toulon ont conservé quatre lettres de Frédéric Dollieule à Jean Aicard. Dans la première, datée du 1^{er} novembre 1916, Dollieule rappelle au poète qu'il lui a envoyé, le 25 septembre précédent, sa brochure sur le poète macaronique Antonius Arena, ainsi que la monographie de son oncle sur l'ermitage Sainte-Christine : notre écrivain venait en effet d'acquérir sa petite maison de Solliès-Ville et il commençait à s'intéresser à l'histoire du village.

On sait enfin que Frédéric Dollieule eut à intervenir lors de la querelle qui opposa les félibres de l'*Escolo de la Targo* de Toulon à notre poète qui, il faut bien en convenir, avait quelque

²² Voir, par exemple, *La Vedette*, dimanche 31 décembre 1882, pages 869-870 : « Signalons l'apparition en librairie de L'HERMITAGE SAINTE-CHRISTINE de la paroisse de Solliès-Pont, *Notice historique* par M. Philémon DOLLIEULE, ancien officier de marine. »

peu malmené la vérité historique dans sa pièce *Forbin de Solliès ou le Testament du roi René*. Je ne reviendrai pas sur ces péripéties dont j'ai déjà amplement parlé²³.

LE GÉNÉRAL MARGUERITTE

Jean-Auguste Margueritte est né le 15 janvier 1823 à Manheulles (Meuse), d'un enfant du village, cordonnier. Mais son père se fit gendarme et, en 1831, une mutation l'expédia à Kouba (Algérie) où il passa tout le reste de sa vie, jusqu'à son décès le 15 octobre 1867. Son fils acheva ses études primaires en Algérie, apprit l'arabe et s'engagea dans la gendarmerie d'Afrique à l'âge de quinze ans : il s'y distingua dans plusieurs combats contre Abd-el-Kader, sous le commandement de Bugeaud.

Sa carrière militaire se déroula essentiellement en Algérie : brigadier à dix-sept ans, sous-lieutenant à dix-huit ans, il rejoignit le corps des spahis nouvellement créé, se distingua à nouveau, devint chef du bureau arabe de Theniet-El-Had et reçut la Légion d'honneur le 6 avril 1843. On le trouve ensuite lieutenant au 2^e Spahis ; capitaine commandant la région de Laghouat en 1855. Après la reddition de l'émir Abd-el-Kader, Margueritte est fait lieutenant-colonel et reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur des mains du maréchal Randon.

De 1862 à 1864, il prit part à l'expédition du Mexique durant laquelle il commanda le 2^e régiment de marche puis le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique. Promu colonel, il retrouva l'Algérie en pleine rébellion et concourut glorieusement à la pacification.

²³ AMANN (Dominique), « Jean Aicard et Solliès-Ville », *Aicardiana*, n° 8, octobre 2014, 221 pages.

Promu général de brigade le 1^{er} décembre 1867, il accéda au commandement la subdivision d'Alger.

En 1870, il revint en France et prit part à la guerre contre la Prusse : affecté à la première division de cavalerie, il reçut le commandement de la première brigade, formée des 1^{er} et 3^e régiments de chasseurs d'Afrique.

Promu général de division le 1^{er} septembre 1870 – il était alors le plus jeune général de l'armée française – et placé à la tête de la 1^{re} division de la réserve de cavalerie, il engagea, le même jour, ses unités dans l'ultime bataille de Sedan : en conduisant la charge contre les ennemis, il reçut une balle en pleine tête : « Ducrot, obligé de faire face au prince de Saxe et au Kronprinz, lança sur l'ennemi du Nord les chasseurs d'Afrique du général Margueritte. Il n'y eut pas un moment d'hésitation parmi cette poignée d'hommes, chargés de se heurter à ces carrés noirs et profonds de la 3^e armée ; décimés à plusieurs reprises, par le tir des fusils Dreyse et des canons, ils se reformèrent pour se jeter de nouveau sur cette ligne presque rigide, qui avançait sur les Français ; le général Margueritte, les joues transpercées par une balle, la langue coupée, et atrocement défiguré, indiquait encore du geste à ses cavaliers l'ennemi dont il fallait à tout prix arrêter le progrès étouffant²⁴. »

Évacué sur Sedan puis au château de Beauraing (Belgique), c'est là que le général Margueritte mourut le 6 septembre 1870.

En juillet 1884, à Fresnes-en-Woevre, chef-lieu du canton auquel appartient Manheulles, un monument à la mémoire du héros de Sedan fut inauguré, œuvre du sculpteur Lefeuvre : « Il représente le général debout, au moment de la blessure, tendant

l'épée vers l'ennemi et soutenu par un chasseur d'Afrique dont le bras lui entoure la taille, dont le genou lui maintient la jambe²⁵. »

En avril 1887 trois ministres et une importante délégation de parlementaires effectuèrent une longue tournée en Algérie ; Jean Aicard était du voyage.

Le dimanche 17 avril, les officiels se rendirent au village de Kouba, accueillis par une affluence considérable de colons et d'indigènes, en présence de la veuve de l'officier accompagnée de ses deux fils : un monument y avait été édifié, à la mémoire du général et des Algériens tués en combattant pour la patrie. Les discours d'usage soulignèrent l'importance de l'œuvre de Margueritte en Algérie :

M. Tirman, gouverneur de l'Algérie, dit que l'hommage rendu à la mémoire de Margueritte n'est pas le résultat d'un entraînement irréfléchi, mais un acte de reconnaissance et de justice ; une place d'honneur lui est réservée dans l'histoire de la conquête et de la civilisation de l'Algérie.

Margueritte montra de rares qualités d'administrateur et d'organisateur. Nul ne comprit mieux que lui la mission de la France en Algérie et la politique qu'il devait suivre à l'égard des indigènes. Son esprit de justice lui avait conquis l'estime et l'affection des chefs arabes et des tribus tout entières. Parmi les généraux qui attachèrent leur nom à la conquête de l'Algérie, il n'en est pas qui aient laissé un nom plus populaire et plus respecté²⁶.

²⁴ BONDOIS (Paul), *Histoire de la révolution de 1870-71 et des origines de la troisième République (1869-1871)*, Paris, Alcide Picard et Kaan, collection « Bibliothèque d'éducation nationale », 1888, grand in-8°, 468 pages, portraits, gravures et cartes. Le texte cité est pris à la page 108.

²⁵ VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, « La mort d'un héros », *Le Figaro*, 30^e année, 3^e série, n° 103, samedi 12 avril 1884, page 1, colonnes 1-3

²⁶ *Le Temps*, 27^e année, n° 9480, mardi 19 avril 1887, page 1, colonne 6.

Puis Jean Aicard lut un long poème :

*Au général Margueritte*²⁷

En face, — par-delà cette mer aux eaux bleues,
Chemin universel, large de deux cents lieues, —
C'est la France... Et le sol fleuri, tout sablé d'or,
Que nous foulons ici, qu'est-ce ? — La France encor.
Deux Frances ; un seul cœur pour la joie ou l'épreuve :
On dirait simplement les deux rives d'un fleuve !
Et Margueritte, né de lorrains paysans,
Fils d'un soldat, chasseur de fauves à quinze ans,
Cavalier du désert, visage allégorique,
Tomba devant Sedan. — C'est le Français d'Afrique.

*

C'est un soldat de paix, ce guerrier sans repos.

Conquérant protecteur d'hommes et de troupeaux,
Créateur de chemins, bienfaiteur militaire,
Il bâtissait la ville, il fécondait la terre ;
Il forçait le désert à créer l'oasis.

Tel, esprit, cœur d'élite entre les mieux choisis,
Il se fit respecter par l'arabe nomade,
Comme un grand chef, et comme un noble camarade ;
Et jusqu'au fond du Mزاب, au Sud, il a porté
La France et sa grandeur : la générosité.

²⁷ *Le Petit Algérien*, mardi 19 avril 1887. Voir les coupures de presse conservées par les archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 44, agenda n° 2, pages 40-41 ; et carton 1 S 46, agenda n° 4, pages 5-7. — Poème également publié par *Le Petit Colon Algérien*, mercredi 20 avril 1887 (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 47, enveloppe n° 27, pages 11-13).

Pour devise, il prit : *Duc in altum !* Monte au large !
Et loin, toujours plus loin. il commanda la charge
Sublime, l'*En avant* du civilisateur !

*

Que sa statue, un soir, debout sur la hauteur,
Vienne à crier : « Qui vive ? » au désert sans limite,
— En retrouvant la voix de son chef Margueritte,
Le haut désert, sans fin comme le firmament,
Les douars, dans la nuit réveillés brusquement,
L'Arabe, secoué dans son indifférence,
Répondraient à son cri par cet autre cri : *France !*

*

... La mère-France un jour l'appelle. — Il part. — Sedan.

Ses cavaliers, debout sous le canon grondant,
Désespérés, sentaient l'héroïsme inutile !
L'ennemi sans répit les frappe, les mutile,
Les hache ! — ils sont toujours debout, vaincus déjà.
Lui, presque seul, — jamais il ne se ménagea, —
Sans escorte, du sang des autres économe,
Suivi d'un officier, tendre et vaillant cœur d'homme,
Il s'avance... Une balle. Il tombe de cheval.
— « Pourriez-vous remonter à cheval, général ? »
Et, sanglant, une balle affreuse en plein visage,
Il tient en selle, mort, mais vivant par courage,
Et, beau, devant le sabre incliné des soldats,
Il leur montre l'espoir, en étendant le bras.

C'est alors qu'entraînés par le geste stoïque,
Les 2^{me} et 1^{er} de ses chasseurs d'Afrique
Chargèrent à ce cri : « Vive le Général ! »
Couvrant d'honneur l'éclat du désastre final !

*

Adieu, mon général ! L'aventure est finie.
Il faut vous préparer à l'horrible agonie !
Révérony, — pour mieux vous assister, hélas ! —
S'étend comme un blessé sur votre matelas,
Pour que vous sentiez mieux votre main dans la sienne,
Et pour que votre front sur un coeur se soutienne !
Il faut mourir !...

Alors, sans doute, dans ses yeux,
Comme un songe, ont passé la mer et les grands cieux,
Et les déserts conquis ! et ses fils ! et sa femme !...
Adieu la vie ! Adieu les chevaux pleins de flamme,
Dont le pied fin paraît ne pas toucher le sol !
L'autruche qu'on poursuit, dont la course est un vol,
Et qu'on lasse, à travers la steppe infranchissable !
Le lion roux des monts ! la gazelle du sable !
Les bleus chasseurs d'Afrique et les rouges spahis !
Adieu la France ! Adieu l'Afrique ! le pays
Au double nom ! — On est vaincu, sans espérance.

— « *Moi, ce n'est rien, dit-il, mais l'armée ! et la France !* »

C'est ainsi qu'il mourut. Et la France aujourd'hui
Accomplit son devoir de mère, — et pense à lui.

Alger, le 17 avril 1887,

JEAN AICARD.

Un village d'Algérie, proche de Miliana, à cent vingt-deux kilomètres d'Alger, porta le nom de Margueritte pendant la période coloniale ; il est aujourd'hui nommé Aïn Torki.

Jean-Auguste Margueritte et son épouse eurent deux fils, Paul (1860-1918) et Victor (1866-1942), devenus tous deux écrivains, et une fille, Marie. Les deux filles de Paul, Ève (1885-1971) et Lucie (1886-1955), ont également laissé chacune une œuvre littéraire.

RAOUL PICTET

Raoul-Pierre Pictet naquit à Genève (Suisse) le 4 avril 1846 dans une famille appartenant à la bourgeoisie de la ville depuis 1474.

Il fit ses études primaires et secondaires à Genève et entra à la faculté des sciences de la ville : à partir de 1866, il se prit de passion pour l'étude du froid. En 1867 et 1868, il vint à Paris où il fréquenta l'École polytechnique, le Collège de France et le laboratoire du professeur Charles-Adolphe Wurtz à la Sorbonne. En 1869, il déposa un brevet pour une machine fabriquant quinze kilogrammes de glace à l'heure.

Lors d'un voyage en Égypte en novembre 1869 à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez, Pictet s'enthousiasma pour ce pays : en 1871 il fut nommé professeur de physique et de mécanique à l'université du Caire ; en 1873, il reçut mission de réorganiser l'enseignement scientifique du pays ; enfin, il réalisa et vendit des machines à fabriquer de la glace.

Il retrouva sa Suisse natale en 1875 et s'y maria avec Hélène Roget qui lui donna sept enfants²⁸. En décembre 1877, il infor-

²⁸ Il est bien connu de tous les amis de Jean Aicard qu'il eut une liaison avec la seconde fille du couple, Violette. Mais, cette affaire ayant été la plus malheureuse de son existence, j'ai décidé de ne pas soulever le voile et de respecter l'intimité douloureuse de notre poète.

Un savant spiritualiste ²⁹

ma l'Académie des sciences de Paris qu'il avait réussi la liquéfaction de l'azote et de l'oxygène en combinant une haute pression et une basse température : son procédé est essentiellement chimique et utilise l'acide sulfureux, l'acide carbonique et le protoxyde d'azote. Cette découverte étant prometteuse d'applications industrielles, la renommée du jeune savant s'étendit dans toute l'Europe : grande médaille Davy, Légion d'honneur et médaille d'or de l'Exposition de Paris en 1878.

En 1879, il devint titulaire de la chaire de physique industrielle de l'université de Genève.

Parallèlement à ses activités universitaires, Raoul Pictet se lança dans des affaires industrielles : la société en nom collectif *Raoul Pictet & Cie* (1875), devenue en 1877 *SA pour l'exploitation des brevets Raoul Pictet* puis, en 1880, *Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet & Cie* connut un développement prospère. Toutefois, le brillant physicien se brouilla avec ses associés et vendit ses nouvelles inventions à d'autres industriels, ce qui lui valut quelques procès. Il s'établit alors en Allemagne.

Revenu en Suisse pour l'Exposition universelle de 1896, il publia à Genève quelques ouvrages de philosophie scientifique.

Remarié avec Louise Reiche, il en eut cinq enfants. Mais ses affaires périclitèrent dans d'interminables procès. Venu à Paris en 1913, il y mourut le 27 juillet 1929.

Jean Aicard, qui avait rencontré par hasard le savant lors du voyage qu'il fit en Suisse en 1879, se passionna pour ses recherches en philosophie scientifique. Raoul Pictet s'y montrait savant spiritualiste... ce qui ne pouvait que captiver notre écrivain qui, en mars 1893, lui consacra trois articles enthousiastes.

Raoul Pictet se trouvait alors en France et il fut invité par M^{me} Juliette Adam, brillante organisatrice de soirées mondaines en son hôtel particulier du boulevard Malesherbes :

Spirituel, pour commencer. Car il l'est, et vraiment il faut bien l'être, non pour être spiritualiste, idéaliste, mais oser en convenir à la barbe des savants modernes...

Il s'agit de Raoul Pictet.

Il l'est aussi, spirituel, par la façon alerte dont il porte, dans la vie courante, et ses connaissances transcendantes, et la réputation qu'il leur doit.

Il a donné hier, chez Madame Adam, une conférence sous ce titre : Le libre arbitre en face de la physique moderne.

Conférence ? disons causerie.

Causerie amusante, variée de ton et d'image, facile, aimable, mise à la portée d'auditeurs mondains, et appuyée tout instant sur le rappel d'expérience et de fait scientifique.

Où avait lieu cette conférence ? Dans l'hôtel de Mme Juliette Adam, sur le joli théâtre qu'elle inaugurait hier et où se joueront bientôt des pièces empruntées à la littérature étrangère et sans doute aussi des pièces françaises inédites.

En attendant, il était original et attrayant de voir sur cette scène, en présence d'un public d'élite, critiques, hommes de science et femmes, à l'heure où la littérature et l'art eux-mêmes se font une gloire d'être matérialistes, expérimentaux, — un savant célèbre par de grandes découvertes nier que l'expérience conduise à la négation de l'esprit, de l'âme et de la liberté.

*

Dans ce joli théâtre, au milieu d'un décor peint de fleurs éclatantes, le conférencier arrive. Singulier cadre pour un savant,

²⁹ *Périodique non identifié*, mardi 14 mars 1893 ; coupures de presse aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1S68, paquet « Articles de journaux ».

n'est-ce pas ? mais non pas pour celui-ci, qui aime la vie et qui aime l'art. Je l'ai vu pour la première fois, voici quelque quinze ans, à Genève. C'était dans une soirée d'amis. Il me parla longuement de poésie et de théâtre avec une pénétration critique tout à fait frappante. Je ne savais à qui j'avais affaire. Rien ne m'avertissait que c'était là un *savant*... On imagine qu'un savant se présente toujours sous un air de gravité un peu lourde et suffisante, — comme un poète avec de longs cheveux « le maintien jaloux » de Despréaux. Raoul Pictet, très gai, même en ce temps-là un peu espiègle, capable de descendre le Salène avec des gambades de collégien échappé, plein d'un respect joyeux pour le calembour par à peu près, ne s'annonçait point comme un Faust qui enferme chez lui, avec des cornues et des creusets, des corps dangereux et des forces nouvelles.

De Faust, il a pourtant quelque chose. Et quoi ? Un peu de l'ironie que Méphistophélès lui aurait léguée. Et quoi encore ? La jeunesse non pas retrouvée mais gardée ; l'amour de la vie, je l'ai dit ; et enfin la science totale de son temps, qu'il a même accrue singulièrement de résultats nouveaux, dûment acquis.

Au physique, une tête à caractère, un peu maigre ; la barbe en pointe, et sous le front qui est large et haut, des yeux faits pour surprendre les phénomènes dans le moment précis où ils veulent se combiner et se dérober dans le mystère. (Affinités électives).

Dans l'histoire de la science, au XIX^e siècle, il est, en même temps que M. Cailletet (de l'Institut), l'homme de la liquéfaction des gaz permanents.

Synthèse de la chaleur, synthèse de la chimie — réduction de tous les phénomènes chimiques et physiques aux équations de la mécanique, c'est une de ses plus grandes conceptions.

Par l'étude théorique des phénomènes de la chaleur, il a été conduit à construire des appareils nouveaux qui réalisent la

production artificielle du froid. (Une seule machine à Buenos-Ayres peut livrer 6.000 kilos de glace à l'heure, c'est la plus grande du monde.)

De 1871 à 1874 il a créé l'enseignement de la physique expérimentale à l'Université du Caire.

Voilà l'homme.

*

Qu'est-il venu nous dire hier ?

En quelques mots, essayons de le résumer. La physique expérimentale ne peut se passer d'une hypothèse. Elle a besoin de supposer l'existence de l'éther. L'éther n'est pas de la matière puisqu'on n'en peut pas voir et qu'on ne peut pas le mesurer.

« L'éther est un corps hypothétique dont l'inertie, soit la résistance directe à notre effort musculaire, est trop faible pour être perçue mais dont l'énergie est constatée indirectement par le passage de la chaleur et de la lumière au travers des espaces sidéraux... L'éther est devenu peu à peu une vérité nécessaire pour l'explication des phénomènes naturels... Quand on veut le peser, la balance demeure muette... »

Donc, on a le droit de dire scientifiquement que des choses existent, qui sont impondérables.

Si ce droit nous est concédé par la physique expérimentale, il nous devient permis de dire, sans être accusé d'entrer dans la métaphysique, que la conception du potentiel est une nécessité de l'ordre expérimental et intellectuel. Il fait partie de la somme des forces vives, bien que nous ne sachions pas ce qu'il est.

Donc, il n'est plus un argument matérialiste, mais bien spiritualiste.

Un tableau, dit M. Raoul Pictet est un corps, inertie et réalité. Mais la *beauté* de ce tableau qui me touche et que je ne mesure pas, — qu'est-ce que cela ? quelque chose qui est et que rien ne peut mesurer — et qui agit sur *moi*.

De là à conclure que ce qui est sans être de la matière agit sur un moi qui n'est pas de la matière, il n'y peut pas y avoir d'obstacle.

Je cite à présent une note écrite en quelque sorte sous la dictée du conférencier.

« Qu'est-ce que le libre arbitre ? C'est la conscience, par la mémoire, de la somme de tous les mouvements musculaires possibles, avant de se décider à un acte quelconque.

« La sécurité avec laquelle chacun mesure l'étendue de ce « secteur disponible » et la fidélité de son système musculaire à obéir, telle est la véritable définition de la liberté. L'acte de volonté met fin à la période de liberté.

« L'esprit ou l'âme touche la gâchette du système matériel ; et, alors, de l'encéphale les ordres se communiquent aux muscles selon des conditions nécessaires.

« L'esthétique du vrai est la logique. Elle dirige tous les raisonnements qui sont la manifestation de la liberté antérieure aux actes. L'esthétique du beau et du bien commande des directions dans lesquelles l'homme cherche le bonheur. »

*

M. Raoul Pictet termine à peu près ainsi : « De même que, dans un atelier de peinture où chacun travaille à côté du maître, l'honneur et la considération récompensent et suivent ceux qui servent la tradition du beau, — de même dans la vie sociale ceux qui s'attachent à honorer la morale (l'esthétique du bien) attirent et retiennent la considération des hommes. »

En vérité, il n'est pas possible de suivre dans ses développements et de résumer la causerie de M. Raoul Pictet. Je ne veux même pas chercher s'il ne nous a pas apporté plutôt une affirmation qu'une preuve ; je ne veux pas examiner si ce qui est preuve décisive pour lui, habitué pourtant au maniement des sciences rigoureusement exactes, n'a point paru parole insuffi-

sante aux croyants du matérialisme, cantonnés dans une volonté de négation inflexible comme une foi... Ce qui frappe, ce n'est pas tant la formule du savant — que sa conviction. Qu'il ait dit ces choses, voilà le fait intéressant, plus encore que la manière, frappante cependant, dont il les a dites.

Ainsi, pendant que la littérature et l'art se faisaient déterministes et pessimistes, — un homme de laboratoire qui, il y a vingt ans, était un matérialiste déterminé, marchait au spiritualisme qu'il confesse aujourd'hui en affirmant la chose improuvée par excellence : le libre arbitre !

Voilà un homme à qui les corps obéissent. La physique et la chimie sont ses royaumes. Il a fait du froid, artificiellement créé, son moyen de gouvernement. Les affinités sont ses esclaves et, quand il le veut, restent sans énergie. Il vit dans un contact perpétuel avec la matière quotidiennement observée et analysée, — et au sortir du laboratoire voici qu'il arrive à nous, apportant cette affirmation : « Il y a en moi comme il y a hors de moi quelque chose d'impondérable, autre chose que de la matière et qui m'échappe ! » À ceux qui ont dit : « Je n'ai jamais trouvé l'âme sous mon scalpel », il répond : C'est précisément ce que je n'ai jamais trouvé dans l'éprouvette — qui par excellence, est la vie !

Mais là, il s'arrête. Spiritualiste oui. Spiritiste, non. Je ne sais ce qu'il pense des remarquables études du colonel Rochas ; mais il n'admet rien des théories du colonel Crookes sur le monde des esprits.

Il affirme à plusieurs reprises qu'il n'est pas entré dans la métaphysique, qu'il est demeuré, bien au contraire, dans le vrai domaine de la physique expérimentale, et qu'il s'est servi uniquement de ses procédés de recherche.

Le fait méritait d'être signalé. Je le rapproche volontiers d'une phrase de la préface d'*Hœrès*, où M. Léon Daudet déclare qu'il faut trouver un idéalisme scientifique.

La réaction idéaliste, sensible depuis quelque temps en littérature, n'est pas un mouvement isolé dans le monde intellectuel. Voici que la science répète avec éclat le mot de Shakespeare : « Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel, Horatio, — que notre philosophie n'en peut rêver. »

Le manifeste de M. Raoul Pictet, quel que soit l'accueil qui lui sera fait en une époque fort occupée d'intérêts positifs et fort peu de conceptions hautes, — sera signalé tôt ou tard comme un fait aussi important qu'il nous a paru singulier.

JEAN AICARD.

Notre écrivain, désireux de partager son enthousiasme avec ses amis suisses, fit également parvenir au *Journal de Genève* une lettre tout aussi enthousiaste :

Feuilleton du JOURNAL DE GENÈVE³⁰

LE RÉVEIL SPIRITUALISTE

Lettre au *Journal de Genève*

MON CHER DIRECTEUR ET AMI,

Au moment de porter à mes bienveillants auditeurs de Genève un roman *idéaliste* inédit, je viens d'être frappé par un événement parisien qui marque, d'une façon décisive, le mouvement de renaissance spiritualiste en puissance chez les âmes françaises depuis deux ou trois ans... Cet événement, c'est le succès considérable de votre compatriote Raoul Pictet, qui nous a donné ce mois-ci trois conférences philosophiques, sous ce titre : *Le libre arbitre et la physique expérimentale*.

³⁰ *Journal de Genève*, mercredi 15 mars 1893 ; coupures de presses consultables aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 46, agenda n° 5, pages 85-89 ; et carton 1 S 68, paquet « Articles de journaux ».

Mme Adam vient de faire installer dans son hôtel de la rue Juliette-Lamber, un charmant petit théâtre où seront représentées des pièces étrangères et des pièces françaises inédites. Elle avait prié Raoul Pictet d'inaugurer ce théâtre avec des *Causeries scientifiques*.

Elle doit aujourd'hui s'en féliciter : le succès a été grand ! Il est allé croissant, puisque, à la troisième conférence, malgré un beau soleil qui nous rappelait au dehors, le public, débordant la salle, envahissait jusqu'aux marches les plus hautes de l'escalier, où se tenaient assis, modestement, plus d'un savant et d'un littérateur illustre.

Et, — oui, — je me déclare très frappé de ce fait... Et je dis qu'il a les proportions d'un événement... Nous avons vu un savant genevois fixer, chaque fois pendant près de deux heures, l'attention du Parisien sceptique. Nous avons vu un physicien, un chimiste, un savant dont l'autorité dans le laboratoire est incontestée, entrer chez le domaine philosophique, où l'ont accueilli et salué d'éminentes intelligences. Nous avons vu enfin l'esprit scientifique, vivifié, rallié au spiritualisme, répondre par des affirmations entraînant à notre littérature dite expérimentale, qui a rayé de ses œuvres la liberté, la conscience et l'idéal.

Rien de plus considérable ; rien de plus frappant.

Et je vous demande, mon cher directeur et ami, une place dans le *Journal de Genève* pour y signaler la bonne nouvelle... Tout se tient, et il est certain qu'aux apôtres comme M. Paul Desjardins, aux critiques comme M. Melchior de Vogüé, aux éducateurs comme M. Lavisser, aux littérateurs enfin qui s'efforcent de remonter le courant naturaliste, il était temps qu'un savant apportât l'appui d'une parole convaincue et applaudie.

Le naturalisme, avec le puissant maître Émile Zola, a senti le besoin de se réclamer de la science. M. Émile Zola déclare

s'appuyer sur Claude Bernard (qui, au fond, est d'ailleurs un spiritualiste !). Les savants font les routes, construisent les praticables par où s'élève, après eux, la pensée philosophique. Quand ils coupent ou barrent la voie, la pensée s'arrête. Or, en voici un qui est venu nous dire hier : « La voie est libre. La physique expérimentale ne peut se passer d'une hypothèse : l'éther. Le potentiel fait partie de la somme des forces vives de l'univers. Or, l'éther et le potentiel ne sont ni pondérables, ni mesurables, ni tangibles... Donc, la voie est libre... Et l'Homme est libre... La science n'aboutit pas nécessairement, comme on l'a trop répété, à *un ciel noir*. Soyez certains que tout n'est pas seulement matière et mouvement. On ne saurait supprimer la *force*... Le *Moi* est un principe spontané de mouvement effectif dans l'univers... L'Homme est libre. »

Peu nous importe, au point de vue où nous nous plaçons, la qualité de la preuve fournie et développée ; ce qui nous importe, c'est la qualité de l'affirmation et la manière dont elle a été accueillie. C'est, d'une part, l'autorité scientifique du conférencier philosophe ; c'est, d'autre part, le respect pour sa parole et l'attention d'un auditoire accoutumé à entendre de tout autres discours.

Ce sont là des signes du temps... Le siècle mourra spiritualiste...

Toute la « raillerie », la « gouaillerie » parisienne moderne est venue à la suite de la gaieté matérialiste, frondeuse, de Voltaire.

Après lui — car l'histoire de la littérature et celle de la pensée sont liées étroitement — la grande mélancolie de Chateaubriand et de Lamartine arriva en réaction. Au rire voltairien, ceux-ci répondirent par une lamentation infinie... Leurs œuvres sont pleines d'une foi enthousiaste, mais flottante en quelque chose d'indéfini, qu'ils bénissent et maudissent tour à tour.

Pendant ce temps-là, le philosophe Auguste Comte met en formules positives un matérialisme, un déterminisme tranquilles, avec défense de songer, même une heure, à l'Inconnaissable. Le *Moi*, comme force spontanée, est nié.

Après cela, le pessimisme affreux de Schopenhauer !

Quand cette doctrine est entrée dans les esprits, l'effort se sent découragé, puisqu'il se sait inutile ! Les conséquences sont terribles. La vie même est compromise, et avant tout la joie est atteinte... Le grand « *À quoi bon ?* » répond à tout. Et ce changement survenu dans l'âme du monde, sous l'influence d'une idée, devait suffire pourtant à prouver la puissance de l'idéalité, la souveraineté de l'esprit, et presque la liberté de l'homme, qui, avec des mots, parvient à modifier en lui ce que Schopenhauer appelait la Volonté de l'espèce, la fatalité de son être et de sa race qui est d'agir et d'aimer.

Et alors — c'est le point d'arrivée actuel, — nous avons eu la littérature naturaliste, dont Flaubert est le père, — car le grand Balzac, lui, est un idéaliste !

Née avec cet admirable Flaubert (*Madame Bovary*) la littérature naturaliste nous montre des héros constamment soumis à toutes les circonstances qui les entourent et à leur milieu, sans que, par aucun moyen, ils puissent y échapper.

La liberté de leurs personnages, c'est cela même qu'avant tout les plus célèbres des littérateurs modernes se sont refusé à admettre. En conséquence, ils n'ont pas voulu que leur œuvre portât la marque de leur âme personnelle..., car eux-mêmes, n'en doutez pas, ils se sont comportés comme s'ils étaient libres ; ils ont, dans leur vie intime et publique, revendiqué l'honneur d'être responsables. Mais ils ont voulu être absents de leur œuvre... ils y ont réussi. Et des Maîtres, qu'on est forcé d'admirer, tout en détestant leur influence ; qu'on aime dans leur personne, parce qu'ils sont bien souvent des bons, des doux,

des courageux, des aimants, — ont inventé un chef-d'œuvre d'art humain dépouillé du meilleur de leur humanité, en sorte qu'en l'étudiant on souffre d'une sorte d'effroi, comme en présence d'un miracle mauvais.

Ainsi faite, cette œuvre ne semble animée que d'un esprit matériel, pour ainsi dire. L'élémentalité l'habite ; et, quand elle vient à nous, avec son regard fixe et morne, vidé d'âme, nous subissons l'oppression d'angoisse, éprouvée parfois en songe, sous la menace d'une puissance mécanique et diabolique à la fois, qu'on ne pourrait éviter et qui ne peut pas s'émouvoir. Telle est l'œuvre noire des pessimistes qui, par les impressions qu'elle fait naître, engendre les dégoûts, les désespérances, le sentiment éperdu de l'inutilité de tout effort.

Contre cette tyrannie obscure et absolue des milieux et des faits, la Vie même se dresse indignée.

Et c'est ce mouvement indigné de l'âme moderne contre les modernes conclusions de la science, de la philosophie et de la littérature matérialistes et pessimistes, que Raoul Pictet, chimiste et physicien, nous a apporté. Il parlait avec aisance, dans une langue facile, qu'on a aimée, et ce qu'il a dit a remué son auditoire, cet auditoire d'élite qu'on appelle ici tout-Paris.

Trois fois Raoul Pictet est revenu devant un public chaque fois accru. J'ai assisté, très profondément attentif, aux trois conférences. Chaque fois, la même pensée s'est affirmée fortement sous des formes chaque fois nouvelles, et j'ai retiré de cette *expérience* la conviction que la renaissance spiritualiste et idéaliste triomphera dans l'art et la littérature, à la fin de ce XIX^e siècle. C'est une voix venue de Genève qui le proclamait hier à Paris ; il m'a paru intéressant, mon cher directeur et ami, de signaler ce fait à Genève dans votre journal, favorable entre tous aux idées de régénération artistique, morale, — humaine.

Jean AICARD.

Enfin, Jean Aicard alerta également la presse de province, en l'occurrence celle de Marseille :

LA GROSSE QUESTION ³¹

La grosse question ? dira le lecteur. Allons, bon ! encore le Panama !

— Eh bien ! non. Devinez..., je vous le donne en mille... Devinez de quoi je vais vous parler, lecteur, aujourd'hui !

Paris ne serait pas le merveilleux Paris s'il ne s'occupait que d'une chose à la fois. Il est si vaste et si actif que le tapage du procès Lesseps, dont retentit le monde, s'y perd dans le roulement des omnibus et dans le bruit que fait, au Théâtre-Français, la pièce de Maupassant, ou, au Vaudeville, la comédie de Jules Lemaître.

Et Archimède, de nos jours miraculeusement préservé, continue à réfléchir, la tête entre ses mains, au cinquième de la maison dont les étages inférieurs s'écroulent dynamités dans un nuage de poussière et de fumée. Ni la dynamite, ni le scandale du jour ne dérangent ici l'artiste et le savant.

Henner, Vuillefroy et Montenard préparent leurs « envois » au Salon, et M. Pasteur soigne des gens mordus par des chiens enragés — pendant que M. Soinoury dépose...

Donc, hier après-midi, un illustre savant inaugurerait, par une causerie philosophique, le joli théâtre que M^{me} Adam (Juliette Lamber) vient de faire installer dans son hôtel de la rue qui porte son nom.

Bien jolis, les murs tendus d'étoffe grise où sont accrochées des palmes d'or et d'argent, serrées de larges nœuds de soie.

³¹ *Le Petit Marseillais*, mi-mars 1893 ; coupures consultées aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 68, paquet « Articles de journaux ».

Des fleurs et des palmes peintes accompagnent les bouquets réels ; et des rubans peints prolongent, flottants, les rubans véritables...

Sur le théâtre, qui représente un salon, une table supporte divers appareils de physique.

Le conférencier arrive. C'est Raoul Pictet, l'homme du monde qui, on le sait, dégage le plus de froid... On sait, en effet, que Raoul Pictet, par l'étude théorique de la chaleur, a été induit à construire des appareils qui réalisent industriellement la production de la glace... Une seule maison, à Buenos-Ayres, peut livrer 6.000 kilos de glace à l'heure... C'est la plus grande du monde.

J'étais donc très inquiet pour Raoul Pictet, qui est un de mes plus vieux camarades, et que jamais je n'avais entendu parler en public — sinon à Genève, à l'Université. Mais autre chose est de parler à des étudiants venus pour s'instruire ou à des gens du monde venus... pour ne pas s'ennuyer.

Eh bien ! voyez-vous, ces physiciens, ces chimistes, sont des magiciens. On a vu Pictet, hier, faire de la chaleur, échauffer tout un public, provoquer l'applaudissement et l'enthousiasme — et j'estime que la journée d'hier a été bonne, grâce à lui, pour l'idéalisme renaissant.

Car il agitait, ce savant chimiste, la grosse question : l'homme est-il libre — non pas, grands dieux ! comme individu en face de la société, mais comme être organisé agissant dans le temps et l'espace, au milieu de tant de circonstances et de phénomènes ?

L'attrait d'entendre Raoul Pictet était vif, sans doute, car des littérateurs, des savants, membres de l'Institut et professeurs en Sorbonne, étaient là, en dépit du beau soleil qui nous appelait au dehors.

L'autorité scientifique de Raoul Pictet est considérable. Il a fondé, de 1871 à 1874, l'enseignement de la physique expéri-

mentale à l'Université du Caire. Il a réalisé, en même temps que M. Cailletet, de l'Institut, la liquéfaction des gaz. Synthèse de la chaleur, synthèse de la chimie, réduction de tous les phénomènes chimiques et physiques aux équations de la mécanique céleste, c'est là une de ses plus hautes conceptions...

Qu'allait-il nous dire sur le libre arbitre ? Apportait-il quelque preuve ingénieuse et nouvelle, basée sur la physique expérimentale, — ou allait-il se perdre dans la métaphysique ?

Ni l'un ni l'autre. En réalité, il accuse la physique expérimentale de ne pas pouvoir se passer d'une hypothèse qui, selon lui, donne au penseur, au philosophe le droit de faire appel de son côté à l'hypothèse pour expliquer le monde et la vie.

Après avoir posé fortement l'objection matérialiste, il s'écrie : « Avez-vous vu, touché, mesuré de l'éther ? Non. Pouvez-vous vous en passer, en physique expérimentale ? Non. Qu'est-ce que le potentiel ? La possibilité de mouvement, de travail, en puissance dans le corps. En avez-vous vu, touché, mesuré ? Non. Êtes-vous sûr que cela existe ? Oui. Où est-ce ? Nul ne le sait. La science affirme pourtant aujourd'hui que le potentiel fait partie de la somme des forces vives de l'univers. Alors, de quel droit m'empêcherez-vous d'affirmer que mon *moi* physique, contient ou comporte un *moi* impondérable, intangible, invisible, — et qui *est* pourtant au même titre que le potentiel ou l'éther ?

« Lorsque, à Toulon, il y a quelques années, un mécanicien, pour sauver tout l'équipage de son bord, s'est précipité dans la chambre de chauffe et a ouvert les robinets qui devaient sûrement souffler sur lui une mort effroyable, si vous aviez pu faire une section dans le crâne de ce héros vous ne seriez pas parvenus cependant à découvrir dans les cellules de sa « matière grise » la modification qui fait le dévouement ! »

Ce cri éloquent a été couvert de bravos où la politesse n'avait rien à voir.

Et je dis que si Raoul Pictet n'a pas apporté de preuve nouvelle dans la *grosse question*, il y a apporté une affirmation des plus intéressantes, eu égard à l'époque où elle se produit et à sa grande autorité de savant... Notez qu'il y a vingt ans il affirmait ses convictions matérialistes...

Voici un homme qui empêche à son gré les corps de se combiner, les affinités d'agir (il obtient ces résultats par des procédés frigorifiques) ; voici un homme qui solidifie les gaz ou les liquéfie à son gré, — le voici qui vient affirmer l'idéal, la liberté, la responsabilité humaine, dans une époque où la littérature même se vante d'être expérimentale, et, par le déterminisme, arrive au pessimisme !

Raoul Pictet n'a pas apporté la preuve rêvée d'une thèse qui nous est sympathique, — mais il a établi que le matérialisme a besoin d'admettre des hypothèses et que, par conséquent, les *Droits de l'idéal* demeurent entiers : Ce qu'il fallait démontrer.

La grosse question reste ouverte. Et c'est là tout ce que nous demandons.

JEAN AICARD.

À une époque où la toute-puissance de la science et son développement universel paraissent devoir fonder un matérialisme philosophique triomphant et inattaquable, les idées de Raoul Pictet, physicien de grand renom, ouvraient au minimum un doute dans l'enthousiasme général : la science n'explique pas tout et ce qui n'est pas expliqué par elle prend, par cela même, une importance accrue ! Le moi physique est habité par des phénomènes qui appellent nécessairement l'hypothèse d'un « moi spirituel » : le monde matériel est habité par un monde spirituel ; l'explication scientifique de la Matière ne peut évacuer l'hypothèse d'un Esprit.

LE ROUGE-GORGE *

Jean AICARD

Quand des souffles froids commencent à courir à travers nos platanes et nos ceps à demi-effeuillés ; quand le vent d'est fait tomber de nos oliviers, toujours en feuilles, l'olive noircissante, la voix du rouge-gorge commence à nous parler de l'hiver.

Regardez dans la haie. Voyez-vous ce petit oiseau qui semble nous suivre ? C'est le rouge-gorge. Il est d'un gris fauve ; mais une belle tache orangée lui couvre la poitrine et remonte jusque au-dessus des yeux et du bec. Le bec et les yeux sont noirs. Les yeux sont grands, très grands, comme démesurément ouverts par l'ardente curiosité qui est un des traits les plus remarquables de la nature du rouge-gorge.

Si nous nous arrêtons, le petit oiseau s'arrêtera ; et s'il nous voit nous asseoir là, et entamer nos provisions de chasseurs à l'abri de ce pan de mur que chauffe un rayon de soleil, il tournera tout autour de nous, s'approchant toujours plus près, comme pour nous étudier à fond, jusqu'à ce qu'enfin, avisant une fourmi ailée tombée à nos pieds, il vienne hardiment déjeuner à côté de nous.

La curiosité du rouge-gorge est servie par un grand courage.
« Toussenel, dit Michelet, s'indigne avec raison qu'aucun

* *Le Petit Var*, 3^e année, n° 685, samedi 12 août 1882, « Les contes de Jean Aicard », page 2, colonnes 2-4, et page 3, colonne 1.

poète n'ait chanté le rouge-gorge. » Je dois l'avouer, c'est ce mot qui m'a fait faire la connaissance du rouge-gorge, car, en Provence où il n'est que de passage, je n'avais pas eu occasion de remarquer en lui les vertus qui le font chérir. Mais dès qu'il me fut connu, je l'aimai.

Il m'arrive, presque à chaque automne, de garder chez moi un rouge-gorge pendant quelques jours.

Hier encore, un charmant écolier m'en a offert un qu'il venait de prendre, et qui, déjà familier, vient, sautillant sur le papier, suivre ma prose ligne à ligne. Fréquemment mon curieux pique du bec les lettres naissantes au bout de ma plume. Mon travail visiblement l'étonne.

Et déjà plusieurs fois, attiré par la présence de mon captif, un rouge-gorge du dehors est venu heurter à ma vitre, fâché de ne pouvoir entrer.

Il y a peu de jours, j'en ai vu un en cage, dans une chambre dont les fenêtres étaient ouvertes. Un rouge-gorge passant entra, échangea un ramage à voix basse avec le captif et ressortit. N'est-ce pas là de la vaillance ?

En hiver, dans le Nord, le rouge-gorge devient aisément le commensal de l'homme. Quand la neige désole la forêt, il frappe au carreau de la chaumière. En d'autres temps le petit curieux a visité les êtres ; il a observé l'intérieur ; il sait ce que c'est qu'une habitation humaine. Dans la saison des fenêtres ouvertes, il a vu que là on peut manger et boire, et, à présent, trouvant la vitre close à travers laquelle il aperçoit le feu, il frappe et réclame la part du pauvre au gâteau de Noël.

L'homme a tant fait pour s'attirer la haine de tous les animaux, qu'on est touché d'en voir un qui, sans s'abaisser à la domesticité, nous conserve son affection et ose croire encore à notre pitié et à notre bonne foi. C'est le rouge-gorge, qui dit : « Non, non, l'homme n'est point méchant comme il le paraît. Si, au jour de

la misère, je me livre à lui, il m'aidera et n'abusera point de mon malheur. » Et il vient, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du plus généreux, dit-il, de ses ennemis.

Ainsi le rouge-gorge proteste devant la nature entière en faveur de l'homme. C'est à coup sûr le dernier, le seul témoignage que nous y puissions trouver.

On me dira que l'hirondelle aussi nous doit rendre ce témoignage ! Malheureusement il y a dans nos règlements de chasse un article qui les protège. On la paie ainsi de ses services d'épuration. Le témoignage des gens à nos gages ne vaut pas.

Je ne vois que le rouge-gorge qui, — en dépit des fusils et des pièges, des guerres et des diplomaties, à cette heure même où la question d'Orient semble préparer un automne funeste, — assure que, dans l'homme, tout n'est pas mauvais.

Les horreurs de la guerre de 1870 ne l'empêchent pas de demander asile aux enfants des chaumières allemandes. Il est comme ces prophètes, ces *vates*, esprits de puissante pénétration, qui savent découvrir le bon germe sous tant de barbarie : « Patience ! tout n'est pas perdu, disent-ils » et ils font espérer en l'avenir.

Fidèle, dans l'ordre physique, à son esprit de divination, le rouge-gorge est le premier à chanter le jour, avant l'aurore. Il y devance la matinale alouette. Il y est aussi le dernier, après le soleil couché.

C'est en Allemagne que s'est passée, pour la première fois, cette aventure d'un Rouge-Gorge qui, hébergé tout l'hiver et rendu au libre espace dès les premiers rayons, revint par un beau jour, en compagnie de sa petite femme, donner une sérénade à ses anciens hôtes.

En Angleterre et en Écosse, le rouge-gorge a sa légende que j'ai traitée en vers quelque part, comme la précédente, car (je crois en avoir fait l'aveu) j'aurais souhaité qu'on ne répétât

plus, avec Toussenel et Michelet, que le rouge-gorge n'a pas eu son poète.

La légende anglaise est intitulée : « Les Enfants dans les bois » (*The Children in the Wood*) ; c'est, dans les Nurserys, le plus populaire des contes, le plus demandé, celui qui fait le plus souvent promettre aux enfants d'être « bien sages ; » celui qui a fait couler le plus de ces belles larmes, si douces à verser : « Oh ! contez-nous, grand'mère, un de ces beaux contes qui font pleurer ! »

— « Si nous voulions donner, — dit Rathery (les *Chants populaires de l'Angleterre*), une idée de ces naïfs récits dont on ne connaît ni la date, ni l'auteur, ni l'origine, mais qui s'imposent aux simples comme aux lettrés avec une séduction irrésistible, parce qu'ils réveillent des sentiments communs à toute l'humanité, nous choisirions les *Enfants dans les bois*, vieille ballade qu'admirait Addison..., thème favori sur lequel on a composé en Angleterre des tableaux, des gravures, des drames, des pantomimes, et, qui le croirait ? jusqu'à des scènes équestres, comme en le voit dans un roman de Dickens. »

Voici, brièvement, la légende :

Un gentilhomme, du comté de Norfolk, meurt avec sa femme, laissant deux petits enfants. Leur oncle, pour se débarrasser d'eux et garder leur fortune, charge un scélérat de les tuer ; mais cet homme n'en a pas le courage et se contente de les laisser tout seuls perdus au fond d'un bois.

Ils marchent à l'aventure, cueillant des fleurs, mangeant des mûres, et la nuit, ils pleurent. — Ils périssent enfin de peur et de froid.

... « Ils expirèrent dans les bras l'un de l'autre, ces chers petits innocents, et leurs corps gracieux ne reposèrent pas dans un tombeau ; seulement, le rouge-gorge couvrit de feuilles leur restes abandonnés au fond des bois. »

J'ai retrouvé, dans un livre français à l'usage des enfants, cette légende toute défigurée par les soins du poète. Ce n'est plus le rouge-gorge qui vient ensevelir les enfants : c'est le peuple entier des oiseaux. Ainsi conçue, la légende est absurde parce qu'elle devient invraisemblable.

En effet, l'intérêt de ces sortes de fictions, c'est qu'elles aient pour point de départ un fait véritable. La forme légendaire n'est qu'une façon populaire, imagée, hyperbolique sans doute, mais plus saisissante, de raconter des choses vraies. C'est pourquoi il faut faire honneur au rouge-gorge des belles fables où nous le voyons figurer. Elles tirent origine de certaines qualités morales qui chez les oiseaux n'appartiennent qu'à lui.

Les héros seuls ont leur légende. C'est parce que le Christ montra des vertus surhumaines qu'il devint Dieu. La pauvre humanité, se connaissant bien, divinise les êtres qui lui semblent trop beaux pour n'être que des hommes, — ou elle les rabaisse jusqu'à elle par la calomnie.

Le rouge-gorge et le Christ ont eu ensemble leur rencontre. Cela devait être, car les légendes populaires sont d'une logique impérieuse.

En ce temps-là, le rouge-gorge était perdu dans le genre des fauvettes. Il n'avait pas conquis encore un nom personnel. Il portait une robe entièrement brune. Il n'était pas le rouge-gorge.

Il vit le Christ monter le Golgotha, tout ployé sous la croix et le front saignant de la douloureuse couronne. Dieu, lui-même, semblait avoir abandonné le Fils de l'Homme. Le petit oiseau se sentit ému et s'en vint, travaillant du bec, essayer d'arracher l'épine qui ensanglantait le visage du beau Nazaréen.

Il ne parvint qu'à se couvrir de sang lui-même ; toute sa poitrine où bat son petit cœur vaillant en fut colorée. Et le Christ voulut que cette tache de sang lui restât désormais, glorieuse marque de son *humanité*. Depuis lors, on connaît le ROUGE-GORGE.

Cela n'est pas plus douteux que le miracle de sainte Véronique ou tout autre. Pourquoi faut-il qu'Hégésippe Moreau racontant cet acte de pitié pour le blond supplicié, l'attribue à une fauvette anonyme en omettant de signaler le miracle qui en fut la récompense. Roumanille (*la Bouscarlo Pietadouso*) commet après lui la même double faute. Un autre poète, chantant le miracle, fait gloire au chardonneret. Ce sont là des injustices criantes. Rendons au rouge-gorge ce qui est au rouge-gorge.

J'ai parlé souvent de la Cigale, chère aux Socrate et aux Platon. Elle est en effet l'emblème de certaines qualités, en honneur chez les païens. Comment se fait-il que nous trouvions le rouge-gorge si près de Jésus ? C'est qu'il paraît manifester à l'homme un sentiment de tendresse chrétienne ; c'est aussi que, petit mendiant d'hiver, il se range parmi ces pauvres dont le croyant ne sait jamais s'ils n'ont point parmi eux le Christ en personne.

L'antiquité, qui n'a créé de femmes que les mères spartiates ou la Romaine, mère des Gracques, et qui ne sut pas se pencher vers l'enfant, — n'aurait eu aucune raison de s'intéresser comme nous au petit oiseau, c'est-à-dire à l'un des caprices, à l'un des amuseurs familiers de l'enfant.

J'ai vu à Bologne un tableau de J. Bologna, ou l'Enfant-Jésus, couché sur des tapis, rit à un petit oiseau perché à la cime d'un chardon, juste à la hauteur de sa main levée pour le caresser. Le sentiment de ce tableau est d'une justesse qui est allée pour moi jusqu'au pathétique. Mais, par-là, on arrive aisément à la mièvrerie, aux langueurs de l'ascétisme et aux attendrissements faciles.

En effet, livré à toutes les interprétations de l'intérêt ou de la naïveté, l'enseignement du beau Nazaréen a été tantôt une source de violence, tantôt une source de faiblesse.

Le rouge-gorge, lui, si aimant, a su garder des vertus viriles. Il va le premier à l'attaque de la chouette, l'ennemi commun de tous les oiseaux, le traître nocturne.

On l'accuse même d'être batailleur chez lui. Il est prompt au duel, c'est vrai ; mais comment supposer des fureurs sans motif légitime à un être si sociable ? Nous ignorons ses *casus belli*, mais on peut être sûr que, plus intelligent que la plupart des peuples civilisés, il ne se bat jamais sans savoir pourquoi.

Le rouge-gorge vit seul, tout seul. C'est là peut-être son tort ; mais c'est qu'il a une personnalité très développée. Ces vertus l'isolent comme elles le distinguent. On ne le voit point par bandes courir au grain à la manière des linottes, des moineaux et de tout le menu monde des oiseaux. Il n'est point pythagoricien et se nourrit surtout d'insectes. Au temps des amours son chant se développe avec éclat. En temps ordinaire, sa voix *petille*, comme on dit. On croit entendre je ne sais quel cliquetis étincelant.

Ce solitaire a le juste sentiment de ses hauts mérites. Pas d'orgueil excessif pourtant ; ce qui s'expliqua par ceci, qu'il n'est point d'abord et avant tout artiste. Il est homme avant tout, dans le plus beau sens d'un mot si douteux.

Dominique AMANN**Directeur de la publication d'*Aicardiana***

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet jean-aicard.com qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*, et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre résidant de l'académie du Var (30^e fauteuil).